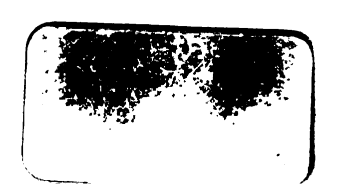



600002828Q








ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

PAR

J. ASSÉZAT ET MAURICE TOURNEUX

TOME VINGTIÈME



PARIS

LIBRAIRIE GARNIER FRÈRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6




ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

II

—

APPENDICES

—

TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN ET Cie

RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

REVUES SUR LES ÉDITIONS ORIGINALES

COMPRENANT CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ A DIVERSES ÉPOQUES

ET LES MANUSCRITS INÉDITS

CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ERMITAGE

NOTICES, NOTES, TABLE ANALYTIQUE

ÉTUDE SUR DIDEROT

PAR

J. ASSÉZAT ET MAURICE TOURNEUX

TOME VINGTIÈME



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1877

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

DIDEROT

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

II

—

APPENDICES

—

TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE

d'autre faute que celles auxquelles la férocité de ses frères la contraignait et de tomber dans la misère.

3° Que ses frères lui ont fait un tort réel en faisant saisir mal à propos des marchandises qui sont restées sur son compte. C'est, ce me semble, au saisissant à répondre des suites d'une saisie mal faite.

4° Que les violences qu'elle a essuyées de ses frères, brisant les portes pendant la nuit et s'introduisant chez elle, doivent entrer en considération, soit pour excuser les démarches inconsidérées de leur sœur, soit pour apprécier la sorte d'indemnité qui leur est due.

5° Que sur la connaissance que j'ai des pauvres ménages des ouvriers de province, je ne saurais vous dire le peu de valeur des spoliations possibles, fussent-elles réelles et démontrées.

6° Que l'ayant interrogée moi-même sur des draps et autres guenilles, en un mot sur la circonstance qui paraît la charger davantage, elle y a satisfait avec beaucoup d'ingénuité et de vraisemblance. Elle nomme ceux à qui ces effets appartiennent, et elle en motive l'emprunt par la nature de la maladie de sa mère, qui exigeait plus de linge qu'il n'y en avait à la maison.

7° Que moi qui connais un peu ce que c'est que le linge des ouvriers de province, je puis vous assurer qu'on n'en ferait pas ici des torchons de cuisine. Imaginez qu'une fille portait sur ses bras quatre paires de ces draps.

8° Que, quoique la maladie de sa mère eût été dispendieuse et longue, il se trouve plus de bien à sa mort qu'il n'y en avait à la mort du mari.

9° Que cette fille se trouve dans la position la plus effroyable; que si elle perd son procès, elle sera réduite à la dernière extrémité, et que si elle le gagne, elle sera forcée de s'expatrier, à moins qu'elle ne veuille s'exposer à périr de la main de ses frères.

10° Que ses frères ont leur talent et que l'unique ressource de la sœur est d'entrer au service.

11° Qu'il ne lui restera pas seulement l'honneur intact, parce que la moindre indemnité l'accuse de vol.

12° Que s'il y a des cas où *interdum pœna justo juri recidit,*

c'en est un que celui-ci. Quoi ! des méchants, des hommes injustes, me forceront à des fautes inconsidérées et ils se serviront ensuite de ces fautes pour me ruiner et me déshonorer ! Cela est bien dur.

Voilà, monsieur, les réflexions que je me suis permises depuis ma première lettre et à laquelle je joins celle-ci.

Je suis, avec respect, etc., etc.

XLV

AU MÊME.

Paris, ce 28 août 1768.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous réitérer que dans l'affaire de la demoiselle Desgrey et de ses frères, je suis de la plus rigoureuse impartialité; mais comme cette qualité ne suffit pas pour être juste et que je ne me consolerais pas d'avoir induit un juge en erreur, quand même j'aurais été de la meilleure foi du monde, pour plus de sûreté je me suis adressé aux hommes de ma ville les plus honnêtes, les plus éclairés, et j'ai eu la satisfaction de voir que leur récit s'accordait exactement avec ce que j'avais pris la liberté de vous écrire. En voici le résumé. Il n'y a jamais eu de domestique dans la maison des père et mère. C'est cette fille qui en a fait les fonctions pénibles depuis qu'elle est au monde, et tant qu'ils ont vécu, leur équité l'en avait indemnisée par un petit commerce qu'ils autorisaient ; voilà l'origine de ce misérable pécule si envié par les frères; voilà la cause de ces dépôts chez différents particuliers, dépôts qui ont changé autant de fois qu'ils ont été ou soupçonnés ou découverts par les frères dont on redoutait les violences et le ressentiment. Tandis que la fille passait sa vie et épuisait sa santé à seconder les efforts des père et mère pour faire le bien de la maison, elle était ruinée par la débauche, la dissipation et les extravageances des frères ; ils étaient sans mœurs; ils se faisaient des affaires fâcheuses; ils s'enrolèrent; et c'était toujours aux dépens de la maison qu'ils se tiraient d'affaire. Pour les encourager à leur

métier, le père, chez qui ils travaillaient, leur payait l'ouvrage qu'ils faisaient comme à des compagnons de boutique, et leur sœur, qui avait sur les bras toute la charge de la maison, n'en a jamais perçu aucun salaire. S'il y avait eu un état fidèle des dépenses faites pour la fille et pour les frères et qu'à la mort du père on eût fait le partage de la succession, de manière qu'ils eussent été tous égalisés, il ne serait rien resté pour les frères. Ceux-ci ont un bon métier qui peut les soutenir convenablement. Leur sœur n'a rien, pas même de la santé, et si elle a le malheur de succomber dans ce procès, elle n'a d'autres ressources que d'entrer en service. Elle aura été condamnée toute sa vie à la domesticité : domestique de ses père et mère tant qu'ils ont vécu, domestique chez des étrangers après leur mort. Mettez-vous pour un moment, monsieur, à la place des parents et jugez de leur intention, ou plutôt gardez celle de juge rempli d'intégrité et de commisération comme vous l'êtes et daignez seulement écouter ce que des parents, qui étaient la probité même, vous diront du fond de leur cercueil en faveur d'une enfant dont ils n'ont jamais eu que de la satisfaction et qui n'en fut jamais récompensée. Si j'avais à plaider sa cause, je ne manquerais pas de faire parler ici ces parents ; vous les entendriez et vous seriez ému de leur discours. Mais mon dessein n'est pas de vous toucher. Je me suis simplement proposé de vous dire la vérité. Il y a sans doute de l'indiscrétion dans quelques-unes des demandes de la demoiselle Desgrey; mais c'est l'injustice, c'est la violence de ses frères qui l'ont occasionnée. Il y a du louche dans son mémoire et dans ses réponses; mais c'est sa pusillanimité, son inexpérience, les mauvais conseils des gens d'affaires qui l'ont empêchée de dire franchement la vérité qui l'aurait bien mieux servie que tous leurs détours. Ils ont cru qu'il fallait opposer mensonge à mensonge. Les pauvres gens! ils ne savent pas encore toute la force de la vérité. Les démarches en apparence les plus suspectes se réduisent à rien quand on a le courage de les avouer et d'en exposer les véritables motifs.

Ce qui achève de montrer la demoiselle Desgrey sous un coup d'œil peu favorable, c'est l'imposibilité de donner à ses réponses une force juridique en les appuyant par des témoignages étrangers. Comment des étrangers auraient-ils osé témoigner pour elle lorsqu'elle avait peine à trouver des gens de bien qui s'occupas-

sent pour elle et des juges qui osassent prononcer en sa faveur? Soyez très-assuré, monsieur, que la juste terreur qu'on avait conçue du ressentiment des frères a mené toute cette affaire en province, et que la dissimulation habituelle des avocats et procureurs lui a fait prendre un tout à fait mauvais tour à Paris. Monsieur, que vous êtes à plaindre, destiné à prononcer sur l'honneur, la fortune et la vie des citoyens et à ne presque jamais entendre la vérité! Il faudrait presque aussi souvent faire justice des avocats que des parties. Toute ma vie, je regretterai de n'avoir pas embrassé cette profession. Je n'aurais peut-être pas montré au Palais un grand orateur, mais j'y aurais certainement montré un homme véridique.

En un mot, monsieur, toutes ces prétendues spoliations ne sont rien, mais rien du tout; toutes les preuves qu'on en apporte, que des fausses apparences fondées sur les démarches secrètes d'une enfant qui cherchait à sauver le peu de guenilles qui lui appartenaient et qui restaient à la maison, après la mort de sa mère. Son état indigent ne le prouve que trop; d'ailleurs elle a de la religion, des sentiments et de la probité, qualités qui répondent d'elle et dont les frères sont mal pourvus. Je l'ai tenue ici sur la sellette. Je l'ai interrogée, tournée, retournée; et la seule objection que j'ai eu à lui faire, c'est de n'avoir pas répondu à ses juges comme elle me répondait. Si les frères Desgrey succombent, comme je me le promettrais si je pouvais donner à leur chef la même conscience que j'ai, ils resteront dans leur état, et ils y seront bien s'ils reviennent de leurs folies. Si le jugement est défavorable à leur sœur, elle est ruinée et réduite à l'indigence. Que diraient ses père et mère s'il était possible de les ramener à la vie et de leur montrer le seul enfant qu'ils eussent raison de chérir écrasé, dépouillé et condamné à la hart et à la servitude!

Je ne sais si j'ai l'honneur de vous être connu; mais les premiers magistrats de ce pays-ci, des prélats même, aussi distingués dans l'Église par leurs vertus que par leur dignité, vous attesteraient que dans une affaire de la plus grande importance et qui me serait personnelle, rien au monde ne me déterminerait à m'écarter de la vérité. Il faut défendre ses opinions par ses mœurs; et moins les opinions sont populaires, plus il importe que les mœurs soient irrépréhensibles. Des colonnes de

l'Église, dont j'ai l'honneur d'approcher, ont quelquefois juré sur ma seule parole. Je n'ose me flatter d'obtenir de vous le même degré de confiance; croyez, monsieur, que je me trompe, mais ne croyez pas que je mente.

Je suis avec un profond respect, etc.

La Destruction des Jésuites n'est pas de moi; elle est, je crois, d'un ami[1] qui sera trop flatté de vous l'offrir.

XLVI

A MADEMOISELLE LEGENDRE[2].

Août 1769.

Mademoiselle, j'ai l'honneur de vous saluer et de vous prier de donner au porteur un bel exemplaire de *Perse* : c'est pour un ami, souscripteur de *Térence*. Je vous remercie de l'exemplaire broché que vous avez eu la bonté de m'envoyer.

Si vous écrivez au cher abbé, joignez mes douceurs aux vôtres ; cela ne gâtera rien.

Je suis avec respect, mademoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

XLVII

A SARTINE[3].

13 octobre 1769.

MONSIEUR,

J'ai mille remerciements à vous faire : notre édition va son train et nous ne serons pas mutilés. Nous paraîtrons comme

1. D'Alembert. Voir plus haut la lettre où Diderot le remercie de lui avoir envoyé cette brochure.

2. Nièce de Mlle Volland ; elle épousa peu après M. Digeon.

3. Publiée, ainsi que la suivante, dans la *Lettre de M. Luneau de Boisjermain à M. Diderot et Réponses à la lettre adressée aux sieurs Briasson et Le Breton,*

Dieu nous a faits; et c'est la chose la plus honnête et, comme la suite vous le prouvera, la chose en même temps la plus indifférente. Je vous l'ai dit cent fois, monsieur, et je vous ai toujours dit vrai, la plus belle page n'entrera jamais en comparaison, à mes yeux, avec votre satisfaction.

Mais j'ai à vous parler d'une bien autre chose. Quoi! les libraires prétendent que nous ne pouvons faire imprimer nos ouvrages à nos frais et dépens; que quand le roi et son ministre nous en auront accordé la permission, il faudra qu'ils soient les dépositaires de notre bien; que quand nous leur aurons confié nos livres à vendre, ils en mettront l'argent dans leur poche, nous payeront en livres de leurs fonds et feront ensuite saisir chez nous ces livres; que nous n'aurons pas la liberté de nous adresser à des commerçants de province; que nos amis, qui sont au loin, n'auront pas celle de s'adresser à nous! Jamais cela ne sera, et nous espérons que vous ferez bonne et prompte justice de ces prétentions aussi ridicules qu'elles sont injustes. Je n'insiste pas là-dessus, car je sais que vous nous estimez un peu plus que ces gens dont nous faisons la fortune, et qui nous ont condamnés à mâcher des feuilles de laurier. N'est-il pas bien étrange que j'aie travaillé trente ans pour les associés de l'*Encyclopédie*; que ma vie soit passée, qu'il leur reste deux millions et que je n'aie pas un sol? A les entendre, je suis trop heureux d'avoir vécu. J'ai l'honneur, etc.

XLVIII

A LUNEAU DE BOISJERMAIN.

1770.

Je suis tout aussi embarrassé que vous, monsieur, pour avoir les *Dialogues sur les grains*[1]; la distribution en est em-

par M. Diderot, 1er décembre 1771, in-4°, 32 p. imp. Simon; cette lettre fut portée à Sartine par Luneau, qui eut l'impudence d'avouer qu'il en avait auparavant gardé copie.

1. *Dialogue sur le commerce des blés* (par Galiani). Londres (Paris, Merlin), 1770, in-8.

pêchée, sans qu'on puisse deviner pourquoi. J'ai fait ce que j'ai pu pour en pourvoir mes amis, sans y réussir. J'avais un exemplaire de présent, et cet exemplaire court la ville et les champs. Voyez Merlin, c'est lui qui a le livre. J'ai une bien autre grâce à vous demander que vous ne me refuserez certainement pas : c'est de ne point faire mention dans vos *Mémoires* des sept derniers volumes de l'*Encyclopédie* charpentés. Le fait ne peut être su que par moi. Il est étranger à votre affaire. Je pense encore avoir des démêlés d'intérêts avec les associés. Cela pourrait les irriter et m'embarrasser. Ainsi j'attends de vous cette marque d'estime que je saurai bien vous rendre dans l'occasion. Si c'était un fait qui pût servir au fond de votre procès, je me garderais bien de vous en demander la suppression. Cette demande serait injuste. Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur. Si je puis me procurer les *Dialogues*, si mon exemplaire me revient, vous l'aurez sur-le-champ. *Vale iterum et litiga fortiter.*

XLIX

A SARTINE[1].

Paris, ce 10 mars 1770.

Monsieur,

Vous désirez savoir mon sentiment sur l'ouvrage que vous avez bien voulu me confier, et que je vous renvoie[2]. Le voici : Je le trouve dur, sec, plein d'humeur et pauvre d'idées. L'auteur ne me paraît ni assez pourvu d'expérience, ni assez fort de raisons pour briser son adversaire comme il se l'est promis. Il le calomnie en plusieurs endroits; il affecte de ne pas l'entendre, ou il ne l'entend pas en quelques autres. Ses réponses

1. Cette lettre, publiée sans nom de destinataire dans les *Mélanges* de Fayolle, est certainement adressée à Sartine, qui prenait volontiers Diderot comme censeur ainsi que le prouvent la fin même de cette lettre et la suivante.

2. Il s'agit de l'ouvrage qui a pour titre : *Réfutation du Dialogue sur le commerce des blés*, par Morellet, 1770, in-8.

aux principaux arguments qu'il attaque ne sont pas aussi victorieuses qu'il l'imagine; il y en a auxquels il ne répond point du tout. Il disjoint les idées; il aperçoit fort bien les inconvénients des vues de l'auteur, il n'aperçoit pas les inconvénients des siennes. Il attribue au chevalier ce que la vérité du dialogue exigeait qu'on mît dans la bouche de ses interlocuteurs, et il lui en fait un crime ou un ridicule. Tout cela est mal, et je vous proteste qu'à la place de l'abbé Galiani, je ne serais affligé de cette critique que parce que je me serais peut-être flatté d'un ton et d'un procédé plus honnêtes. Le caractère du réfutateur en sera un peu plus barbouillé; on n'en aura pas plus haute opinion de sa suffisance, et la question n'en sera pas plus éclaircie. Les dialogues conserveront toute la faveur qu'ils ont obtenue, et l'ouvrage dont il s'agit n'aura qu'augmenté le nombre des ouvrages économiques qu'on ne lit plus. La lutte contre un homme de génie qui connaît le mondeet les hommes, le cœur humain, la nature de la société, l'action et la réaction des ressorts opposés qui la composent, la force de l'intérêt, la pente des esprits, la violence des passions, les vices des différents gouvernements, l'influence des plus petites causes, et les contre-coups des moindres effets dans une grande machine, est une lutte périlleuse, comme M. Turgot le savait bien, et comme M. l'abbé Morellet l'aura prouvé, après M. l'abbé Beaudeau, M. Dupont et M. de La Rivière. l'abbé Galiani n'a pas besoin, pour paraître grand, que M. l'abbé Morellet se mesure avec lui. Le seul parti que la critique pourrait tirer de son travail, ce serait d'en faire une bonne lettre qu'il enverrait à celui qu'il appelait à Paris son ami. Il y aurait dans ce sacrifice moins à perdre qu'à gagner; car cet ouvrage passera sans faire la moindre sensation, malgré le nom et la célébrité de l'auteur, à qui il n'en restera qu'un petit vernis d'homme noir. Après s'être donné une entorse à un pied dans l'affaire de la Compagnie des Indes, il ne faudrait pas s'en donner une à l'autre pied dans celle des blés; car c'est sous peine de ne pouvoir plus marcher. Si l'abbé Morellet avait ceint le tablier dans la boutique de M. de Mirabeau, et qu'il eût été personnellement offensé, qu'aurait-il fait de pis? Je ne voudrais prendre ce ton amer qu'avec mon ennemi, encore ne serait-ce qu'en représailles. Je vois avec chagrin que les

hommes de lettres font moins de cas de leur caractère moral que de leur talent littéraire. Cette réfutation nuira beaucoup à M. l'abbé Morellet, qui ne doit s'attendre ni à l'indulgence du public, ni à celle de ses amis ; et c'est ce que je me ferais un devoir de lui dire, si je pouvais m'en expliquer avec lui sans manquer à la confiance dont vous m'honorez. Je lui communiquerais aussi quelques endroits des lettres de l'abbé Galiani dont il n'aurait rien de mieux à faire que de justifier la bonne opinion. Voici, monsieur, comment le charmant Napolitain en parle dans la dernière que j'ai reçue : « Le cher abbé Morellet raisonne comme sa tête le mène ; mais il agit par principes ; ce qui fait que je l'aime de tout mon cœur, bien que ma tête n'aille pas comme la sienne, et que lui, de son côté, m'aime à la folie, bien qu'il me croie *machiavellino*. Au reste, son âme, qui est bonne, entraînera sa tête ; il finira par ne pas me répondre, et par m'aimer davantage. » D'où vous conclurez que le petit machiavéliste italien s'entend un peu mieux en procédés que le philosophe français ; mais, toute réflexion faite, je me persuade que l'abbé Morellet ne publiera pas ses guenillons recousus. Quoi qu'il en soit, comme censeur, je n'y vois rien qui doive en empêcher l'impression, sans même en excepter quelques paragraphes dont un examinateur précédent paraît s'être effarouché. Les économistes de profession sont bien d'une autre hardiesse, et la liberté, jointe au courage qu'ils ont de tout dire, est, à mon sens, un des principaux avantages de leur école. Je suis avec respect, etc.

L

AU MÊME.

Juin 1770.

Monsieur, j'ai fait ce que vous m'avez ordonné ; mais, pour remplir votre objet, il a fallu me montrer un peu, et exposer ce que j'avais ouï dire de la pièce [1], afin d'en faire parler les autres.

1. Comédie de Palissot, en trois actes et en vers, et dont le premier titre est *le Satirique*. L'auteur avait composé cette pièce dans le plus grand secret ; il avait

Il m'a paru qu'on prenait la chose assez froidement : quand on a embrassé un état, il en faut savoir supporter les dégoûts. Il leur a été impossible de concevoir une haute opinion du talent d'un homme malhonnête ; car celui-là est malhonnête qui calomnie publiquement, et qui dévoue, autant qu'il dépend de lui, à la haine générale de bons citoyens. Au reste, votre condescendance sur ce point sera toujours regardée comme une nécessité à laquelle vous n'aurez pu vous soustraire. Ils savent tous qu'ils ont mérité quelque considération de votre part, et ils redoutent plus pour vous les réflexions d'un public impartial que, pour eux, la méchanceté d'un poëte. Ce que vous pensez vous-même de la licence que cet exemple pourrait introduire ne leur a point échappé. Quant à moi, qui n'ai pas la peau fort tendre, et qui serais plus honteux d'un défaut que j'aurais que de cent vices que je n'aurais pas, et qui me seraient injustement reprochés, je vous réitère que si j'avais été le censeur du *Satirique*, j'aurais souri à toutes ces injures, n'en aurais fait effacer aucune, et les aurais regardées comme des coups d'épingle plus douloureux à la longue pour l'auteur que pour moi. Cet homme, quel qu'il soit, croit n'avoir aiguisé qu'un couteau à deux tranchants : il s'est trompé, il y en a trois ; et le tranchant qui coupe de son côté le blessera plus grièvement qu'il ne pense. Quelle est la morale de sa comédie ? c'est qu'il faut fermer sa porte à tout homme d'esprit sans principes et sans probité. On la lui appliquera, et le sort qui l'attend est le mépris et une demeure à côté de P...[1].

Je ne crois pas que la pièce soit de ce dernier ; on n'est pas un infâme assez intrépide pour se jouer soi-même et pour faire trophée de sa scélératesse. Si c'est M. de Rulhières, coupable de la même indignité que P..., il est plus vil que lui, puisqu'il s'en cache.

Au reste, monsieur, si l'auteur croit que quelques vers heureux suffisent pour soutenir un ouvrage dramatique, il en

même fait répandre que c'était une satire violente contre lui. Le maréchal de Richelieu protégeait l'auteur ; cependant le secret transpira, et le jour même où l'ouvrage devait être représenté, un ordre de M. de Sartine le fit supprimer. (Br.)

1. Diderot était encore alors dans l'erreur commune, puisqu'il inclinait à regarder Palissot comme étranger à cette pièce que, depuis, cet auteur a avouée et défendue avec chaleur. (Br.)

est encore à l'*A*, *B*, *C* du métier. Le sien est sans verve, sans génie, sans intérêt. Son Oronte est plat; ce n'est qu'une mince copie de l'Orgon de Molière dans le *Tartuffe*. Son Dorante aurait de belles et bonnes choses à dire qui le caractériseraient; mais l'auteur ne pouvait les trouver ni dans son cœur, ni dans son esprit : et ce personnage, prétendu philosophe, n'est pas même de l'étoffe d'un homme du monde. *Le Satirique*, faible contre-partie du *Méchant* de Gresset, n'en a ni la grâce ni la légèreté. Julie est une fille mal élevée qui conspire avec sa soubrette, bassement, et contre toute délicatesse d'une personne de son état, pour attirer le satirique dans un piége. Le satirique, qui se fie à ces deux femmes, est un sot. Dorante, qui souffre patiemment devant lui un coquin, qui a composé et mis sur son compte un libelle contre un tuteur honnête dont il aime la pupille, est un lâche. Cela est sans mouvement et sans chaleur, et tous ces personnages ne semblent agir que pour prouver que toute idée d'honnêteté est étrangère à l'auteur. Aussi suis-je persuadé qu'il y a tout à perdre pour lui, et qu'il ne lui restera que l'ignominie d'avoir fait des tirades contre des gens de bien; ce qui ne sera pas compensé par le très-mince et très passager succès d'une très-médiocre pièce. Je plains cet homme de déchirer ceux dont les conseils lui apprenaient peut-être à tirer un meilleur parti de son talent. Il ne tardera pas à dire, comme M. P..., qu'il n'est pas trop sûr d'être bien aise d'avoir fait cette pièce. Du moins, faudrait-il que sa satire fût gaie; mais elle est triste, et l'auteur ne sait pas le secret de nuire avec succès.

Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous donner des conseils; mais, si vous pouvez faire en sorte qu'il ne soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe, dont les ouvrages sont dévorés de près et au loin, que les étrangers révèrent, appellent et récompensent, qu'on citera, et qui concourront à la gloire du nom français quand vous ne serez plus, ni eux non plus; que les voyageurs se font un devoir de visiter à présent qu'ils sont, et qu'ils se font honneur d'avoir connus lorsqu'ils sont de retour dans leur patrie, je crois, monsieur, que vous ferez sagement. Il ne faut pas que des polissons fassent une tache à la plus belle magistrature,

ni que la postérité, qui est toujours juste, reverse sur vous une petite portion du blâme qui devrait résider tout entier sur eux. Pourquoi leur serait-il permis de vous associer à leurs forfaits?

Les philosophes ne sont rien aujourd'hui, mais ils auront leur tour; on parlera d'eux, on fera l'histoire des persécutions qu'ils ont essuyées, de la manière indigne et plate dont ils ont été traités sur les théâtres publics; et si l'on vous nomme dans cette histoire, comme il n'en faut pas douter, il faut que ce soit avec éloge. Voilà mon avis, monsieur, et le voilà avec toute la franchise que vous attendez de moi; je crains que ces rimailleurs-là ne soient moins les ennemis des philosophes que les vôtres.

Je suis avec respect, etc.

LI

A GRIMM[1].

Juin 1770.

Monsieur le maître de la boutique du *Houx toujours vert*, vous rétractez-vous quelquefois? Eh bien! en voici une belle occasion. Dites, s'il vous plaît, à toutes vos augustes pratiques que c'est très-mal à propos que vous avez attribué l'incognito à la traduction des *Nuits d'Young* par M. Le Tourneur. Dites, sur ma parole, que cette traduction, pleine d'harmonie et de la plus grande richesse d'expression, une des plus difficiles à faire en toute langue, est une des mieux faites dans la nôtre. L'édition en a été épuisée en quatre mois, et l'on travaille à la seconde;

1. Grimm, en insérant cette lettre dans son «ordinaire» du 15 juin 1770, l'a fait précéder de la note que voici : « L'autre jour, en rentrant dans mon atelier, j'appris que Caton Diderot y était venu pendant mon absence et qu'il avait porté des yeux indiscrets sur une de mes feuilles précédentes. Je trouvai sur ma table la réprimande suivante dont ma conscience ne me permet pas de supprimer une syllabe et que je ferai même graver sur une table d'airain qui sera suspendue dans ma boutique pour me rappeler sans cesse la misère de mon métier. »

dites encore cela, car cela est vrai. Ajoutez qu'elle a été lue par nos petits-maîtres et nos petites-maîtresses, et que ce n'est pas sans un mérite rare qu'on fait lire des jérémiades à un peuple frivole et gai. Vous n'ignorez pas que la gloire qu'un auteur retire de son travail est la portion de son honoraire qu'il prise le plus; et voilà que vous en dépouillez M. Le Tourneur! et c'est vous qu'on appelle le *juste par excellence!* C'est vous qui commettez de pareilles iniquités! Mais le libraire Bleuet, qui s'est chargé de l'ouvrage, qui en a avancé les frais et l'honoraire à l'auteur, que vous a-t-il fait? Ternir la réputation d'un homme! sceller autant qu'il est en soi la porte d'un commerçant! Ah! monsieur Grimm, monsieur Grimm! votre conscience s'est chargée d'un pesant fardeau; et il n'y a qu'un moyen de s'en soulager, c'est de rendre incessamment à M. Le Tourneur la justice que vous lui devez. Si vous rentriez en vous-même ce soir, lorsque vous serez de retour de la Comédie-Italienne, où vous vous êtes laissé entraîner par Mme de Forbach, lorsque les sons de Grétry ne retentiront plus dans vos oreilles, et que votre imagination ne s'occupera plus du jeu de l'inimitable Caillot, lorsque tout étant en silence autour de vous, vous serez en état d'entendre la voix de votre conscience dans toute sa force, vous sentirez que vous faites un métier diablement scabreux pour une âme timorée.

LII

AU MÊME[1].

15 octobre 1770.

Tâchez d'entendre ce petit logogriphe.

Je vous avais écrit hier, mon ami; j'allai porter ma lettre à votre porte, où elle n'arriva pas. On en exigea la lecture. On jura que, quoi qu'elle contînt, on ne s'en offenserait pas; on s'en offensa, et elle fut déchirée.

1. Inédite. Communiquée par M. Dubrunfaut. Ce « petit logogriphe », comme l'appelle avec raison Diderot, a trait à sa passion momentanée pour Mme de Prunevaux.

Réjouissez-vous ; je touche au moment de ma liberté, de l'emploi de mon temps et d'un nouvel ordre de vie.

Je me suis bien tâté ; je ne souffre point; je ne souffrirai point.

Je jurerais qu'elle fait son malheur ; mais je l'en ai prévenue ; et me voilà quitte envers elle et envers moi. J'en ai aussi parlé fortement à l'homme.

L'homme simple et doux m'a achevé sa confession depuis *Gloria Patri* jusqu'à *Amen*. Sur le billet qu'on lui avait écrit, il est accouru ; il a fait sa déclaration ; il a pleuré, on lui a permis les assiduités, aux conditions accoutumées qu'il serait bien sage, bien tranquille, et le reste ; il a promis, comme de raison, et puis vous devinez comme on est sûr de soi et de lui !... mais on est donc enfant toute la vie?

C'est un plaisir comme je les encourage l'un à aller à toutes jambes vers l'autre, l'autre à aller à toutes jambes vers l'un, et comme ils y vont !

Et notre amie, à ce mot : « Mais il a des désirs... — Des désirs... des désirs... — Et oui, madame... — Ce n'est pas là notre arrangement...» Et puis la satisfaction qui perce par tous les points du visage... et puis votre ami qui en fait la remarque et qui le dit.

Si tout cela n'est pas à bonne fin avant quinze jours, le philosophe y perdra son latin.

Autre chose plus honnête (peut-être) et plus sûre. Il faut que j'aille là pourtant. Une éclipse subite marquerait. Il ne faut pas que je gêne. Et puis, moi philosophe, pourquoi ne venez-vous pas me voir? Venez me voir. C'est l'enfant chéri qui parle ainsi. Est-ce pour moi ? Est-ce pour la mère ?

Si vous étiez bien sûr de moi, comme vous ririez !

Soyez-en sûr. Je ne suis ni injuste, ni fou ; et peut-être, un jour vous prouverai-je que je serais l'un et l'autre.

Je me vois expliqué. Je laisse l'amitié dans toute son étendue ; mais je veux absolument la restitution de mon temps ; on s'y oppose ; et l'on vous accepte pour juge. On imagine que apparemment vous me sacrifierez à des égards, à des bienséances *et cætera*. Je crois, mon ami, que vous n'en ferez rien. Je vous conjure de vous expliquer nettement et fortement là-dessus. Je veux avoir aussi ma chaise de paille ; et je l'ai priée plaisamment de me l'envoyer.

J'y dînai hier avec l'homme, comme vous pensez bien, et je fus fou à ravir, et je vous jure sans effort.

Bonjour. Je ferai tout mon possible pour vous voir encore une fois, dussé-je aller à la Briche.

Vestimenta suspendi mani deo,

Et ce qu'il y a d'heureux, c'est que j'en suis à mon dernier voyage.

LIII

AU MÊME.

Au Grandval, 21 octobre 1770.

Vous êtes, mon ami, très-fin, très-délié, mais pour cette fois je crois que je vois mieux que vous, parce que j'ai sur le nez d'autres besicles que les vôtres.

J'aime mieux la croire inconstante que malhonnête. Voyez M. l'Écuyer[1] s'installer entre la mère et la fille à Bourbonne; toutes les deux, convaincues qu'il en voulait à l'une ou à l'autre, cependant appeler ses visites; le retenir à souper tous les jours; retarder son retour, le mener à Vandœuvre où il n'est pas connu; à Châlons où il ne l'est pas davantage; lui permettre à Paris une cour assidue, accepter de lui et voiture et gibier dont j'ai mangé par parenthèse et que j'ai trouvé bon, attendre une déclaration, arranger une présentation au Louvre; accorder la permission d'écrire et par conséquent s'engager à répondre, etc.

Oh! ma foi, mon ami, si l'on a bien résolu de refuser à cet homme-là ce qu'il est aussi encouragé à demander, vous avouerez qu'on s'expose de gaieté de cœur à le rendre profondément malheureux; est-ce là le rôle qui convient à une femme aussi franche, aussi bonne, aussi honnête que notre amie[2]?

Et mon bonheur et ma tranquillité, que deviennent-ils dans

1. M. de Foissy, écuyer du duc de Chartres. V. le *Voyage à Bourbonne*.
2. Mme de Prunevaux.

le courant de cette menée? Si l'on avait projeté de me rendre fou, dites-moi ce qu'on pourrait faire de mieux?

Et son bonheur et sa tranquillité, que deviendront-ils, lorsqu'elle aura sous les yeux le spectacle assidu d'un malheureux qu'elle aura fait? Se donne-t-on ce passe-temps-là à l'âge de quarante-cinq ans?

Une femme qui ne veut pas aimer, et qui n'en a pas assez des visites journalières qu'on est libre de lui rendre chez elle, et qui s'arrange pour voir un homme dont elle est éperdument aimée trois fois la semaine dans une autre maison; et cette femme-là en use bien, et cette femme-là connaît le fond de son cœur? et cette femme-là garde quelque mesure avec son ami?

Convenez, mon ami, que je suis au moins traité très-légèrement, convenez qu'il n'y a dans cette conduite pas une ombre de délicatesse. Convenez qu'à ma place vous sentiriez comme moi. Convenez que vous en seriez bien autrement blessé que moi. Y a-t-il d'autres règles pour une femme que pour une maîtresse? Si votre femme se comportait ainsi, ne lui en diriez-vous pas un mot? Puisque l'étude et la pratique de la justice ont été le travail de votre vie, soyez juste.

Elle est sûre d'elle-même? Et qui le sait?

Quand elle serait sûre d'elle-même, n'a-t-elle aucun ménagement à garder avec moi? Je ne souffre point; je ne souffrirai pas; mais qui est-ce qui le lui a dit?

Y a-t-il une conduite pour les femmes et une conduite pour les hommes? Que penserait-elle, que penseriez-vous de moi, si j'étais aimé d'une autre et que je me permisse tout ce qu'elle a fait?

Je ne vous parle ainsi, ni pour la dépriser à vos yeux, ni pour exhaler mon ressentiment. Je n'en ai point; je suis tranquille, je suis heureux et je n'ai que faire de la solitude pour sentir le prix de la liberté qu'on me rend.

Si elle s'en va, je la perdrai sans regret; si elle revient, je la recevrai avec transport.

Qu'elle s'en aille ou qu'elle me reste, je m'occuperai sincèrement de son bonheur; l'estime que je faisais d'elle n'en sera point altérée, et je lui conserverai tout mon attachement.

J'ai bien peur que vous ne me voyez ni l'un ni l'autre tel que je suis. Je n'ai aucun mérite à cette belle résignation. Elle

ne me coûte rien; mais rien du tout. Si je lui causais le moindre chagrin, ce serait méchanceté pure; car ni l'amour-propre ni le cœur ne sont offensés.

Je vous répéterai ce que je lui ai écrit. Je sais ce que je souhaite; je sais ce qui est honnête; mais je sais tout aussi bien ce qui n'est pas libre.

Je demande deux choses qu'on ne saurait me refuser sans tyrannie : la jouissance d'un bien que vous avez tant de fois regretté, de mon temps; et la liberté de m'éloigner, quand il me plaira, d'un spectacle assidu qui pourrait finir par me tourmenter; et c'est autant pour elle que pour moi que j'insiste sur ce point; car si j'avais de la peine, elle la partagerait assurément.

Elle s'imagine que je vais chez vous verser un fiel dont mon âme est trop pleine; vous m'obligerez de la détromper sur ce point.

Je suis arrivé ici tout à temps pour prévenir une aventure très-fâcheuse. Je vous parlerai de cela quand nous nous verrons.

Je n'ai point remis votre billet au Baron et pour cause.

J'ai été malade à mourir pendant deux jours, j'en suis quitte; et je me porte comme ci-devant.

J'avais pensé comme vous que l'atrocité du prêtre [1] ôtait tout le pathétique de l'histoire de *Félix*. Envoyez-moi une copie de cette histoire et de celle d'*Olivier*, et ce que vous me demandez sera fait; mais dépêchez-vous.

Je viens de recevoir une lettre d'elle où je lis: « Que votre travail ne soit point troublé par l'idée d'une peine qui n'existe *encore* que dans votre tête »; et ailleurs: « Personne n'a *encore* le droit de tracasser mon âme. » Ou je ne sais pas lire, ou ce n'est pas le langage d'une femme sûre d'elle; je n'entends rien de rien, ou cela signifie: Attendez.

Il est vrai que j'ai mené mon écuyer à toutes jambes, et j'aurais bien fait, si l'on avait su lui faire la réponse nette, ferme et tranchée qu'on devait lui faire, que j'espérais qu'on lui ferait et qu'on aurait dictée à une autre.

On prétend être sage; mais je suis bien assuré qu'on juge-

1. Dans *les Deux Amis de Bourbonne*. Voir t. V, p. 263.

rait autrement de sa voisine, et qu'on ne balancerait pas à dire qu'elle est fausse et folle.

Je puis me taire sur un rival; mais si j'en parle, je dirai ce que j'en pense, surtout si j'en pense bien.

Sans moi cela ne serait pas arrivé? Et c'est vous qui la faites parler ainsi ? N'est-elle pas à présent maîtresse des événements?

Bonjour, mon ami, bientôt je n'aimerai vraiment que vous, et je n'en serai pas fâché.

LIV

AU MÊME.

Au Grandval, le 2 novembre 1770.

Je réponds en poste à vos deux lettres; mais, au fait, vous m'entendrez. Il n'y a point de malhonnêteté à exposer un galant homme à toutes les suites d'une passion malheureuse? Je n'entends pas cela. Quand j'ai hâté la déclaration de ce galant homme, j'ai présumé qu'elle y ferait une réponse claire, nette, franche, bien décidée, bien tranchée, qui finirait tout, et je suis coupable d'en avoir eu trop bonne opinion? Et parce qu'elle n'a pas fait son rôle, le mien est mauvais, et je me suis rendu garant des événements? Allez, saint prophète, vous avez commis quelque grand crime, et le Seigneur a fait descendre sur vous l'esprit de vertige; et elle a quarante-cinq ans, et elle ne connaît ni l'amour, ni ses ombrages! Et elle ne voit pas qu'elle joue le jeu le plus funeste au bonheur de quatre personnes ; j'y mets le vôtre, car si je deviens fou, la tête vous en tournera. Il n'y a donc qu'à dire à un homme : *Je vous aime, je n'aime que vous*, et se conduire après cela à sa fantaisie? On le fait périr, mon ami, à coups d'épingle ; la vie se passe en bouderies, en querelles, en raccommodements suivis de nouvelles querelles ; et puis il faut donc que je partage tous les amusements que ce monsieur lui offrira? Il y a là dedans je ne sais quoi de vil, de bas, de perfide qui ne me va pas. Chacun a sa façon de sentir, voilà la mienne, je lui ai écrit tout cela ; c'est me perdre bien

sûrement; mais je ne souffre point, je ne souffrirai pas, et tout sera bien. Mais, mon ami, je sais bien ce qu'elle prétend; reste à savoir s'il y a l'ombre de sens commun dans ses prétentions. Je ne vais point là pour le plaisir de voir M. l'écuyer; s'il s'interpose à l'avenir, comme il l'a fait pendant un mois, et comme on l'a autorisé à faire pendant dix ans, il vaut mieux que je reste chez moi. Aimée de cet homme, amoureux d'elle et fou comme trente-six fous, c'est son expresion, il vous paraît bien de s'être assurée de sa société trois fois la semaine au Louvre? Allez, vous pensez mieux que vous ne dites, et vous ne pouvez vous dissimuler qu'à moins d'être une bûche, on doit être blessé de ce manque de délicatesse et d'égards. Que me parlez-vous de bonne foi? On voit dans son âme que j'y suis seul encore; cela se peut; mais n'y voit-elle pas qu'elle me manque à tous égards, et qu'une pareille conduite de ma part la blesserait. Vous êtes étonné qu'elle m'ait répété vos *encore*, vos suppositions, vos craintes, etc.; elle a bien fait pis, c'est que folle ou sage, fidèle ou infidèle, heureuse ou malheureuse, traîtresse ou trahie, il faut que je reste à côté d'elle. C'est qu'en protestant qu'elle se porte bien, elle conçoit qu'elle peut devenir malade, sans s'apercevoir que cette espèce de maladie est fort avancée, quand on craint de la prendre; et voilà les propos et les procédés d'une femme qui n'est ni légère, ni fausse, ni idiote! Dites-moi donc ce qu'elle est. Quand on reprend la liberté, je n'ai aucun besoin de traiter pour recouvrer la mienne? Cela vous plaît à dire. Je ne veux pas qu'on m'accuse de n'avoir pas fait ce que j'ai promis. Et ce sens qui doit me guider, vous verrez qu'il m'avertira à temps? Je ferai comme on fait, je lanternerai, l'amour-propre s'en mêlera, et je serai plus à plaindre que les punis. Je sacrifiais mon temps, mon repos, ma vie; cela vaut bien peu de chose, si l'on ne sait pas, sans que je m'en mêle, être honnête de soi-même, et me débarrasser tout au moins d'un importun. Qu'on garde celui qu'on a apparemment de bonnes raisons de ménager, j'y consens; mais qu'on me laisse en repos et que je fasse de moi tout ce qu'il me plaira. Quant à la destinée de mon temps et de ma personne, je vous promets bien que votre *prophète* radote sur ce point. La saison du besoin est bien loin, et ma nullité est un oracle plus sûr que le vôtre. Je ne sais ce que votre billet au

Baron contient, je vous le remettrai cacheté; mais il m'a semblé, par quelques mots de Mme d'Aine qu'il croit juste, qu'on sait ici que nous nous écrivons. Je ne vous ai rien dit du roi de Pologne, parce que, quand il s'agit de sa maîtresse, c'est une belle foutue guenille qu'un roi. Je penserai à votre roi, quand mon âme m'en aura laissé le loisir. Oui, vraiment, j'ai le cœur dûr comme un caillou; cela est au point que, quand je me lève le matin, je crois qu'on m'a volé pendant la nuit celui que j'avais, et qu'on m'en a donné un autre, et je n'en suis pas plus content, car je tenais beaucoup au mien. J'espère le retrouver auprès de vous. On m'a envoyé le papier de *Félix*; mais on aurait bien fait d'y joindre celui d'*Olivier* que j'avais demandé, afin de donner aux deux contes un peu d'unité. N'importe, je me passerai de celui qui me manque, et je ferai de mon mieux. Ma santé serait mauvaise, si cela se pouvait; je me porte bien, malgré moi; car je ne me soucie plus de moi. Je fais ici un travail immense, et en même temps deux ou trois indigestions les unes sur les autres. Je n'aurai parlé que pour m'affranchir des petites servitudes et disposer plus entièrement de mes journées. J'ai mis au net le *Traité d'harmonie* de Bemetzrieder; c'est, si je ne me trompe, un bel et charmant ouvrage. Si vous pouviez y donner un coup d'œil avant qu'on ne l'imprimât, cela serait bien; mais je n'ose l'espérer; vous avez tout gâté avec votre bribe louée et puis non louée. J'ai donné mes trois fêtes au Baron; comment diable voulez-vous à présent que je les retire, lorsqu'on en a fait presque des feux de joie? Je crains bien, mon ami, que je ne sois tenté de rester où je fais le bien, où j'ai établi le repos; cela vaut mieux que d'aller chercher de la peine à Paris où je ne reparaîtrai qu'à la Saint-Martin. Envoyez, s'il vous plaît, de la musique à ma fille, et si vous m'écrivez encore, ce que je désire beaucoup, dites-moi qu'elle se porte bien. Bon gré, mal gré, vous partagerez avec elle la portion de tendresse qu'on me restituera moitié par moitié; je crève de nouvelles à vous apprendre. J'ai reçu dans la maison une lettre que j'ai gardée pour vous la montrer; vous verrez par là combien il importait que j'arrivasse et combien il importe peut-être que je reste. Tâchez de faire entendre cela à notre amie. Je voudrais que ce foutu musicien de Bâle fût au fond de la rivière. Je fais tout si négligemment, que j'allais oublier de vous dire

qu'on est furieuse de trois ou quatre lettres que j'ai écrites d'ici. Qu'avez-vous donc mis dans ces lettres, direz-vous? Rien, mon ami, que de la raison, de l'honnêteté et de la tendresse. J'ai demandé qu'on vous envoyât la dernière, parce qu'on en a appelé à votre tribunal. Si on le fait, vous prononcerez. Si on ne le fait pas, comme je le présume, vous ignorerez cela; entendez-vous? Bonjour, portez-vous bien. Aimez-moi, car il est affreux de n'être aimé de personne. J'étais heureux et tranquille, sa dernière lettre m'a fait un mal incroyable. Je suis sûr qu'il n'y paraîtra plus demain, après ou après; mais voilà toujours ma tête dérangée; et ne fût-ce que pour quelques jours, c'est trop. J'en ai besoin ici. Je me mettrai demain matin à *Félix;* ce sera une affaire faite dans la matinée. Oh! la sotte chose que la vie! Hier je le prouvais au Baron au point de s'aller noyer, si l'éloquence et la vertu avaient encore quelque pouvoir sur nous. A propos, l'abbé Morellet nous est venu avec le récit de ses trente-six infortunes, c'était à crever de rire; c'était la jérémiade la plus vile, la plus intéressée et la plus naturelle que vous puissiez imaginer, et cela sans que le Jérémie s'en doutât. Il m'a laissé son ouvrage contre l'abbé[1]; je ne l'ai pas encore ouvert; mais je me suis promis de lui en dire mon avis bien serré. Je vais me coucher. On épie ici mes veillées à la diminution de ma bougie, et l'on m'en fait des querelles très-sérieuses. La belle-mère et les enfants m'aiment d'instinct. Le Baron paraît vivement touché de me posséder. Quant à sa femme, je le suis vivement de la marque de confiance qu'elle m'a donnée. La négociation en question est venue tout au travers d'une autre beaucoup plus grave. Celle-ci est finie; il ne tiendra qu'à elle que l'autre le soit incessamment.

Bonsoir, mon ami.

1. Galiani.

LV

AU MÊME.

Au Grandval, 10 novembre 1770.

Il faut pourtant, mon ami, que je cause encore une fois avec vous avant de quitter ce Grandval, dont les habitants auraient certainement été malheureux comme des chiens (non pas les chiens de Mme d'Aine), si, par le temps qu'il fait, je les avais abandonnés à la discrétion du maître de la maison.... Mais il m'apporte le soir ses chiffons; le matin il vient voir si je m'en suis occupé; nous en causons et d'autres choses. Il me laisse; il va fumer sa pipe; c'est tout juste le moment où sa femme s'enferme pour étudier, où la belle-mère est à sa toilette ou à la cuisine, l'instituteur et les enfants à leur tâche... Ainsi, il ne peut avoir de l'humeur que contre lui-même, et cette humeur n'est point du tout déplacée. L'heure du dîner sonne; nous dînons. Si je vois ses enfants menacés de quelques moulinets, je me jette tout au travers, et cela dure moins. Au sortir de table nous faisons une partie de billard; nous philosophons, c'est-à-dire que nous ergotons jusqu'à cinq heures, temps où chacun se retire. A sept heures et demie, je leur fais la chouette à lui et à Lagrange; je perds et tout va bien. Notre souper n'est pas orageux, parce qu'il est court; nous achevons notre partie après souper; les femmes, éparses, dorment sur des fauteuils; si nous sommes tristes, nous ne tardons pas à nous retirer; nous ne nous couchons tard que quand nous sommes gais, et il n'y a pas de mal à cela. J'ai fait votre commission; il fallait qu'on s'attendît à quelque chose de votre part, puisque la belle-mère est montée chez moi, pour savoir si dans mes paquets il n'y avait rien pour sa fille. Je remettrai votre billet à mon enfant, lundi soir ou matin, selon l'heure à laquelle nous partirons d'ici; si nous arrivons à temps, je pourrai bien aller prendre place à côté de la chaise prophétique et sacrée; cependant n'y comptez pas trop. Rassurez-vous sur la santé de mon corps et sur celle de mon âme; la maison entière est en fort bon état. Pour Dieu, croyez à

ce que je vous dis, et n'en rabattez pas un iota. J'ai pris d'inadvertance une indigestion de pain; c'est la pire de toutes; j'en ai eu l'estomac dérangé pendant quatre ou cinq jours. J'ai, en dépit de la maîtresse de la maison, suivi, le reste du séjour, un régime si sévère qu'il n'y a plus paru. J'ai travaillé comme un forçat; Barthe m'a envoyé sa comédie de *la Femme jalouse;* tout en la lisant pour l'auteur, j'en ai fait une petite analyse pour vous. Si vous étiez aussi un peu curieux de mon sentiment sur l'ouvrage de l'abbé Panurge, je vous donnerais la lettre que je lui ai préparée. Enfin, mon ami, il est rare que je sois tout à fait content de l'emploi de mon temps, lorsqu'il n'y a pas une ligne dont vous puissiez tirer votre profit, et qui vous fasse une petite économie de travail. Il faut bien que je vous dédommage des distractions que vous causent mes affaires de cœur. Je vous jure, mon ami, que jusqu'à présent le tour tout au moins équivoque qu'elles ont pris ne m'a pas donné une heure d'inquiétude. Si vous avez été en souci sur la chaleur que vous avez pu remarquer dans quelques endroits de mes lettres, ne l'imputez qu'à l'impatience de vous voir pallier, excuser, défendre, affaiblir, contre le témoignage de votre conscience, une conduite qui n'était susceptible d'aucune couleur favorable. Je n'y vais pas, moi, par quatre chemins; lorsqu'il s'agira de chasser mon ami ou un indifférent, je ne serai jamais embarrassé du choix; mais passons, cela n'eût été ni honnête, ni poli; mais la politesse, l'honnêteté exigeaient-elles qu'on permît de venir tous les jours et à toute heure, comme on l'a fait; de se prêter à une correspondance pendant l'absence; d'introduire dans la société du Louvre? Dites-moi un peu ce qu'on pouvait faire de mieux pour déranger une autre tête que la mienne? Je vous le dis et vous le répète; j'aimerais bien mieux qu'il y eût une passion bien formée, si elle n'y est pas, que les motifs secrets qu'on ne s'avoue pas parce qu'on en rougirait, et qui n'en déterminent pas moins à des procédés qu'on trouverait abominables dans sa voisine. Je ne saurais souffrir ces foutues balances-là, où les actions d'autrui pèsent comme du plomb, et où les nôtres sont légères comme des plumes. Et puis, « mes amis, restez-moi; vous suffisez au bonheur de ma vie; entre vous, je défie le destin de m'attaquer ». Et puis il se trouve un beau jour que tout cela n'est que du verbiage. Homme équitable, j'avais sacrifié à

cette femme-là tout mon avoir, qui est de quelque prix apparemment, puisque cette perte a fait souvent le sujet de vos doléances; croyez-vous qu'il y eût du trop dans ce qu'elle avait à mettre là contre? Vous avez beau plaider pour elle, vous ne changerez ni mon opinion ni la sienne; vous ne mettrez jamais son cœur à l'aise; soyez sûr qu'elle est mécontente d'elle-même, et si mécontente que, quoique j'aie fait l'impossible pour la tranquilliser, l'encourager, la rassurer sur mon estime, sur mon amitié, sur mon repos, en mettant les choses au pis aller, je n'ai encore pu y réussir. C'est qu'il ne faut pas se donner pour merveilleuse quand on ne l'est pas; c'est que quand on vient à découvrir qu'on n'est ni pis ni mieux que les autres, il faut tout doucement baisser la tête, et dire comme je ne sais quelle femme disait à son mari la première nuit de ses noces : *Hé bien, monsieur, v'là qu'est; comme v'là qu'est*; et s'épargner à soi-même et à un galant homme qui n'y met pas la moindre importance, tous ces efforts inutiles pour trouver et faire trouver ses patins aussi hauts qu'on les croyait. J'ignore ce que l'avenir me prépare; mais, pardieu, s'il m'arrive quelques-uns de ces essais scabreux où je sois forcé d'en déchanter sur mon compte, hé, pardieu, j'en déchanterai bien franchement; et attendez-vous que je dirai comme l'abbé de La Porte : *Je me croyais quelque chose; mais j'ai découvert que je n'étais qu'un plat bougre, comme un autre*. Ce ne sera sûrement pas encore pour cette fois-ci. Imaginez que je lui écrivais d'ici : « Si vous vous trouvez entre le désir et le scrupule, appelez-moi vite, et je me joindrai au désir pour prouver au scrupule qu'il n'est qu'un sot », et ainsi du reste. Bonsoir, mon ami, aimez-moi bien, vous; car c'est sur cette infidélité-là que je n'entendrais pas raison.

LVI

A LA PRINCESSE DASHKOFF[1].

Paris, le 3 avril 1771.

MADAME,

Le ciel sait les reproches que vous devez m'avoir faits. Je vous entends d'ici vous écrier : « Non-seulement il avait promis de m'écrire, mais encore il paraissait jaloux de garder une place dans mon souvenir; et voici trois mois passés sans qu'une seule ligne soit tombée de sa plume. » Et M[lle] Caminski aussi, qui peut-être aurait eu bonne envie de glisser un mot en ma faveur, n'était que les apparences sont si fort contre moi, n'aura-t-elle pas perdu de la bonne opinion qu'elle entretenait à l'égard de ma nation et mis à son compte une faute dont je suis seul coupable? Si le philosophe Diderot est surpris en flagrant délit d'inconstance, de légèreté; s'il prodigue les promesses et semble ne les faire que pour y manquer, quelle opinion, dira-t-elle, pourra-t-on se former des autres? On peut remarquer que c'est là le sophisme particulier à tous ceux qui ont été déçus en amour ou en amitié. Si quelqu'un nous a trompés, il n'y a plus de fonds à faire sur les amis; si quelqu'un a joué à notre égard un rôle de fausseté, adieu les amours. Eh bien, madame, en dépit de mon silence, je suis toujours le même; toujours rempli de dévouement et de respect pour vous, mais toujours, hélas! le plus occupé des hommes. J'en ai agi avec vous, princesse, exactement comme j'ai agi avec mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, que j'aime tous de tout mon cœur, et auxquels je n'ai jamais donné signe de vie, excepté dans les occasions où j'avais la bonne fortune de leur être de quelque utilité. Montrez-moi seulement, madame, en quoi je pourrai m'employer pour vous, et vous apprendrez alors de quelle scrupuleuse exactitude je suis capable.

1. Publiée dans les *Mémoires* de la princesse, traduct. A. des Essarts, t. IV, avec deux autres lettres datées de Saint-Pétersbourg qu'on trouvera plus loin.

Je dois cependant vous faire quelques excuses, en laissant à part les bons ou mauvais penchants de mon caractère. Ce qu'il y a de certain, c'est que nous avons tous été malades, le père, la mère et l'enfant. Depuis deux mois passés nous plongeons chaque matin dans un bain chaud cet enfant pour lequel ma tendresse est sans bornes. J'ose vous parler de ces affections, à vous qui m'avez révélé par votre bonté que ce qui m'intéresse profondément ne vous est pas tout à fait indifférent.

M. Maurice vient de m'apprendre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous déclare sur l'honneur, princesse, qu'aucune lettre de vous ne m'est parvenue.

Si j'étais sûr que ce que je suis en train d'écrire ne dût pas tomber en d'autres mains que celles auxquelles je le destine, je pourrais vous dire qu'un avocat général a chassé les Jésuites de Bretagne. Ces hommes remuants et vindicatifs ont mis de leur côté le gouverneur de la province; ce gouverneur est un grand homme violent, déterminé, despotique; ce grand homme a jeté en prison l'avocat général. Le parlement de la province défend son magistrat, et voilà l'affaire portée devant le parlement de la capitale; le parlement de la capitale appelle la vengeance sur le représentant de la cour, et la cour, avec une chaleur égale, défend son représentant. Tandis que se roule ce plaisant écheveau, le maître[1] prend pour son compte une maîtresse; le premier ministre nomme un magistrat à la place de chancelier, immédiatement ce chancelier travaille à renverser le ministre, et il y réussit. Ledit chancelier prend en main la cause du représentant de la cour; et comme il ne voit pas d'autre moyen de soustraire son protégé à la rigueur des lois que de renverser le parlement de la capitale, il soumet audit parlement un édit qu'il est sûr que celui-ci repoussera.

En effet, l'édit est rejeté, et le parlement de la capitale est dissous; les charges des magistrats qui le composaient sont annulées; et ce qui formait les attributions de ce parlement est maintenant divisé en un certain nombre de petites cours de judicature.

Cet événement a produit une grande émotion parmi tous les ordres de l'État. Les princes font des remontrances, les autres

1. Le Roi.

tribunaux des remontrances, toute la noblesse des remontrances; on n'en finit plus avec les remontrances. Les têtes s'échauffent; ce feu se répand par degrés, les principes de liberté et d'indépendance, autrefois cachés dans le cœur de quelques gens qui pensent, s'établissent à présent et sont ouvertement avoués.

Chaque siècle a son esprit qui le caractérise. L'esprit du nôtre semble être celui de la liberté. La première attaque contre la superstition a été violente, sans mesure. Une fois que les hommes ont osé d'une manière quelconque donner l'assaut à la barrière de la religion, cette barrière la plus formidable qui existe comme la plus respectée, il est impossible de s'arrêter. Dès qu'ils ont tourné des regards menaçants contre la majesté du ciel, ils ne manqueront pas le moment d'après de les diriger contre la souveraineté de la terre. Le câble qui tient et comprime l'humanité est formé de deux cordes; l'une ne peut céder sans que l'autre vienne à rompre.

Telle est notre position présente; et qui peut dire où cela nous conduira? Si la cour revient sur ses pas, ses adversaires apprendront à estimer leur force, et c'est ce qui ne pourrait arriver sans amener de graves conséquences. Nous touchons à une crise qui aboutira à l'esclavage ou à la liberté; si c'est à l'esclavage, ce sera un esclavage semblable à celui qui existe au Maroc ou à Constantinople. Si tous les parlements sont dissous, et la France inondée de petits tribunaux composés de magistrats sans conscience comme sans autorité, et révocables au premier signe de leur maître, adieu tout privilége des états divers formant un principe correctif qui empêche la monarchie de dégénérer en despotisme. Si le mouvement qui aujourd'hui fait chanceler la constitution avait eu lieu avant l'expulsion des Jésuites, l'affaire pourrait être terminée; tous les tribunaux eussent été remplis en un clin d'œil de leurs affiliés et adhérents, et nous serions tombés dans une espèce de théocratie; d'où il suit qu'en moins d'un siècle nous eussions rétrogradé vers un état de barbarie la plus absolue. On ne permettrait plus d'écrire, nous n'oserions même plus penser; bientôt il deviendrait impossible de lire; car auteurs, livres et lecteurs seraient également proscrits.

Au-dessus de la portée de nos facultés de divination il existe certaines possibilités. C'est la circonstance même qui les déve-

loppe. Pour ma part, je proteste que dans un autre temps je n'eusse jamais conçu les idées que je suis capable aujourd'hui de nourrir. Il est mille fois plus facile, j'en suis persuadé, pour un peuple éclairé de retourner à la barbarie que pour un peuple barbare d'avancer d'un seul pas vers la civilisation. Il semble en vérité que toute chose, le bien comme le mal, ait son temps de maturité. Quand le bien atteint son point de perfection, il commence à tourner au mal; quand le mal est complet, il s'élève vers le bien. Mais au fait, princesse, je ne sais trop pourquoi je vous parle de sujets comme ceux-là que vous devez entendre discuter autour de vous avec plus de liberté et de force. Non, je n'ai jamais oublié la promesse que je vous ai faite. Je prie M[lle] Caminski d'agréer l'expression de mon respect. Celui que je vous offre, madame, est aussi sincère que profond.

LVII

A BRIASSON ET A LE BRETON[1].

Ce 31 août 1771.

Je n'ai point lu le Mémoire de M. Luneau, messieurs, et je ne le lirai point, parce que j'ai mieux à faire; mais je vois par votre réponse qu'il vous reproche d'avoir imprimé l'*Encyclopédie* en un plus grand nombre de volumes que vous n'auriez dû. Et où M. Luneau a-t-il pris que le nombre de volumes dépendît de vous? Le nombre des volumes d'un ouvrage dépend de l'étendue du manuscrit, et l'étendue du manuscrit, de l'objet et de la manière de le traiter, toutes choses qui ne concernent que l'auteur, qui est concis ou diffus. M. Luneau n'ignore pas plus que moi qu'on ne se donne pas le talent de bien écrire. Si l'*Encyclopédie* a des vices, ce n'est pas votre faute; c'est la mienne.

Les chicanes qu'il vous fait sur le choix du caractère et sur

1. Imprimée à la suite du *Mémoire pour les libraires associés à l'*Encyclopédie *contre le sieur Luneau de Boisjermain.* Imp. Le Breton, in-4°, 74 p.

la longueur de la page ne me semblent pas mieux fondées. Je n'entends rien aux engagements qu'on vous suppose avec le public. Que m'importaient à moi ces engagements? J'ai demandé le caractère qui me convenait. J'ai fixé ma page à ma volonté. J'ai voulu que mon édition fût à ma fantaisie. Il n'est point d'auteur qui n'ait cette sorte d'autorité, et qui ne consulte sur le caractère et la page son goût particulier, la nature de son ouvrage, et l'espèce de lecteurs qu'il se promet. M. Luneau, qui a fait imprimer, et qui s'est promis des lecteurs, ne l'ignore pas.

Que vous vous fussiez décidés obscurément ou nettement pour le *petit romain*, je veux le *cicéro*. Si M. Luneau n'exerce pas ce despotisme-là, c'est son affaire; mais je vois qu'il vous suppose une importance avec moi qu'assurément son libraire ne prend pas avec lui.

Prétendre que le prospectus n'est pas en *cicéro*, c'est une chose à dire aux Quinze-Vingts. La partie du prospectus que j'ai voulu qu'on prît pour modèle de l'ouvrage est en cicéro : et M. Luneau était le seul homme qui pût s'y méprendre de bonne foi.

Que vous ayez pris ou non pris aux compas la longueur de la ligne, et que votre page dût être de soixante-quatorze ou de soixante-dix-sept lignes, le fait est qu'à la révision de la première épreuve, j'ai dit : Ma page est bien ; je ne la veux ni plus longue ni plus courte, et qu'en renvoyant la feuille, j'ai écrit au bas : Corrigez et tirez ; comme c'est l'usage.

Voici bien une autre vision. Quoi ! messieurs, parce qu'à l'origine de l'entreprise je ne prévoyais ni ne pouvais prévoir que l'ouvrage dût aller au delà de dix volumes, il ne vous était pas libre d'en exécuter davantage? mais tous les jours un ouvrage fournit plus ou moins de volumes que l'auteur n'en avait annoncés au public, sans qu'on se soit encore avisé de s'en prendre au libraire. C'est bien assez du risque de garder l'ouvrage en piles, si le public est mécontent. Nous faisons imprimer, M. Luneau ou moi; c'est moi, si vous voulez, qui fournis la copie. Le libraire trouve que mon bavardage chasse beaucoup et s'en plaint. Qu'en arrive-t-il? Je l'écoute ou je ne l'écoute pas, selon qu'il m'en prend envie. Il insiste; je lui propose de laisser l'ouvrage. Il revient à la charge et m'importune; je le

prie le plus honnêtement que je peux de sortir de mon cabinet; et son unique ressource est de continuer à ma discrétion une entreprise dans laquelle il s'est engagé, sans savoir où je le conduirais. M. Luneau qui, en qualité d'amphibie, connaît et le rôle d'auteur et celui de libraire, ne niera pas que la chose ne se fasse ainsi.

Si vous vous êtes bien trouvés de l'*Encyclopédie* en dix-sept volumes, je m'en réjouis; mais je vous déclare que, sans les persécutions qui détachèrent la plupart de nos auxiliaires, M. Luneau aurait beaucoup plus beau jeu avec vous, ou plutôt avec moi; car, bon gré, malgré, vous en auriez imprimé vingt-quatre.

Avec le beau zèle dont on était épris en province, à Paris, dans toutes les contrées de l'Europe policée, de contribuer à cette énorme entreprise, il était impossible de savoir jusqu'où nous irions. Fallait-il jeter au feu tous ces matériaux? M. Luneau répondra: Pourquoi non? M. Luneau l'aurait fait, sans doute, à ma place. Mais je ne vois pas qu'il faille punir le libraire de ma pusillanimité, ni de quel droit on exigerait de moi le courage de M. Luneau. Chacun a ses lumières et ses principes; et l'un fera sans conséquence ce qu'un autre rougirait d'oser.

Quant à la loi qu'il vous impose de renfermer toute la matière dans le nombre de volumes annoncés, ou de distribuer l'excédant pour rien, on ne répond pas à cela, messieurs; on en rit.

Lorsque nous annonçâmes que l'*Encyclopédie* n'aurait pas moins de huit volumes et de six cents planches, qu'est-ce que cela signifiait? Qu'alors nous étions possesseurs du fonds de huit volumes de discours et de six cents dessins au moins; et c'était la vérité. Mais qu'est-ce qu'il y a de commun entre cette annonce et la querelle qu'on vous fait? Il y aurait eu moins huit volumes qu'on aurait pu vous en demander raison; il y en aurait eu cinquante que vous n'auriez pas été plus responsables de ce forfait. Il fallait bien que vous crussiez aveuglément ce que nous vous disions; il fallait bien que vous allassiez comme je vous menais; et je préviens tout libraire auquel je puis avoir affaire à l'avenir que je n'en userai pas autrement avec lui. Puisse-t-il ne s'en pas trouver plus mal que vous!

On ne me soupçonnera pas d'avoir consumé, de propos délibéré, vingt-cinq à vingt-six ans de ma vie à un travail ingrat et périlleux, dont il aurait dépendu de moi de voir la fin dix ou douze ans plus tôt. En abrégant le temps et l'ouvrage, j'aurais bien abrégé vos peines et les miennes.

En supprimant de l'*Encyclopédie* les choses redondantes, en y suppléant les choses omises ou tronquées, et en aspirant à un degré de perfection facile à concevoir, impossible à atteindre, l'ouvrage aurait eu cinq à six volumes de plus. Une preuve sans réplique, c'est qu'à présent on travaille à des suppléments. On m'a dit que M. Luneau était du nombre des coopérateurs; j'ai peine à le croire.

Il ne fallait pas dire dans votre Mémoire qu'il était contraire à la perfection de l'ouvrage de fixer le nombre des volumes; il fallait dire que la demande en était absurde. Avec les secours journaliers des surnuméraires qui se présentaient de tous les coins du royaume, par intérêt pour une entreprise à laquelle un homme d'un mérite transcendant et deux honnêtes gens s'étaient consacrés, était-il possible d'en apprécier l'étendue? Sans vouloir offenser M. Luneau, ni douter de ses forces, je crois sincèrement qu'il y aurait été tout aussi embarrassé que moi. Il ne faut donc clabauder contre personne d'un avantage ou d'un inconvénient inévitable et moins encore contre les libraires que contre l'éditeur. Je hais toutes disputes; j'en suis las; mais il serait bien malhonnête à moi de me tenir clos et couvert dans une circonstance où l'ignorance des faits, et non la méchanceté (car M. Luneau n'est pas méchant), se prévaut contre vous des fautes que j'ai pu faire, moitié par insuffisance, moitié par nécessité, pour en imposer à la justice et vous tourmenter.

Vous vous êtes prêtés, dites-vous, de la meilleure grâce à tout ce que nous avons exigé pour le mieux; et vous avez bien fait: Sans cela, croyez-vous que nous eussions continué?

Quant à la partie des arts et des planches qui me concerne seul, je suis fâché que vous vous soyez mêlés de me défendre. J'ai fait faire les dessins comme il m'a plu. J'ai étendu ou resserré les objets comme il m'a plu. Votre unique affaire a été de payer les travailleurs que j'occupais, et j'aurais trouvé fort mauvais que vous prissiez un autre soin, quand vous l'auriez pu ou voulu. Le libraire est l'homme à l'argent, et c'est bien

assez. L'auteur et le libraire sont à deux de jeu : si celui-ci paye comme il veut, en revanche il ne sait pas ce qu'il achète.

Si M. Luneau se fût adressé à moi, et qu'il m'eût demandé la raison de la prétendue profusion qui règne dans nos planches, je lui aurais montré, et, comme il est homme de grand sens, il aurait conçu que je ne n'avais accordé à aucun art que la quotité très-rigoureuse de figures qu'il exigeait ; que ce n'était ni lui ni moi, mais l'artiste qu'il en fallait croire sur ce point ; que l'Académie des sciences, qui s'y entend aussi bien que lui et un peu mieux que moi, emploie cent planches où nous n'en employons pas vingt; que le rhinocéros est dessiné sur une échelle qui suffit pour le reconnaître ; que ce n'est pas l'usage de l'examiner au microscope; que la puce est de sa grandeur microscopique ; que cette figure est imitée d'un des plus célèbres observateurs du siècle ; que sous un volume mille fois, dix mille fois exagéré, il y a encore des parties qui échappent à la vue ; que la plaisanterie sur ce point serait d'une ignorance et d'une bêtise impardonnables ; que si l'on a quelque reproche à nous faire, ce n'est pas d'avoir supposé dans les ateliers des manœuvres ou des instruments qui n'y sont pas, mais d'avoir omis ou peu détaillé ceux qui y sont ; et M. Luneau m'aurait remercié de ma leçon, parce qu'on en peut recevoir sur ce qu'on ne sait pas, et qu'on est obligé à celui qui nous instruit, quelque supérieur qu'on lui soit d'ailleurs en histoire, en littérature, en philosophie, en tout autre genre.

Quant à l'affaire de M. de Réaumur, je la lui aurais expliquée de manière à le satisfaire : je lui aurais dit que nous n'avions pas employé une seule figure de Réaumur ; et un homme de bien tel que lui se laissant aller à la confiance par le sentiment intérieur qu'il en mérite et qu'il serait injuste d'en refuser à un autre homme de bien, jamais M. Luneau n'aurait pu s'empêcher de me croire. J'aurais ensuite appelé à l'appui de sa candeur naturelle l'attestation des commissaires même de l'Académie, à qui nos dessins furent présentés dans le temps, qui ont approuvé nos planches jusqu'à ce jour, et dont le témoignage pourrait, je crois, contre-balancer l'accusation de M. Luneau, quelque poids qu'on lui donnât. Il y a dans le com-

mencement de cette longue phrase je ne sais quoi d'incorrect et d'entortillé; mais je n'ai pas le temps de m'expliquer plus nettement.

Un autre fait sur lequel je défie qui que ce soit de me contredire, sans en excepter M. Luneau, c'est d'avoir été moi-même dans les divers ateliers de Paris; d'avoir envoyé dans les plus importantes manufactures du royaume; d'en avoir quelquefois appelé les ouvriers; d'avoir fait construire sous mes yeux, et tendre chez moi leurs métiers. Si M. Luneau a le secret d'expliquer et de faire dessiner les manœuvres et les instruments de la papeterie de Montargis, par exemple, ou des manufactures de Lyon, et cela sans les avoir vus, moi, je ne l'ai pas.

Je me flatte peut-être; mais je pense qu'après un quart d'heure d'entretien avec M. Luneau sur les différents points de son Mémoire, le zèle de la vérité qui le consume m'aurait secondé, qu'il se serait tu de plusieurs choses dont il ne doute aucunement, quoiqu'elles soient fausses, et qu'il aurait parlé plus correctement des autres. Quoi qu'il en soit, je me suis témoin à moi-même d'avoir fait pour le mieux, en un mot, tout ce qu'il était en mon pouvoir de faire, privé des conseils et du secret de M. Luneau.

Dix fois dans votre Mémoire vous répétez que c'est moi qui ai fait dessiner; que c'est moi qui ai approuvé les planches. Et à qui appartenait-il donc, messieurs, de prendre ce soin? j'ai ordonné; vous avez bien payé, on n'a plus rien à vous dire. Soit en éloge, soit en blâme, le reste me regarde.

Vous exhortez M. Luneau à s'informer *du prix* des planches de l'Académie; j'ajouterai: et de *leur nombre*. N'en déplaise à M. Luneau, l'Académie répète les objets d'un art à un autre, et fait bien. Rien ne serait plus ridicule qu'un forgeron, parcourant la description et les figures de son art, n'y trouvât pas son marteau, et fût obligé de l'aller chercher dans les planches d'un autre atelier. M. Luneau sait beaucoup; mais il ne sait pas tout, ni moi non plus; et j'oserais presque assurer que l'Académie en sait plus que nous deux ensemble.

Je n'entends rien à son bouquiniste d'estampes; il pourrait très-bien se faire que ce bouquiniste ne fût que dans sa tête; au risque de traiter sérieusement un persiflage, je proteste que je n'ai jamais acquis, ni par cette voie, ni par une autre, aucune

estampe dont je me sois servi; et l'on me croira, parce qu'on me connaît.

Si M. Luneau a dit qu'une autorité respectable m'avait constitué médiateur entre lui et le syndic de la communauté dans l'affaire de la saisie [1], il a dit une vérité; mais si par hasard il avait entendu ma médiation à l'affaire de l'*Encyclopédie*, il aurait dit un mensonge impudent dont un homme moins scrupuleux encore que M. Luneau ne pourrait être soupçonné.

A juger du fond de cette affaire par la lecture de votre Mémoire, le seul que je connaisse et que je veuille connaître, je vois bien de quoi m'adresser une bonne ou mauvaise critique, mais non de quoi vous faire un procès. Aussi n'entends-je rien au procédé de M. Luneau, qui passe pour un homme doux, simple, droit et surtout pacifique.

J'avoue qu'il est affligeant, messieurs, après quarante à cinquante ans d'une probité reconnue dans son commerce et récompensée par des fonctions distinguées dans son corps et dans la société, de se voir tout à coup accusé de malversation et de mauvaise foi; j'avoue qu'il est triste, après une vingtaine d'années de persécutions que j'ai bien partagées, d'être troublé dans la jouissance d'une fortune que vous avez méritée par votre travail; mais une autre position plus fâcheuse encore que la vôtre, ce serait d'avoir perdu son honneur et gardé son édition; et cela n'est pas sans exemple.

Je suis très-parfaitement, messieurs, etc.

LVII

A MADAME M... [2].

Novembre 1771.

Vous permettez donc, madame, qu'on ajoute quelques mots au jugement que vous venez de porter de l'*Éloge de Fénelon* par M. de La Harpe, et je vais user de la permission.

1. L'affaire de la saisie a été définitivement jugée le 30 janvier 1770, et il n'y en a point d'appel. (*Note des libraires.*)

2. Dans la *Correspondance* de Grimm (novembre 1771), cette lettre est précédée de celle de Mme M***. Ne serait-ce pas Mme de Meaux?

Relisez, et vous sentirez combien il y a peu de ressort au fond de cette âme. La déclamation d'un morceau, quel qu'il soit, est l'image et l'expression du génie qui l'a composé : il commande à ma voix, il dicte mes accents, il les affaiblit, il les enfle, il les ralentit, il les suspend, il les accélère. Jamais, dans le cours de cet éloge, on n'est tenté d'élever le ton, de l'abaisser, de se laisser emporter, de s'arrêter pour reprendre haleine; jamais on n'est hors de soi, parce que l'orateur n'est jamais hors de lui. Oh! pour l'art de le posséder, il le possède, et me le laisse au suprême degré. Aucune variété marquée dans le ton de celui qui déclame ce discours; donc, aucune variété dans les sentiments, dans les pensées, dans les mouvements. Il n'en est pas ainsi de Démosthène, de Cicéron, de Bossuet, de Massillon, même de Fléchier, phrasier et périodiste comme M. de La Harpe, mais qui a des moments de chaleur que M. de La Harpe n'a pas et n'aura jamais.

Je n'effacerai point votre éloge, bonne amie, parce que j'aime à louer; mais je me garderai bien d'être de votre avis. M. de La Harpe a du nombre dans le style, de la clarté, de la pureté dans l'expression, de la hardiesse dans les idées, de la gravité, du jugement, de la force, de la sagesse; mais il n'est point éloquent et ne le sera jamais. C'est une tête froide; il a des pensées, il a de l'oreille, mais point d'entrailles, point d'âme. Il coule, mais il ne bouillonne pas; il n'arrache point sa rive, et n'entraîne avec lui ni les arbres, ni les hommes, ni leurs habitations. Il ne trouble, n'abat, ne renverse, ne confond point; il me laisse aussi tranquille que lui; je vais où il me mène; comme dans un jour serein, lorsque le lit de la rivière est calme, j'arrive à Saint-Cloud en batelet ou par la galiote.

Qu'il s'instruise, qu'il serre son style, qu'il apprenne à le varier, qu'il écrive l'histoire; mais qu'il ne monte jamais dans la tribune aux harangues. La femme de Marc-Antoine n'aurait point coupé la langue et les mains à celui-ci.

Son ton est partout celui de l'exorde; il va toujours aussi compassé dans sa marche, également symétrisé dans ses idées, jamais ni plus froid ni plus chaud. Il ne réveille aucune passion, ni le mépris, ni la haine, ni l'indignation, ni la pitié; et, s'il vous a touchée jusqu'aux larmes, c'est que vous avez l'âme sensible et tendre.

Thomas et La Harpe sont les revers l'un de l'autre ; le premier met tout en montagnes, celui-ci met tout en plaines. Cet homme sait penser et écrire ; mais je vous dis, madame, qu'il ne sent rien et qu'il n'éprouve pas le moindre tourment.

Je le vois à son bureau ; il a devant lui la vie de son héros, il la suit pas à pas ; à chaque ligne de l'histoire il écrit sa ligne oratoire ; il s'achemine de ligne en ligne jusqu'à ce qu'il soit à la fin de son discours ; coulant, faible, nombreux et doux comme Isocrate, mais bien moins plein, bien moins penseur, bien moins délicat que l'Athénien. O vous, Carnéade ! ô vous, Cicéron ! que diriez-vous de cet éloge ? Je ne t'interroge pas, toi qui évoquais les mânes de Marathon.

Cela est fort beau ; mais j'ai peine à aller jusqu'au bout ; cela me berce.

Revenez sur l'endroit où il réveille du sommeil de la mort les générations passées, pour en obtenir l'éloge du maître et du disciple. A ce début, vous vous attendez à quelque chose de grand, et c'est la montagne en travail.

Pour Dieu, mon amie, abandonnez-moi les poëtes et les orateurs : c'est mon affaire. J'ai pensé envoyer votre analyse sans correctif. Est-ce là de l'éloquence ? C'est à peine le ton d'une lettre ; encore ne faudrait-il pas l'avoir écrite dans un premier moment d'émotion. Jamais Fénelon ne m'est présent ; j'en suis toujours à cent ans : c'est le sublime du *Raynaldisme* mitigé, et puis c'est tout. Si l'abbé Raynal avait eu un peu moins d'abondance et un peu plus de goût, M. de La Harpe et lui seraient sur la même ligne.

Eh oui, mon ami, tout ce que tu dis du *Télémaque* est vrai ; mais c'est ton goût et non ton cœur muet qui l'a dicté ; si tu avais senti l'épisode de Philoctète, tu aurais bien autrement parlé. Et c'est ainsi que tu sais peindre le fanatisme, maudit phrasier ! Le fanatisme, cette sombre fureur qui s'est allumée dans l'âme de l'homme à la torche des enfers, et qui le promène l'œil égaré, le poignard à la main, cherchant le sein de son semblable pour en faire couler le sang et la vie aux yeux de leur père commun.

Jamais une exclamation ni sur les vertus, ni sur les services, ni sur les disgrâces de son héros. Il raconte, et puis quoi encore ? il raconte. Raconte donc, puisque c'est ta manie

de raconter; jette au moule tes phrases l'une après l'autre, comme le fondeur y a jeté, comme le compositeur a arrangé les lettres de ton discours. Un homme qui avait quelquefois de l'éloquence et de la chaleur me disait : « Je ne crois pas en Dieu, mais les six lignes de La Harpe contre l'athéisme sont les seules que je voudrais avoir faites »; et je pense comme cet homme, non que je croie ces lignes vraies, mais parce qu'elles sont éloquentes; encore l'orateur n'a-t-il rencontré que la moitié de l'idée. Avant de dire que l'athéisme ne rendait justice qu'au méchant qu'il anéantissait, fallait-il lui reprocher d'affliger l'homme de bien qu'il privait de sa récompense?

Sans doute, il faut être vrai et dans l'éloge et dans l'histoire; mais, historien ou orateur, il ne faut être ni monotone, ni froid.

« Je n'use point, dit M. de La Harpe, du droit des panégyristes. » Eh! de par tous les diables, je le sens bien, et c'est ce dont je me plains.

Et vous avez le front de me louer cela, vous, l'abbé Arnaud, vous qui m'effrayez toujours du frémissement sourd et profond du volcan ou des éclats de la tempête; vous qui me faites toujours attendre avec effroi ce qui sortira des flancs de cette nuée obscure qui s'avance sur ma tête! Abandonnez cette aménité élégante et paisible aux mânes froides des gens de la cour, et à la délicatesse mince et fluette de votre collègue[1].

Je vous atteste ici, lecteurs, tous tant que vous êtes, soyez vrais; et dites-moi si l'on n'est pas toujours le maître de quitter cet éloge, de recevoir une visite, de faire un whist, de se mettre à table et de le reprendre, et si cela fera passer une nuit sans dormir.

Dieu soit loué! voilà donc encore une demi-page qui aurait été vraiment du ton véhément de l'orateur, si l'on n'y avait pas mis bon ordre par les antithèses, et le nombre déplacé : c'est la peinture de nos misères sur la fin du règne de Louis XIV.

Encore une fois, cet homme a du nombre, de l'éloquence, du style, de la raison, de la sagesse; mais rien ne lui bat au dessous de la mamelle gauche. Il devrait se mettre pour quelques années à l'école de Jean-Jacques.

L'auteur dira qu'il a choisi ce genre d'écrire tranquille

1. Suard, qui partageait avec l'abbé Arnaud le privilége de la *Gazette de France*.

pour conformer son éloquence au caractère de son héros; mais M. de La Harpe n'est jamais plus violent, et vous verrez que, pour louer convenablement Fénelon, il fallait s'interdire tout mouvement oratoire.

LVIII

A LA PRINCESSE DASHKOFF.

Pétersbourg, 24 décembre 1773.

MADAME,

Rien n'est plus vrai. Je suis réellement à Pétersbourg. J'ai fait huit ou neuf cents lieues à soixante ans; me voilà loin de ma femme, de ma fille, de mes parents, de mes amis et connaissances; tout cela pour rendre hommage à une grande souveraine, ma bienfaitrice! Que diriez-vous de moi? Que j'ai bien fait? Votre réponse, j'en suis sûr, sera celle d'une femme qui a du cœur, de la sensibilité et, par-dessus tout, une large dose de cette qualité sans laquelle on ne doit jamais espérer de sortir de la médiocrité en rien, et qui s'appelle l'*enthousiasme*. Cependant j'ai deux fois risqué ma vie dans le voyage, bien que, lorsque nous nous séparons de ceux que nous aimons et de ceux qui nous aiment, la vie ne doive pas compter pour beaucoup! Peut-être, au retour, ne serai-je pas capable de me targuer de la même intrépidité.

J'ai eu l'honneur d'approcher Sa Majesté Impériale aussi souvent que je pouvais le désirer; plus souvent peut-être que je n'eusse osé l'espérer. Je l'ai trouvée telle que vous me l'aviez peinte à Paris : l'âme de Brutus avec les charmes de Cléopâtre. Si elle est grande sur le trône, ses attraits, comme femme, auraient fait tourner la tête à des milliers de gens. Personne ne connaît mieux qu'elle l'art de mettre tout le monde à son aise.

Pardonnez-moi, madame; j'oubliais que j'ai été témoin aussi de votre habileté à cet égard. Là où il n'y a rien, absolument rien, ou bien là où il y a quelque chose seulement, ce quelque chose ne manque jamais d'acquérir une certaine valeur avec l'impératrice ou avec vous. Vous n'avez pas oublié sans

doute avec quelle liberté vous me permettiez de vous parler dans la rue de Grenelle. Eh bien, je jouis de la même liberté dans le palais de Sa Majesté Impériale. On m'y permet de dire tout ce qui me passe par la tête; des choses sages peut-être quand je me crois fou, et peut-être très-folles quand je me crois sage. Les idées qu'on transplante de Paris à Pétersbourg prennent, c'est certain, une couleur différente.

Votre nom s'est présenté souvent dans notre conversation; et, si c'était pour moi un plaisir de le prononcer, je dois dire aussi franchement qu'il a toujours été entendu avec satisfaction. Néanmoins, avouerai-je la vérité? Trois délicieuses heures, si bien employées tous les trois jours, m'eussent laissé abondamment de loisir, si l'étude et les alternatives de santé et d'indisposition m'avaient sauvé de l'ennui. Il faut toujours ou que j'occupe mes pensées ou que je sois dans un état de souffrance; je trouve moins désagréable de souffrir que de bâiller.

Mais permettez-moi de vous demander, madame, ce que vous faites? Et Mlle Caminski? Elle vous est, je gage, toujours chère, et vous êtes également l'objet de son affection. Si le même sentiment de tendresse vous unit comme autrefois, n'ai-je pas le droit de vous dire heureuse? vos enfants aussi complètent-ils votre bonheur? répondent-ils à vos soins maternels? occupent-ils et remplissent-ils votre temps? seront-ils un jour dignes de vous?

Pourquoi ne venez-vous pas voir ces choses de vos propres yeux? J'entends d'ici cette réponse : « Telle était bien mon intention; mais une misérable machine, hors d'état de supporter les fatigues du voyage, et accablée par le froid sous une pelisse du poids de cinquante livres; éraillée, tordue, frissonnante, véritable objet de compassion; chancelante, ridée et réduite tout au plus à la moitié de ses dimensions, m'avertit de la manière la plus impérieuse et la plus douloureuse aussi que cette entreprise est impossible. » Ayez pitié de moi, madame, mais ne me grondez pas. Recevez l'expression de mon parfait respect, et offrez-en autant, de ma part, à Mlle Caminski. Conservez-moi votre estime, puisque vous avez bien voulu me l'accorder. Si nonobstant le dédain avec lequel vous traitez mon pays (et que je dois par politique vous pardonner, car ma vanité se console par l'idée d'avoir à pardonner quelque chose aux êtres que leur

perfection a élevés au-dessus de la sphère commune), si vous daignez m'honorer de quelques-unes de vos commissions, croyez qu'elles seront très-ponctuellement remplies.

Falconet, son élève et moi, nous parlons souvent de vous; et si vous pouviez nous entendre, je crois bien que vous ne seriez pas fâchée contre nous. C'est là qu'on dit volontiers la vérité lorsque ailleurs on garde le silence. Permettez-moi cependant de faire une exception en faveur du cabinet de Sa Majesté Impériale. Je puis vous assurer positivement que le mensonge n'entre pas en ce lieu quand le philosophe s'y trouve.

Le porteur de cette lettre est un honnête homme avec qui vous pourrez causer en sûreté et tout à fait à votre aise. Son respect pour vous, fondé sur une juste appréciation de votre caractère, est parfaitement sincère. Donnez-moi carte blanche pour tout ce que je dis de lui, et n'hésitez pas à croire tout ce qu'il vous dira de moi; et alors, madame, permettez-moi de prendre votre main et de la presser très-cordialement.

Si je vous demandais une faveur, ne suis-je pas certain d'avance que vous auriez grand plaisir à me l'accorder? Je vous prie donc de joindre vos sollicitations à celles de M. de Nariskin pour obtenir d'un M. de Demidoff (qui, soit dit en passant, professe sur le compte du peuple français une opinion à peu près aussi flatteuse que la vôtre, mais qui a bien voulu faire une exception en ma faveur, parce que la politesse ordonne toujours qu'on épargne les gens présents), pour obtenir de ce M. de Demidoff certains échantillons d'histoire naturelle qu'il possède, fossiles, minéraux, coquillages, etc. Bien qu'un peu bilieux et insociable, ce M. de Demidoff est un très-digne homme, et il ne sera pas nécessaire de le presser beaucoup sur un point où il s'est engagé déjà; d'autant plus qu'il est lié par la réception toute obligeante que lui a faite M. Daubenton, au cabinet d'Histoire naturelle. Veuillez aussi le prier de faire étiqueter les échantillons dont il me fera présent.

Je ne néglige aucun effort pour m'instruire ici, et il y a deux moyens d'y réussir : le premier, c'est d'interroger toujours quand on ignore les choses, et d'interroger les gens qui peuvent vous renseigner, et c'est ainsi qu'on acquiert quelque connaissance de la vérité; le second, c'est de chasser la folie qui a pris possession de votre cerveau; car une fois la fantaisie mise dehors,

vous fermez la porte et l'empêchez de rentrer jamais. Je parle, vous le voyez, comme si j'étais réellement près de vous, juste comme j'avais l'habitude de le faire, tandis que vous vous teniez debout, le coude appuyé sur le chambranle de la cheminée, et examinant ma physionomie pour découvrir si j'étais sincère ou à quel point je l'étais. Si alors vous pouviez lire tout le respect, tout le dévouement, toute l'estime que vous m'inspiriez, vous n'avez rien de plus à chercher; rien n'est changé, madame; les mêmes sentiments continuent d'être aisés à lire, et jamais ils ne seront effacés.

Je suis, etc.

P.-S. Je vous envoie en même temps que cette lettre un petit catalogue des principaux échantillons que je désire obtenir; si M. de Demidoff était tenté d'étendre jusque-là sa générosité, il n'y aurait pas lieu à la contenir. A propos, madame, vous écriviez des vers; je puis en écrire aussi; mais les vôtres sont toujours délicieux, les miens ne le sont que quelquefois. Vous pouvez les adapter à votre voix, et votre musique vocale est toujours tendre, variée, touchante, j'oserai même dire voluptueuse. Pour ma part, je puis sentir tout ce mérite, mais je ne le possède pas. Combien vous êtes heureuse, princesse, d'être née musicienne! La musique est le plus puissant de tous les beaux-arts. Son influence, comme celle de l'amour, s'augmente par le plaisir qu'elle donne, et peut-être plus encore par les consolations qu'elle procure. Une certaine Mme de Borosdin, qui chante avec beaucoup de goût et une très-jolie voix, m'a promis quelques airs nationaux; mais je crains qu'elle ne soit trop évaporée, trop admirée, trop éprise peut-être d'admiration, trop indolente par le fait pour songer à tenir sa parole. Je ne dois pas compter, madame, parmi ces promesses certains airs de vous, aussi populaires que les airs de salon, avec des paroles russes écrites en dessous et avec un accompagnement de vos grâces noté comme le permet la chose et sans lequel, à la distance de neuf cents lieues, il y aurait quelque difficulté à faire sentir toute leur beauté. Comme j'abuse de votre bienveillance!

LIX

A LA MÊME.

Saint-Pétersbourg, 25 janvier 1774.

MADAME,

Je n'hésite pas à accepter toutes les choses affectueuses, jolies, flatteuses et agréables que vous avez eu la bonté de m'adresser, et je ne suis pas trop désireux non plus de m'enquérir si elles sont méritées ou non; mais il y a du côté gauche certain organe qui m'assure que jamais vous n'aurez à rétracter de telles expressions. Il n'y a en ce monde que trois choses qui puissent vraiment rendre un homme méprisable : un amour ardent des richesses, des honneurs et de la vie. Pour moi, il y a tant de choses dont je puis aisément me passer, qu'il ne m'en coûte pas de mépriser les richesses. Un morceau de pain, noir ou blanc peu importe, un pot d'eau claire, quelques livres, un ami, et de temps en temps les charmes d'un petit entretien féminin; voilà, avec une conscience tranquille, tout ce qu'il me faut. Les honneurs qui n'amènent pas avec eux des devoirs sont de purs badinages créés tout exprès pour amuser de grands enfants. L'âge n'est plus pour moi où ces choses-là pouvaient me plaire, quoique, à la vérité, en jetant un regard en arrière sur le passé, je ne me rappelle pas le moment où elles ont pu avoir pour moi beaucoup d'attrait. Quand les fonctions qu'elles imposent sont importantes, le cas est différent. Ah! madame, quel glorieux compagnon que le plus honoré des saints, le *Sacro-Saint Far Niente!*

Dès qu'on s'est voué à ce culte, on jouit d'une félicité complète; car qui peut être plus heureux que celui qui ne fait que ce qui lui plaît? Vous pouvez donc, sans reproche, prendre une heure ou deux de plus de sommeil, car cette licence ne compromet le bonheur de personne. Et quant à la vie, je vous déclare que je quitterais la mienne aussi aisément que je verserais un verre de vin de Champagne, ne fût-ce que pour fermer la

bouche à quiconque oserait contredire une telle assertion. Cependant, soit que je précipite le *finale* de cette lourde et insipide farce qu'on appelle la vie, soit que j'en attende patiemment la conclusion, mettez-moi toujours, madame, au nombre de vos plus dévoués serviteurs.

Je suis sur le point de quitter Pétersbourg. Si mes services à Paris peuvent être de la moindre utilité et si vous hésitez à en user, je pourrai ne considérer que comme une expression de vos lèvres l'estime dont vous m'honorez; et, dans ce cas, j'en serai fâché pour l'un et l'autre. Mais figurez-vous dans quelle position je me trouve. Il y a un paresseux garçon de fils qui est venu de Paris à Pétersbourg et qui m'entraîne vers une femme qui me jettera dans le délire sitôt que je m'approcherai d'elle; vers quelques pestes d'enfants qui me donneront fort à faire pour m'accommoder à leurs folies; vers des amis qui, dix contre un, m'imposeront un mois de peine pour un seul jour de plaisir; vers des connaissances qui chanteront, riront, pousseront des cris de joie; comme si ma présence, dont ils se sont merveilleusement bien passés, était essentielle à leur bonheur; vers mes concitoyens, dont une moitié se couche accablée sous sa ruine et l'autre moitié au désespoir, jusqu'à ce qu'elle se lève pour contempler ce spectacle.

Pourquoi alors ne pas rester là où vous vous trouvez si bien pour le moment? me direz-vous tout naturellement; ou pourquoi ne pas venir à Moscou où je puis vous offrir le repos, vous offrir la société dans laquelle vous causeriez en pleine confiance et tout à l'aise, vous offrir aussi votre idole adorée le *Sacro-Saint Far Niente*, vous offrir enfin le bonheur tout façonné, tout taillé selon votre fantaisie? Pourquoi, madame? Parce que je suis un fou, et que votre sagesse, la mienne et la sagesse de tout le monde consiste à sentir que c'est folie que de chercher les circonstances, d'y rêver et d'en devenir encore la dupe.

Adieu, madame, il m'est si délicieux de me croire l'objet de votre amitié que j'ai résolu de conserver cette croyance. J'ai eu l'honneur de voir le comte votre frère, et je l'attends; nous avons à parler ensemble d'une de vos commissions qui est bien digne qu'on y prenne garde. Elle sera exécutée; vous pouvez en être certaine; mais je ne puis dire si ce sera avec succès.

J'ose vous prier de favoriser le porteur de cette lettre de tous les moments de loisir que vous pourrez lui accorder. Il se nomme Crillon, et il n'est pas indigne du nom qu'il porte. C'est d'un de ses ancêtres que Henri IV, son souverain et son ami, disait : « Voilà l'homme le plus brave de tout mon royaume. » Il va à Moscou pour voir la princesse Dashkoff, et il profitera de l'occasion pour visiter la ville. Il a conçu à mon égard la même opinion favorable que vous m'avez fait l'honneur de m'exprimer, et rien ne saurait plus l'enchanter que d'entendre mon éloge de votre bouche. Enchantez-le, princesse, le plus possible. Il croira tout ce que vous lui direz, et il s'en reviendra si plein de vous qu'il me rendra au centuple la même satisfaction que vous lui aurez donnée. Je n'ai pas besoin de dire un mot de l'esprit éclairé et du jugement du comte de Crillon. Bientôt vous serez à même de vous former une opinion sur ces points : votre opinion sera d'accord avec la mienne pour lui rendre justice; mais elle lui fera certainement beaucoup plus d'honneur. Il pourrait venir un moment où vous l'aimeriez et l'estimeriez infiniment plus que la personne qui le recommande à votre attention. J'espère donc seulement qu'il ne restera pas assez longtemps pour vous en fournir la possibilité.

Je suis, madame, avec un profond respect, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LX

AU COMTE DE MUNICH[1].

Le 31 janvier 1774.

MONSIEUR LE COMTE,

Voilà les principales questions sur lesquelles je vous supplie de m'instruire. Quand vous m'aurez appris ce que vous en savez, personne n'en saura plus que moi. Pardonnez cette importunité

1. Inédite. Communiquée par M. Étienne Charavay. Le comte de Munich a publié : *Ébauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de l'empire de Russie*, Copenhague, 1774, in-12. Les questions que Diderot lui adressait

à un étranger qui voudrait bien ne pas s'en retourner tout à fait ignorant. Songez que je serai assailli d'interrogations, et qu'il faudra pourtant satisfaire à quelques-unes. Si vous aviez écrit quelque chose sur l'administration politique, civile, militaire, etc., et que vous m'estimassiez assez pour me confier vos réflexions, je vous jure que je n'aurai aucune répugnance à me parer de vos plumes.

Je suis, etc.

Questions renvoyées par Sa Majesté Impériale à M. le comte de Munich.

1. A combien peut s'évaluer la production annuelle en grains de toute la Russie? Cela se sait-il?

2. A combien peut s'évaluer le produit annuel du chanvre et du lin, année commune?

3. Quelle quantité l'étranger en tire-t-il?

4. Sur les détails du tabac, renvoyé à M. le comte de Munich.

5. Quel était le prix du bail de la douane en 1749?

6. Quelle quantité de chaque sorte de bois sort-il annuellement des forêts de Russie?

7. Sur la poix, le goudron et le brai, renvoyé à M. le comte de Munich.

8. Ce qu'il pourra savoir sur la production, la manière de recueillir, le transport et la rente de la rhubarbe.

9. Quelle est la quantité de chevaux tirés de l'étranger, année commune?

10. Ce qu'il saura sur le commerce du miel et de la cire.

semblent indiquer le projet de faire pour la Russie ce qu'il a fait pour la Hollande. Faut-il croire, comme le dit M. Depping, que l'état peu satisfaisant de l'empire en 1774 l'ait détourné de son projet?

11. La quantité de l'exportation annuelle des poteries et des cuirs. Celle des cuirs verts est-elle permise?

12. La population approchée de l'empire, de Pétersbourg, de Moscou, des principales villes de l'empire.

13. Je lui serai bien obligé de me débrouiller le dédale du commerce des eaux-de-vie.

14. Quelle quantité d'huile tirée de l'étranger, année commune?

15. A combien s'évalue l'exportation du poisson et du caviar, année commune?

16. Quel est le rapport du salaire du journalier au prix des denrées nécessaires ou combien un ouvrier journalier pourrait-il acheter de pain avec son salaire?
Ce que vaut la livre du pain qu'il mange.

17. Que paye-t-on pour avoir le droit d'exercer librement son métier de tailleur, de perruquier, etc., et à qui ce droit se paye-t-il?

18. Saurait-on à peu près le nombre des métiers-battants de l'empire?

19. Où sont les fabriques de savon?

20. Y a-t-il plusieurs manufactures de glaces?
Où en est celle qui a été établie par Pierre le Grand?

21. A-t-on des métiers à bas?

22. Quel est le salaire des matelots? Quel est le fret?
Quel est le cabotage de port à port? Emploie-t-il beaucoup de navires?

23. Y a-t-il quelques banques ou compagnies d'assurances?
Quel est le cours dans les temps de paix?
Y a-t-il quelques usages de jurisprudence sur ce point?

24. Sa Majesté Impériale prie (oui, prie) M. le comte de Munich de tâcher de me trouver un tableau le plus complet qu'il se pourra : des poids et mesure, longueur, largeur et profondeur, itinéraires, de solide, de fluide, etc.

25. Même prière pour les monnaies (autre tableau). Les espèces d'or et d'argent, leur titre ou grain de fin.

26. Quel est le revenu total de l'empire?

27. Quelle est la dette publique?

28. Pour combien de papier?

29. Comment et où se fait l'échange des espèces étrangères? Y a-t-il des changeurs en titre et privilégiés?

30. Les tributaires de la couronne payent-ils en argent ou en denrées?

Si en denrées, que deviennent-elles?

LXI

AU DOCTEUR CLERC[1].

A La Haye, ce 8 avril 1774.

Monsieur et cher docteur,

Je viens de recevoir votre charmante lettre. Je n'ai le temps que d'y répondre deux mots.

Nous avons fait le voyage le plus heureux; des soirées et des matinées très-froides, des journées de printemps, et des routes préparées tout exprès. Vous connaissez ces bâtons mis les uns à côté des autres et qui forment les grands chemins. Eh bien! la Providence, qui aime ses bons serviteurs, avait l'attention de les couvrir toutes les nuits d'un matelas de duvet, de l'épaisseur d'un bon pied et demi.

1. Inédite. Communiquée par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne.

Tout cela ne nous a pas empêché de briser deux ou trois voitures. Nous avons fait gaiement sept cents lieues en vingt-deux jours.

A Hambourg, nous avons fait partir nos bagages par un chariot de poste pour Amsterdam, d'où ils ne nous parviendront à La Haye que sous deux ou trois jours. C'est alors que je mets les fers au feu, et que je m'occupe de votre affaire, comme j'attendrais de votre amitié qu'elle s'occupât de la mienne. Je suis encore à trois mois de mon pays, ou je n'en suis plus qu'à huit jours; c'est selon que je trouverai le libraire hollandais plus ou moins arabe.

Dites, je vous prie, à M. le général que, de ses trois conditions, la plus difficile à remplir est celle où il m'impose la dure loi de parler de lui avec l'économie qu'il exige. Il faudra que je me tienne à deux mains. Je me conformerai pourtant à ses intentions.

Quant à l'article des gouvernements, il y aurait bien de la folie à parler mal de celui d'un pays où l'on se propose de passer le reste de sa vie; sans compter que je suis bon Français, nullement frondeur, et que la nature de l'ouvrage ne comporte que des textes généraux, comme *Monarchie*, *Oligarchie*, *Aristocratie*, *Démocratie*, etc., textes sur lesquels on peut prêcher à sa fantaisie, et cela, sans offenser ni se compromettre.

L'affaire des religions est purement historique. J'en chargerai un habile docteur de Sorbonne que j'empêcherai d'être ni fou, ni intolérant, ni atroce, ni plat.

En lui présentant mon respect, vous aurez la bonté de lui lire ce paragraphe de mon billet, de le remercier du mot obligeant qu'il a écrit de moi au prince de Galitzin, et de l'assurer de ma reconnaissance et de mon éternelle vénération.

Si Mlle Anastasia voulait vous permettre de l'embrasser pour moi, mais comme je l'embrassais lorsque nous étions en gaieté, dans le cou, entendez-vous, docteur, à côté de l'oreille, parce que cela fait plaisir; cette commission ne vous chagrinerait pas, n'est-ce pas? je vous la donne donc avec la permission de Mme Clerc.

Ne me laissez pas oublier de M. le comte de Munich. Toutes les fois que je voudrai me faire une juste image de la sagesse, de la modération, de la raison, je penserai à lui.

J'accepte les baisers sterling de M[me] Clerc, à condition que ce ne soit pas un don gratuit, et que je m'acquitterai tôt ou tard avec elle en même monnaie, ou que vous payerez Sonica pour moi ; mais n'y mettez rien de plus, parce que cela fait mal.

Mais, mon cher docteur, savez-vous qu'arrivé à Riga, il faisait le plus beau temps et le plus beau ciel ; savez-vous que nous n'avions aucune garantie de la Providence que ce beau temps et ce beau ciel dureraient?

Savez-vous qu'un délai de vingt-quatre heures pouvait nous attirer deux mois de retard, des peines infinies et des dangers sans nombre? Savez-vous que les glaces de la Douïna s'ébranlaient sous les pas de nos chevaux; savez-vous qu'elles étaient entr'ouvertes de tous côtés; savez-vous que ce passage est un des plus grands dangers que j'aie jamais courus?

Bonjour, monsieur et très-aimable docteur, ne me grondez pas de ne vous avoir point fait d'adieux; je n'en ai fait à aucun de ceux que j'aimais.

Lorsque vous verrez M. Devrain, témoignez-lui toute l'estime que son esprit, son talent, son caractère honnête, doux et charmant, m'ont inspirée ; chargez-le de mon respect pour M. Durand.

Ne m'oubliez pas auprès de M[me] et de M[lle] Lafont, et de leurs charmantes élèves que je respecte toutes.

S'il y a quelques honnêtes gens qui me veuillent du bien et que je ne me rappelle pas, ayez la bonté d'y suppléer. Je ratifie tout ce que vous leur direz de ma part.

J'attendrai, avec votre envoi, ou celui de M. le général, par les premiers vaisseaux, toutes les choses que vous me promettez; n'y manquez pas, monsieur et cher docteur, je n'ai pas la moindre pudeur avec vous. J'accepte tout.

Bonjour, bonjour, monsieur et cher docteur, je vous embrasse, vous et madame, conjointement et séparément.

J'écrirai à M. le général Betzky l'ordinaire prochain.

Et monsieur le vice-chancelier donc? Est-ce que vous ne lui direz rien de moi? C'est un des hommes les plus honnêtes et les plus aimables, non pas de la Russie seulement, mais du monde entier policé.

LXII

A MADAME DIDEROT[1].

La Haye, ce 9 avril 1774.

Chère amie, je suis arrivé à La Haye le 5 de ce mois, après avoir fait environ sept cents lieues en vingt-deux jours. Le prince et la princesse m'attendaient avec impatience et m'ont reçu avec les démonstrations de l'amitié la plus vraie et la plus touchante. Dans quatre jours d'ici je serais à côté de toi, si la fantaisie m'en prenait un peu sérieusement ; mais Sa Majesté Impériale m'a chargé de publier ici les statuts d'un grand nombre d'établissements qu'elle a formés pour le bonheur de ses sujets, et il faut s'acquitter de cette commission. Si le libraire hollandais est un arabe, comme il a coutume d'être, je pars incessamment pour Paris. Si je peux l'amener à quelque condition raisonnable, je reste. Je ne sais pas encore à quoi m'en tenir sur les frais de mon retour. J'attendrai, pour m'en expliquer avec mon conducteur, qu'il ait fait en Hollande sa tournée et qu'il revienne à La Haye.

La veille de mon départ de Pétersbourg, Sa Majesté Impériale me fit remettre trois sacs de mille roubles chacun. J'allai chez notre ministre à sa cour échanger cet argent du pays contre un billet payable en France. L'escompte, qui est très-fort, surtout dans ce moment, à Pétersbourg, a réduit ces trois mille roubles à douze mille six cents livres de notre monnaie. Si je prends sur cette somme la valeur d'une plaque en émail et de deux tableaux dont j'ai fait présent à l'impératrice, les frais de mon retour et les présents qu'il est honnête que nous fassions aux Nariskin, qui ont eu tant de bontés pour moi, qui m'ont traité comme un de leurs frères, et qui m'ont logé, nourri, défrayé de tout pendant cinq mois, il nous restera cinq à

1. Publiée dans les *Mélanges de la Société des bibliophiles français*, t. II, 1822-1824, par M. H. de Chateaugiron, qui tenait la copie de cette lettre de M. Caillard, chargé d'affaires de France en Hollande et depuis garde du dépôt des archives des affaires étrangères. Il en existe un tirage à part.

six mille francs, peut-être même un peu moins; mais je ne saurais me persuader que ce soit tout ce que nous avons à attendre d'une souveraine qui est la générosité même; pour laquelle j'ai fait, dans un âge assez avancé, plus de quinze cents lieues, qui n'a pas dédaigné un présent, et pour laquelle j'ai travaillé de toutes les manières possibles, presque nuit et jour, pendant cinq mois de temps : aussi mon conducteur m'a-t-il insinué le contraire. Quand les choses resteraient comme elles sont, je n'aurais pas à me plaindre. Elle m'a si généreusement traité auparavant, qu'il n'y aurait qu'une avidité insatiable qui m'en ferait exiger davantage; cependant il faut attendre, et même assez longtemps, avant que de rien prononcer. Elle sait que ses dons ne m'ont pas enrichi, et je suis sûr qu'elle a de l'estime, j'oserais même dire de l'amitié pour moi. Je lui avais autrefois proposé de refaire l'*Encyclopédie* pour elle; elle est revenue d'elle-même sur ce projet qui lui plaisait, car tout ce qui a un caractère de grandeur l'entraîne. Après avoir discuté avec elle ce qui concerne sa gloire, elle m'a renvoyé par devant un de ses ministres pour la chose d'intérêt. Tout s'est arrangé entre ce ministre et moi; et au moment où je t'écris, ce ministre me fait dire qu'incessamment il me fera passer les fonds pour aller en avant. Ces fonds seront très-considérables. Il ne s'agit pas moins que de quarante mille roubles, ou deux cent mille francs, dont nous aurions la rente en tout d'abord et ensuite en partie, à peu près pendant six ans; c'est-à-dire environ dix mille francs pendant quinze mois, cinq mille francs pendant les quinze mois suivants, etc., ce qui, joint à notre revenu courant, arrangerait très-bien nos affaires. Mais il faut garder un profond silence là-dessus : premièrement, parce que la chose, quoique vraisemblable, n'est pas sûre; secondement, c'est que, quand les fonds seraient arrivés, et que la chose serait sûre, il faudrait encore s'en taire à cause de nos enfants qui nous tourmenteraient pour avoir de nous des fonds qu'il faudrait regarder comme un dépôt sacré, et pour plusieurs autres raisons qui te viendront sans que je te les dise. Ainsi, bonne amie, prépare-toi incessamment à déménager. Je t'avertirai lorsqu'il en sera temps, afin que tu trouves un logement dans un quartier qui s'arrange avec cette affaire. Cette fois-ci, cette *Encyclopédie* me vaudra quelque chose et ne me causera aucun chagrin; car

je travaillerai pour une cour étrangère, et sous la protection d'une souveraine. Le ministère de France n'y verra que la gloire et l'intérêt de la nation, et j'emploierai utilement pour toi, pour nos enfants, les dernières années de ma vie.

Outre mes petits présents et mon travail de Pétersbourg, Sa Majesté m'a honoré d'une multitude de commissions parmi lesquelles il y en a plusieurs qui disposeront de mon talent et de mon temps. En vérité, plus j'y pense, et moins je puis me persuader que cette souveraine, qui est si grande en tout, me cède l'avantage sur elle dans cette occasion; car il faut que tu saches que c'est moi-même qui lui ai lié les mains et qui ai arrêté sa bienfaisance. Tu me demanderas pourquoi j'en ai usé de cette manière, et je vais te le dire. A peine fus-je arrivé à Pétersbourg, que des gueux écrivirent de Paris, et d'autres gueux répétèrent à Pétersbourg, que, sous prétexte de venir remercier des premiers bienfaits, j'en venais solliciter de nouveaux : cela me blessa, et à l'instant je me dis à moi-même : Il faut que je ferme la bouche à cette canaille-là. Lors donc que j'allai prendre congé de Sa Majesté Impériale, je lui portai une espèce de supplique dans laquelle je lui disais que je la priais instamment, et cela sous peine de flétrir mon cœur, de ne rien ajouter, mais rien du tout, à ses premières grâces. Elle m'en demanda la raison, comme je m'y attendais. « C'est, lui répondis-je, pour vos sujets et pour mes compatriotes, pour vos sujets, à qui je ne veux pas laisser croire ce qu'ils ont eu la bassesse de m'insinuer, que ce n'était pas la reconnaissance, mais un motif secret d'intérêt qui avait occasionné mon voyage; j'ai à cœur de les détromper là-dessus, et il faut que Votre Majesté ait la bonté de me seconder; pour mes compatriotes, auprès desquels je veux conserver mon franc-parler; il ne faut pas lorsque je leur dirai la vérité de Votre Majesté qu'ils croient entendre la voix de la reconnaissance qui est toujours suspecte. Il me sera plus doux, lorsque je ferai l'éloge de vos grandes qualités, d'en être cru, que d'avoir plus d'argent. » Elle me répliqua : « Êtes-vous riche? — Non, madame, lui dis-je; mais je suis content, ce qui vaut mieux. — Que ferai-je donc pour vous? — Beaucoup de choses; premièrement, Sa Majesté, qui ne voudrait pas m'ôter pour deux ou trois ans l'existence que je lui dois, acquittera les dépenses de mon voyage, de mon séjour et de mon retour, observant qu'un phi-

losophe ne voyage pas en grand seigneur » ; et elle me répondit : « Combien voulez-vous ? — Je crois que quinze cents roubles me suffiront. — Je vous en donnerai trois mille. — Secondement, Votre Majesté m'accordera une bagatelle qui tire tout son prix d'avoir été à son usage. — J'y consens, mais dites-moi quelle est la bagatelle que vous désirez. » Je lui répondis : « Votre tasse et votre soucoupe. — Non, cela se casserait et vous en auriez du chagrin ; je penserai à autre chose. — Troisièmement, de m'accorder un de vos officiers qui me reconduise et me remette sain et sauf dans mon foyer, ou plutôt à La Haye où je passerai trois mois pour le service de Votre Majesté. — Cela sera fait. — Quatrièmement, de recourir à Votre Majesté en cas que je vinsse à être ruiné par les opérations du gouvernement, ou par quelque autre accident. » Elle me répondit à cet article : « Mon ami (ce sont ses mots), comptez sur moi, vous me trouverez en toute occasion, en tout temps. » Tu penses bien que cette bonté me fit pleurer à chaudes larmes, et elle presque aussi. Cette soirée fut de la plus grande douceur pour tous les deux : elle le dit à Grimm qu'elle vit après moi. Elle ajouta : « Mais vous partez donc incessamment? — Si Votre Majesté le permet. « Mais au lieu de vous en retourner, que ne faites-vous venir toute votre famille ? — Hélas! madame, lui dis-je, ma femme est âgée et très-valétudinaire, et j'ai une belle-sœur qui touche à la quatre-vingtaine. » Elle ne répliqua rien à cela. « Quand partez-vous ? — Lorsque la saison le permettra. — Ne me faites point d'adieux, parce que les adieux chagrinent. » Aussitôt elle ordonna une voiture à l'anglaise toute neuve, où je pourrais être assis ou couché comme dans un lit, et pourvut à tout ce qui tenait à la sûreté et à la commodité de mon voyage. Elle chercha parmi les officiers celui qui me convenait le mieux. Elle nomma pour me conduire un galant homme plein d'honnêteté, de connaissances et d'esprit. Je suis tenté de lui faire présent de ma montre, qu'en penses-tu? Il n'y a sorte d'attentions que cet homme, qui est du collége au bureau des colonies et de la chancellerie du prince Orlow, n'ait eues pour moi. Dis-moi ton avis là-dessus, je ferai ce que tu me conseilleras ; ainsi, réponse sur-le-champ. La veille de mon départ, elle dit à Grimm : « Je suis enchantée, j'ai enfin découvert, à force d'y rêver, quelque chose qui aura été à mon usage, et qui fera plaisir à Diderot. »

Le jour de mon départ, le matin, elle parut au milieu de sa cour avec une bague au doigt. Elle appela un de ses chambellans, et tirant cette bague de son doigt, elle dit à cet officier : « Tenez, prenez cette bague et portez-la de ma part à M. Diderot ; dites-lui que je l'ai portée. C'est une bagatelle comme il me l'a demandée, mais je suis sûre que cette bagatelle lui fera plaisir. » Cette bague était une pierre gravée, et cette pierre gravée était son portrait. Il faut que tu saches que quand je lui eus demandé la bagatelle à son usage, et nommé sa tasse et sa soucoupe, j'ajoutai : Ou une pierre gravée. Elle répliqua : « Je n'en avais qu'une belle, et je l'ai donnée au prince Orlow. » Je lui répondis : « Il n'y a qu'à la redemander. — Je ne redemande jamais ce que j'ai donné. — Quoi! madame, vous avez de ces scrupules-là entre amis ? « Elle sourit. Tiens, ma femme, j'ai peine à te continuer cette conversation, car je sens que mon âme s'embarrasse. Cette femme-là est aussi bonne qu'elle est grande ; car il faut que tu saches que le prince Orlow a été son favori : au reste elle avait fait un excellent choix, car c'est un homme plein d'élévation et il n'y a que ses quatre frères qui le vaillent ; ce sont eux qui l'ont mise sur le trône.

Voilà, ma bonne, comment on cause avec l'impératrice de Russie, et cette conversation que je viens de te rendre ressemble aux soixante autres qui l'avaient précédée.

Cette belle voiture qu'elle avait ordonnée s'est rompue à Mittau, c'est-à-dire à environ deux cent trente lieues de Pétersbourg.

A présent, ma bonne, tu sais tout. Ne brûle pas cette lettre. Écoute, si je donne ma montre à mon conducteur, elle le saura; et d'ailleurs elle me sert si peu, et j'ai pensé en faire présent à M. de Nariskin. A présent tu sais tout, qu'en penses-tu? Crois-tu que Sa Majesté Impériale s'en tienne strictement aux articles de notre traité, et ne fasse plus rien pour moi?

Avant de lui présenter cette supplique, où je mettais moi-même des bornes à sa bienfaisance, comme elle pouvait être mésinterprétée, et masquer une vue intéressée sous de beaux dehors, je la montrai à Grimm et à deux ou trois honnêtes gens, les suppliant instamment de m'en dire leur avis ; tous me dirent unanimement qu'elle était de la délicatesse la plus touchante, et qu'elle ne prêtait, par aucun côté, à une mauvaise interpré-

tation : en conséquence je ne balançai pas à la lui lire et à la lui présenter. Comme c'était en effet mes véritables sentiments, la lecture que j'en fis acheva de lui donner le caractère de la vérité, et Sa Majesté Impériale en fut tout à fait touchée.

Le baron de Noltken, ministre de Suède à Pétersbourg, un de ceux que j'avais consultés, vint quelques jours après savoir comment la supplique avait pris. « Fort bien », lui dis-je. Il me répondit : « J'étais sûr de son effet. » Et il ajouta : « Vous avez fait votre devoir en très-galant homme, en homme parfaitement désintéressé, et je suis bien sûr que l'impératrice fera le sien. — Mais, monsieur le baron.... — J'entends, vous avez parlé très-sérieusement à l'impératrice ; ce que vous lui avez dit, c'est ce que vous pensez réellement ; mais il est impossible qu'elle vous prenne au mot. Elle a été frappée de vos raisons parce qu'elles sont bonnes. Elle ne voudra pas ôter au bien que vous direz d'elle le caractère de la vérité ; mais quand vous aurez parlé, elle agira. C'est ce que je ferais à sa place, et ce qu'elle fera : ainsi elle différera plus ou moins les marques de sa bienfaisance, mais elles viendront, n'en doutez pas ; car je la connais, cela est tout à fait selon sa manière de faire. »

Ma bonne, que le ministre de Suède ait rencontré ou non, je te jure que cela m'importe peu ; je suis content de moi, et je serai toujours content d'elle. Nous lui devons tout ; quoi que j'aie fait et que je fasse, je demeurerai toujours en reste. Voilà tout ce que je vois, et je ne verrai jamais autrement, ni toi non plus, car je te connais.

Adieu, ma bonne, je t'embrasse de tout mon cœur ; salue tout le monde de ma part.

Il est bien décidé que mon retour ne me coûtera rien, et que mon conducteur a eu ordre de l'impératrice de faire toutes les dépenses du voyage, et de ne rien recevoir de moi. Cela m'a fait plaisir sans me surprendre ; je reconnais bien la souveraine à ce généreux procédé.

LXIII

A M. M***, A PARIS[1].

La Haye, ce 9 avril 1774.

Mon ami, après avoir fait quinze cents lieues et la moitié de cette tournée en vingt-deux jours, me voilà à La Haye depuis le 5 de ce mois, jouissant d'une très-bonne santé et moins fatigué que je ne l'étais après une de nos promenades. Je vous parle dans l'exacte vérité. Ah ! mon ami, le beau voyage que j'ai fait ! la grande, l'extraordinaire femme que j'ai vue ! Vous ne direz pas que je suis payé pour en parler ainsi, car je n'ai rien voulu d'elle. J'ai donné la loi sur cet article à la souveraine la plus despote qu'il y ait en Europe. J'ai voulu fermer la bouche aux malveillants de son empire qui disaient que j'étais venu solliciter de nouvelles grâces sous prétexte de remercier des anciennes et avoir mon franc-parler avec vous, gens incrédules de Paris. Lorsque je vous louerai cette femme, ce sera bien l'éloge fait par la vérité et non par la reconnaissance, toujours un peu suspecte d'exagération. Écoutez, mon ami : voici en quatre mots l'histoire de mon voyage. J'ai eu quarante-cinq jours de beau temps pour aller. J'arrive. Je suis présenté à Sa Majesté et j'obtiens l'entrée de son cabinet tous les jours seul à seule. Je suis comblé de ses bontés ; tous les seigneurs de la cour m'accablent de politesses, cela va sans dire. Le terme de mon séjour arrive ; je lui demande mon congé ; elle me l'accorde avec peine ; je lui demande pour toute grâce de satisfaire aux dépenses de mon voyage, de mon séjour et de mon retour ; je lui en dis les raisons, et elle les approuve, parce qu'elles lui paraissent honnêtes et sortir d'une âme vraie et désintéressée ; je lui demande une bagatelle dont tout le prix soit d'avoir été à son usage ; elle me la promet, et la veille de mon départ, elle a la complaisance de porter à mon doigt une pierre gravée ; c'est son portrait. Je lui demande un de ses officiers qui me remette sain et sauf où je désirerai ; et elle ordonne elle-même tout ce qui peut faire la commodité et la

1. Publiée sans nom de destinataire dans l'édition Belin

sûreté de mon retour. Je pars le 5 mars, au milieu d'un dégel, et j'ai trente jours d'une saison qui n'aurait pas été plus favorable, quand elle aurait été faite à mes ordres. A quelques verstes de Pétersbourg, l'hiver se remontre, des neiges tombent, les chemins se durcissent, et les terribles claies dont ils sont faits se couvrent de matelas de duvet sur lesquels nous glissons plus de deux cents lieues. La Courlande, cette énorme fondrière, m'offre la plus belle route, une grande glace sur laquelle la neige affermit le pas des chevaux; le reste du voyage, des matinées et des soirées d'un bal d'hiver, et entre ces matinées et ces soirées, des jours d'une chaleur de printemps et même d'été. C'est ainsi que j'arrive à La Haye en moins de temps que les courriers n'en emploient dans la belle saison. Cependant, mon ami, nous avons laissé en chemin quatre voitures fracassées. J'ai pensé me perdre dans les glaces à Riga, et me fracasser un bras et une épaule dans un bac, pendant la nuit, à Mittau. En allant, j'ai fait deux maladies, l'une à Dresbourg, l'autre à Nerva; deux inflammations d'entrailles. J'ai eu deux fois la néva à Pétersbourg. La néva est la diarrhée que donnent les eaux de cette rivière, comme les eaux de la Seine à Paris; quelques jours avant mon départ, une violente attaque de poitrine dont on a cru que je mourrais, et qui s'est dissipée presque aussi promptement qu'elle est venue. Mon ami, c'est ici le pays des grands phénomènes, tant au physique qu'au moral; sans vouloir en trop dire de bien, soyez sûr que celui qui y apporte des talents et des mœurs y trouve une récompense très-convenable. La plupart des Français qui y sont se déchirent et se haïssent, se font mépriser et rendent la nation méprisable; c'est la plus indigne racaille que vous puissiez imaginer. Mais nous jaserons de tout cela à notre aise. Mais quand? Peut-être avant quinze jours; peut-être pas avant trois mois. Je suis chargé de publier les statuts des différents établissements que Sa Majesté a formés pour l'utilité de ses sujets. Si le libraire hollandais est un juif, un arabe, comme à son ordinaire, je pars pour Paris; et si je puis l'amener à des conditions à peu près raisonnables, je reste. Mais j'oubliais de vous parler d'un de mes plaisirs les plus vifs, c'est d'avoir embrassé un matin M. le comte de Crillon et M. le prince de Salm. Si vous saviez ce que produit la présence d'un compatriote qu'on aime qu'on estime, et qu'on retrouve subite-

ment à sept ou huit cents lieues de sa patrie : et Grimm dont je me sépare à Paris, incertains si nous ne nous reverrons jamais, qui parcourt un arc de cercle dont l'extrémité se termine à Pétersbourg, tandis qu'à l'insu l'un de l'autre, je parcours un arc de cercle opposé qui aboutit au même endroit sous le pôle ! Avec quelle violence on se précipite entre les bras l'un de l'autre ! On est bien longtemps à se serrer, à se quitter, à se reprendre, à se serrer encore, sans pouvoir parler. Ce voyage est plein de particularités inattendues et délicieuses. J'ai beaucoup travaillé en allant, infiniment pendant mon séjour, peu en revenant. Je vous voyais tous, dès le premier pas, à l'extrémité de ma route, et cette douce idée n'en laissait arriver aucune autre, etc.

LXIV

AU GÉNÉRAL BETZKY[1].

A La Haye, ce 9 juin 1774.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

Vous auriez grande raison de vous plaindre si je laissais partir un voyageur d'à côté de nous sans vous donner un signe de vie. Grâce aux bontés du prince de Galitzin, je souffre moins de la prolongation de mon exil ; je laisse crier ma femme, mes enfants, mes amis et mes connaissances et je m'occupe sans cesse de l'édition de votre ouvrage. L'imprimeur hollandais a pris enfin le mors aux dents et va aussi bien qu'on peut l'exiger d'une grosse et vieille rosse poussive. Nous sommes à peu près à la moitié de notre tâche, cela aura du succès et beaucoup, je vous en réponds ; nous faisons deux éditions à la fois ; une in-4° avec tout le faste typographique ; une en in-8 ou in-12 simple et que tout amateur pourra se procurer à peu de frais.

J'ai fait usage de votre note sur l'inexactitude des gazetiers

1. Inédite. Communiquée par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne.

qui ont parlé et si mal parlé de la médaille que le sénat vous a décernée.

Je vous ai envoyé un petit livret dont tous les paragraphes peuvent entrer dans le catéchisme moral que Sa Majesté Impériale désire.

Vous recevrez incessamment deux exemplaires de l'ouvrage de l'abbé Raynal qui a déjà paru en France et qui doit paraître incessamment ici. Cette nouvelle édition est divisée par chapitres, augmentée de cartes géographiques, et d'un volume de plus.

J'ai entre les mains un billet de mille écus, payables à l'ordre du docteur Clerc au commencement de l'année prochaine; tâchez de le déterminer à m'instruire sur ce qu'il veut que je fasse de ce billet.

Je ne vous dis rien du reste de vos commissions, ni de celles de M. le comte de Munich, et pas davantage de celles de Sa Majesté Impériale ; pour m'en acquitter à votre gré et au mien, il faut que je sois en France.

En buvant ici la santé de M. le vice-chancelier, nous buvons aussi la vôtre; et nous nous flattons quelquefois que vous en faites autant de votre côté.

N'oubliez pas, monsieur le général, de renouveler à Sa Majesté Impériale les témoignages de mon respect, de mon entier dévouement et de la reconnaissance éternelle que je lui dois pour toutes les bontés dont elle a bien voulu m'honorer. Je ne voudrais pas pour tout ce que je possède n'avoir pas fait le voyage de Pétersbourg. J'ai tant écrit de cette grande et digne souveraine, depuis que je suis ici, que quand la fin de votre ouvrage me permettra de revoir mon pays et les miens, il ne me restera plus qu'à retourner de toutes les façons que mon cœur m'inspirera ce que j'en ai dit. Je me trompe, avec un peu de mémoire, je retrouverai encore beaucoup de traits qui me seront échappés, et je ne serai de longtemps dans le cas de me répéter.

Envoyez-moi bien scrupuleusement toutes les choses que vous m'avez promises ; surtout n'oubliez aucune de celles qui peuvent attester à mes compatriotes l'excellence de l'éducation que vous donnez à vos jeunes demoiselles, et leurs succès étonnants en tout genre. Songez que j'aurai à persuader des gens qui par mille raisons ne seront pas fort disposés à m'en croire, quoique j'aie pris toutes précautions pour les empêcher

de détourner mon éloge de l'exacte vérité, et de l'imputer à la reconnaissance et à la vénalité.

Présentez mon respect à Mme et Mlle Lafont et à leurs très-aimables élèves. Je garde très-précieusement les leçons dont elles m'ont honoré avant mon départ.

J'attends des dessins que je puisse joindre à ces lettres.

J'embrasse de tout mon cœur, si toutefois ils veulent bien me le permettre, et M. le comte de Munich, et M. le vice-chancelier et Mlle Anastasia, et Mme Clerc et le docteur; qui sait si la fantaisie de vous aller voir ne me reprendra pas quelque jour? Je ne crains plus la fatigue des voyages; je suis réconcilié avec votre climat; et vous m'avez tous diablement gâté par votre indulgence; quand je dis tous, vous pensez bien que je n'en excepte pas Sa Majesté Impériale.

Portez-vous bien; je ne connais rien dans ce monde dont un homme qui a pour soi l'attestation du censeur que la nature a placé au-dessous de la mamelle gauche puisse se laisser affecter jusqu'à un certain point. Faites le bien; faites-le avec cette merveilleuse opiniâtreté que le ciel vous a donnée, ayez bon appétit; buvez, mangez et dormez bien, jusqu'à ce que le dernier sommeil vienne fermer les yeux d'un excellent citoyen, et donner des regrets à sa nation. Monsieur le général, il faut être mort pour obtenir justice des vivants, cela est fâcheux; mais comme tous les hommes distingués ont subi ce sort, vous aurez la bonté de vous y soumettre.

Je suis, etc.

LXV

AU MÊME[1].

A La Haye, ce 15 juin 1774.

MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

Votre édition va son train. Vous avez reçu l'esquisse du petit catéchisme moral. Vous recevrez incessamment la nouvelle

1. Inédite. Communiquée par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne.

édition de l'ouvrage de l'abbé Raynal; et voici la réponse de Mlle Biheron à la proposition que je lui ai faite de passer en Russie. Je vous supplie de communiquer cette réponse à Sa Majesté Impériale.

Mlle Biheron sera très-flattée de contribuer, pour sa petite part, à la perfection des établissements ordonnés par une souveraine qui honore le trône et son sexe, et qui n'a pas dédaigné de jeter les yeux sur elle. Ce sont les mots mêmes de Mlle Biheron. Elle fera partir tous ses ouvrages par la mer. Pour elle, il lui est impossible d'aller autrement que par terre; elle a cinquante-cinq ans; elle commence à devenir vieillotte; sa santé a beaucoup souffert de la continuité de ses travaux. Elle a fait deux fois le voyage d'Angleterre, et chaque traversée a pensé lui coûter la vie. Ce n'est ni pusillanimité ni délicatesse; elle ne balancerait pas à s'embarquer à Rouen, sans les expériences fâcheuses qu'elle a par devers elle.

Elle s'engage : 1° A démontrer l'anatomie à vos jeunes demoiselles, sur ses pièces;

2° A dresser des maîtresses qui puissent, quand elle n'y sera plus, en former d'autres et continuer les démonstrations anatomiques dans la maison aussi parfaitement qu'elle, et cela tant qu'il y aura des élèves;

3° S'il se trouve un sujet de quelque sexe qu'il soit, avec le talent et le goût nécessaires pour la copier, l'égaler, la surpasser même, à le former, à l'instruire, à ne lui rien céler de sa manière d'opérer; ce qui ajouterait une nouvelle occupation très-singulière et très-intéressante à la multiplicité de celles que vous présentez à l'inclination naturelle de vos demoiselles;

4° Elle ne met aucun prix à ses pièces anatomiques, qui sont en très-grand nombre; ce qu'elle en exécutera à Pétersbourg d'année en année fera suite avec sa collection. Le tout restera dans la maison, et elle n'a pas le moindre souci sur le sort qu'il plaira à Sa Majesté Impériale de lui faire;

5° Elle n'est pas plus inquiète de l'honoraire qu'il plaira à Sa Majesté Impériale d'attacher soit aux leçons qu'elle donnera aux jeunes demoiselles, soit à la peine qu'elle prendra pour former des maîtresses et pour instruire un sujet aux procédés de son art;

6° Mlle Biheron a de la noblesse dans l'âme, beaucoup de douceur, les mœurs les plus pures; des lumières même rares parmi les hommes; en un mot toutes les qualités qui peuvent assurer la satisfaction de Sa Majesté Impériale, la vôtre et la sienne. Trouvez seulement le moyen de la faire arriver; c'est tout ce qu'elle ose demander; et, malgré la modicité de sa fortune, c'est avec une sorte de répugnance qu'elle hasarde cette demande; mais songez que c'est une fille et qu'elle ne peut guère s'exposer à faire une aussi longue route sans une femme de chambre et sans un valet. Lorsque vous aurez pourvu à la bienséance et à la sûreté, vous aurez fait tout ce qu'elle exige.

J'attendrai la décision de Sa Majesté Impériale pour la faire passer à Mlle Biheron, qui partage avec le reste de ma nation l'enthousiasme pour Sa Majesté Impériale et qui serait désolée que, la négociation entamée venant à manquer, elle fût privée de voir un être qui se voit si rarement, un souverain digne de l'être. Quand je parle du reste de ma nation, j'entends les honnêtes gens, ceux qui sentent et qui pensent, et qui ne sont pas à quatre cents lieues de Paris.

Et puis, monsieur le général, venons à la dernière lettre dont vous m'avez honoré.

J'ai frissonné en passant la Douïna[1]*?* De par tous les diables, on frissonnerait à moins. Des glaces crevassées de tous côtés; un fracas enragé à chaque tour de roue de la voiture pesante; de l'eau qui jaillit de droite et de gauche; un pont de cristal qui s'enfonce et qui se relève en craquant. Rangés tous autour d'une table bien servie, assis sur des coussins bien mollets, vous en parlez tout à votre aise. M. Bala[2] vous dira si je suis une poule mouillée. Ulysse s'étoupa les oreilles et se fit attacher au mât de son vaisseau. S'il eût été plus brave que moi sur la Douïna, j'aurais eu plus de confiance en ma sagesse qu'il n'en eut en la sienne, aux environs de la demeure des Sirènes. Chacun a son côté faible. Le héros grec eut peur de manquer de fidélité à sa Pénélope; et moi, j'ai eu peur d'être noyé et de ne plus revoir la mienne. L'adultère est certainement un grand péché; mais

1. V. dans les *Poésies diverses*, t. IX, p. 28, le *Passage de la Douïna sur la glace*.

2. Chargé par l'impératrice d'accompagner Diderot jusqu'en Hollande.

j'aimerais mieux l'avoir commis dix fois que d'être noyé une seule.

Eh bien! monsieur le général, nous encyclopédiserons donc, et je puis prendre mes mesures en conséquence de vos ordres. Cela sera fait. Je vous croyais bien convaincu de la gloire qui en résulterait pour Sa Majesté Impériale, mais pas assez de l'avantage qui en reviendrait à vos établissements, et j'étais incertain sur le dernier parti que vous prendriez.

Je ne vous dissimulerai pas qu'il m'est doux de penser que ceux qui ont tout mis en œuvre pour m'empêcher de faire une grande et belle chose en auront pourtant le démenti; que ces barbares qui s'appellent policés par excellence grinceront les dents lorsque je pourrai vous livrer le plus beau manuscrit qui ait jamais existé et qui existera jamais; que la Russie leur enlèvera l'honneur de l'avoir produit et qu'il ne leur restera que la honte de leurs anciennes persécutions.

O madame (c'est à Sa Majesté Impériale que je m'adresse), ô monsieur le général, la belle et digne vengeance que vous me faites entrevoir!

Je travaillerai pour vos propres enfants, dont je n'ai pas eu l'esprit d'accroître le nombre d'un seul, comme s'ils m'appartenaient tous; et vous pouvez compter que je ne gaspillerai pas une obole de leur patrimoine.

Je recevrai avec satisfaction le diplôme de leur maison, et je m'en tiendrai toujours honoré.

Les assurances de votre estime me sont infiniment chères.

Je présente mon respect à toute l'aimable et honnête société qui a la bonté de se ressouvenir de moi.

Que Dieu garde M[lle] Anastasia de l'ennui et du Napolitain.

Je présente mes très-humbles civilités à toutes ces demoiselles et à leurs dignes maîtresses.

En quelque coin du monde que je sois, j'y révère M. le vice-chancelier et M. le comte de Munich.

Si M. le général avait quelque pitié d'une bonne sexagénaire, il me ferait toucher les fonds qu'il m'annonce au commencement de septembre et soulagerait la bonne femme des embarras d'un déménagement à faire dans la mauvaise saison; cependant il est le maître de négliger cette petite considération qui n'est que d'un bon mari.

M. le général sait aussi bien que moi comment on témoigne son respect, son hommage et sa reconnaissance à une souveraine bienfaisante; ainsi j'espère qu'il aura la bonté de prendre ce soin pour moi, sans que je sois obligé de l'en remercier.

J'aurai donc les dessins ! j'aurai donc celui de la machine au rocher ! et des pierres ! Tout cela me fait grand plaisir.

C'est M. de Sartine, notre lieutenant de police, qui succède à M. de La Vrillière. L'exécution de notre projet n'en sera que plus facile ; M. de Sartine n'est pas mon protecteur, c'est mon ami de trente-cinq ans; il m'a écrit deux fois pendant mon absence de France; une fois ici, une fois à Pétersbourg; il est tolérant autant qu'il peut l'être.

Je vous avais prédit, monsieur le général, qu'à peine notre projet aurait transpiré, que ceux qui s'occupent à présent des réimpressions en seraient alarmés, et me feraient des propositions. La chose est arrivée. Je n'ai pas daigné leur répondre; car il est bien décidé dans ma tête que, si je ne refais pas l'*Encyclopédie* pour vous, je ne veux plus entendre parler de cet ouvrage, à quelque condition que ce puisse être. Ou vous l'aurez telle que je la conçois, ou elle leur restera telle qu'elle est, telle qu'ils l'ont voulue. Elle n'est encore que trop bien pour cette canaille-là. Il ne leur faut que des hommes et des ouvrages médiocres ; et à juger de leur état à venir par les premiers symptômes de leur récente maladie, j'espère qu'ils n'en manqueront pas.

Je suis, avec respect, monsieur le général, etc.

J'ai fait l'usage convenable de votre note sur la médaille[1]; je n'oublierai jamais rien de ce qui pourra vous être agréable.

1. V. t. III, p. 413.

LXVI

AU DOCTEUR CLERC[1].

A La Haye, ce 15 juin 1774.

Il faut, monsieur et cher docteur, que je vous fasse une histoire ou un conte. Un galant homme de notre pays eut deux procès à la fois; l'un avec sa femme qui l'accusait d'impuissance, l'autre avec une maîtresse qui l'accusait de lui avoir fait un enfant; il disait : Je ne saurais les perdre tous deux. Si j'ai fait un enfant à ma maîtresse, je ne suis pas impuissant et ma femme en aura un pied de nez. Si je suis impuissant, je n'ai pas fait un enfant à ma maîtresse, et celle-ci en aura le nez camus. Point du tout, il perdit ses deux procès, parce qu'on les jugea l'un après l'autre. Cela vous paraît bien ridicule; eh bien! c'est ce qui vient de m'arriver tout à l'heure à moi-même avec un auteur et un libraire à qui j'avais vendu le manuscrit de l'auteur. Je disais : Si le libraire est mécontent, l'auteur sera satisfait; et si l'auteur n'est pas satisfait, le libraire sera content. Point du tout. Ils me chantent pouille tous deux.

Je vous proteste, docteur, que j'ai fait de mon mieux; vous ne pensez pas qu'il est ici d'usage de ne rien payer; vous ne pensez pas que je n'aurais pas eu un écu de plus à Paris, et qu'on vous y aurait mis en capilotade. Votre manuscrit est fourré de lignes qu'aucun censeur royal n'aurait osé vous passer. Ainsi, madame Clerc, dites à votre mari qu'il se taise et qu'il me laisse en repos.

Je n'enverrai point votre billet à M. de Matinfort; il est plus sûr, il me semble, de le confier à Grimm, que nous attendons d'un jour à l'autre, que de le risquer par la poste.

C'est Rey qui se charge de vous expédier votre ballot d'exemplaires, et qui s'en acquittera mieux que moi. Je ferai, du reste, ce que vous me prescrirez.

1. Inédite. Communiquée par M. le baron de Boyer de Sainte-Suzanne.

Comment! vrai! l'*Encyclopédie* est une affaire décidée! Point de mauvaise plaisanterie, docteur, s'il vous plaît; quoi! je ne mourrai pas sans avoir fait encore une bonne action et refait un grand ouvrage; une bonne action, en dotant, pour ma part, un établissement élevé pour l'humanité; refait un grand ouvrage, en le conformant au plan sur lequel il avait été projeté; je ne mourrai pas sans m'être bien dignement vengé de la méchanceté de mes ennemis; je ne mourrai pas sans avoir élevé un obélisque sur lequel on lise : « *A l'honneur des Russes et de leur souveraine et à la honte de qui il appartiendra!* » je ne mourrai pas sans avoir imprimé sur la terre quelques traces que le temps n'effacera pas! J'y mettrai les quinze dernières années de ma vie; mais, à votre avis, qu'ai-je à faire de mieux?

J'étais en train, lorsque j'ai reçu votre lettre, de préparer une édition complète de mes ouvrages; j'ai tout laissé là. Ces deux entreprises ne peuvent aller ensemble; faisons l'*Encyclopédie,* et laissons à quelque bonne âme le soin de rassembler mes guenilles, quand je serai mort.

A présent que j'y réfléchis plus sérieusement, la circonspection de M. le général ne me surprend plus. L'affaire d'intérêt ne pouvait pas être aussi claire pour lui que celle d'utilité et de gloire pour la souveraine. Il s'est donné le temps d'entendre et de me connaître. Les grands sont si sujets à rencontrer des fripons qu'ils se méfient des honnêtes gens. Si nous avions été dix ou douze ans à leur place, nous nous méfierions comme eux.

M. de Sartine, je ne dis pas mon protecteur, mais mon ami de trente ans, remplace M. de La Vrillière; jugez comme cela faciliterait ma besogne, si elle était sujette à difficultés.

Renouvelez les assurances de dévouement et de respect de ma part à MM. Durand, De Lacy et de Noltken.

L'édition va son train; nous gémissons sous deux presses, l'une à Amsterdam, l'autre ici. J'y mets tout ce que je sais. Maudit arabe que vous êtes, qui toisez l'amitié sur l'importance des services, faites-vous couper le prépuce, et puis judaïsez, et jurez après cela tant qu'il vous plaira.

Mon respect à tous les dignes commensaux de la table ronde.

Je vais sonder mes coopérateurs; et je ne tarderai pas à vous en rendre compte.

Je vous dirais bien quelques nouvelles publiques, mais le lendemain détruit l'ouvrage du jour ou de la veille.

Je vous embrasse, j'embrasse Mme Clerc et le petit ourson blanc ; s'il vous vient quelque mot bien saugrenu et bien doux, adressez-le de ma part à Mlle Anastasia.

Mais, dites-moi, ne pouvez-vous pas engager M. le général à m'expédier les fonds qu'il m'a promis, plutôt au commencement qu'à la fin de septembre? Cela fait la différence de trois mois et peut-être de six pour mes arrangements. Les grands seigneurs, qui n'ont l'embarras de rien, ne savent pas ce que c'est qu'un déménagement, et un déménagement dans la mauvaise saison.

Le prince Orloff m'a promis des minéraux, j'ai laissé un petit catalogue à M. le vice-chancelier. Ce sont tous de fort honnêtes gens; mais ces honnêtes gens-là ont tant d'affaires, comme de boire, manger et dormir, dans toutes les combinaisons possibles!

J'ai écrit, il y a quelques jours, à le M. vice-chancelier un petit billet pantagruélique. C'est style d'ancien welche. Peut-être n'y entendra-t-il rien.

J'attends mes malles et tous vos envois; n'oubliez pas la suite des anecdotes polonaises. Adieu, mon cher docteur : lorsque la mélancolie vous prendra, faites-vous dire à l'oreille, deux ou trois fois de suite, par Mme Clerc, le soir et le matin, la formule mais bien articulée.

LXVII

A NECKER.

12 juin 1775.

Je ne suis pas un de ceux qui vous doivent le moins de reconnaissance pour le bel ouvrage que vous venez de publier [1]. Je

1. *De la législation et du commerce des grains.* 1775, in-8.

n'ai pas mémoire d'avoir jamais fait une lecture qui m'ait autant intéressé; je n'en excepte pas même *l'Éloge de Marc-Aurèle.* Il faut convenir qu'il y a des plaisirs bien doux, et qui sont à bon prix. Huit jours de bonheur continu, et cela à moins de frais qu'il ne m'en eût coûté pour deux livres de pain par jour! L'équité restituera au frontispice un titre que la modestie en a supprimé; c'est la défense de la nation contre les nations rivales, c'est l'apologie du travail contre l'oisiveté, et de l'indigence contre la richesse. Cette cause pouvait être défendue par de bonnes ou de mauvaises raisons; mais il était difficile de s'en proposer une plus auguste, et, de quelque manière que l'on s'en tirât, on était sûr d'en remporter le renom d'honnête homme et de bon citoyen. On s'installait encore parmi les hommes de génie, lorsqu'on y montrait de la profondeur, de l'éloquence et de la finesse comme il vous est arrivé. J'ai plus de mérite que vous ne pensez peut-être à vous rendre toute cette justice; car avec un odorat un peu délicat, on croit s'apercevoir que vous ne faites pas grand cas de la philosophie et des lettres. Je n'ai garde de mettre sur la même ligne un chapitre de Nicole ou de Montaigne, l'*Iphigénie* de Racine ou le *Misanthrope* de Molière avec un *Traité des subsistance de première nécessité*; vous conviendrez que le plaisir que ces premiers ouvrages nous causent n'est pas sans utilité, et qu'il ne finira jamais. On dit : Vivre, et philosopher ensuite; je dis tout au contraire : Philosopher d'abord, et vivre après, si l'on peut. Peut-être eussiez-vous moins rabaissé ces sublimes leçons de morale qui ne s'adressent qu'à la portion opulente, oisive et corrompue de la société, si vous eussiez considéré l'influence bonne ou mauvaise, mais nécessaire, des mœurs des citoyens distingués sur la multitude qui les environne et qui les imite sans presque s'en apercevoir. L'opinion, ce mobile dont vous connaissez toute la force pour le bien et pour le mal, n'est à son origine que l'effet d'un petit nombre d'hommes qui parlent après avoir pensé, et qui forment sans cesse, en différents points de la société, des centres d'instructions d'où les erreurs et les vérités raisonnées gagnent de proche en proche, jusqu'aux derniers confins de la cité, où elles s'établissent comme des articles de foi. Là tout l'appareil de nos discours s'est évanoui, il n'en reste que le dernier mot. Nos écrits n'opèrent que sur une certaine classe de citoyens, nos

discours sur toutes ; c'est la glace devant laquelle l'homme qui respire a passé. Le peuple sait qu'il faut que le blé soit à bon marché, parce qu'il gagne peu, et qu'il a grand'faim ; mais il ignore et il ignorera toujours les moyens difficiles de concilier les vicissitudes des récoltes avec son besoin qui ne varie point. Qui est-ce qui décidera la querelle des économistes et de leurs adversaires? La raison. Et où est la raison? Dans les hommes d'État? Assurément elle y est en puissance, mais ceux qui croient tout savoir n'ont guère la tentation de s'instruire. Dans le peuple? Il n'a malheureusement pas le temps de la cultiver, de l'étendre et de s'en servir. Dans les gens du monde? Quand ils se résoudraient à vous sacrifier l'impérieuse frivolité de leurs distractions, ils ne vous entendraient pas. L'intérêt remue et déplace trop les gens d'affaires pour en espérer la lecture suivie d'un ouvrage qui demande de la tenue. A qui vous êtes-vous donc adressé? Qui est-ce qui parlera de votre travail et en parlera dignement? Qui est-ce qui en assurera le mérite et en accélera le fruit? C'est celui dont la fonction habituelle est de méditer, celui dont la lampe éclairait vos pages pendant la nuit, tandis que le reste des citoyens dormait autour de lui, épuisés par la fatigue des travaux ou des plaisirs; c'est l'homme de lettres, le littérateur, le philosophe. Songez que les ouvrages que nous feuilletons le moins, avec le plus de négligence et de partialité, ce sont ceux de nos collègues. La chose dont on parle le plus est celle qu'on sait le moins, et cela n'est pas si extravagant qu'on croirait bien ; on se tait naturellement de ce qu'on croit avoir approfondi. Quoi qu'il en soit, nous sommes ce petit nombre de têtes qui, placées sur le cou du grand animal, traînent après elles la multitude aveugle de ses queues. Vous êtes, dit-on, menacé d'une grêle de réponses. Je m'en réjouis; et vous aussi, n'est-ce pas? Je suis bien impatient et bien curieux de voir comment l'école se démêlera d'objections qui m'ont paru tout à fait insolubles. Je n'aurai pas tout le plaisir que je me promets si l'abbé Morellet n'est pas un de vos antagonistes. On prétendait, il y a quelques jours, que deux hommes ne pouvaient disputer publiquement sur la même question sans finir par s'aigrir, s'injurier et se haïr, et qu'ils n'avaient rien de plus sage à faire que d'éviter ce terrible conflit de l'amour-propre, s'ils voulaient continuer de s'estimer et de s'aimer. Sans trop pré-

sumer de moi, c'est une tâche que je croirais d'autant moins au-dessus de mes forces, que l'expérience journalière m'apprend que le sarcasme et l'injure réussissent moins aujourd'hui que jamais. Je vous ai lu avec toute l'attention dont je suis capable. Je ne vous dissimulerai pas que je vous ai trouvé de temps en temps difficile à entendre, mais il est vraisemblable que c'est plutôt ma faute que la vôtre. Celui qui lit un ouvrage sans y trouver un terme impropre, un tour de phrase obscur ou inusité, ou l'entend supérieurement, ou ne l'entend point du tout; supérieurement, puisqu'il peut subitement et sans effort rectifier l'inexactitude de l'expression; point du tout, puisque, ne sentant point ce défaut, la vue de l'auteur lui échappe. Il y a bien aussi quelques points sur lesquels je ne suis pas de votre avis; mais, pour un endroit souligné, il est resté des vingt pages de suite intactes, et où on lirait à la marge de mon exemplaire : Je voudrais bien savoir ce qu'ils diront à cela.

LXVIII

A BEAUMARCHAIS.

A Sèvres, ce 5 août 1777.

Vous voilà donc, monsieur, à la tête d'une insurgence[1] des poëtes dramatiques contre les comédiens. Vous savez quel est votre objet et quelle sera votre marche; vous avez un comité, des syndics, des assemblées et des délibérations. Je n'ai participé à aucune de ces choses, et il me serait impossible de participer à celles qui suivront. Je passe ma vie à la campagne, presque aussi étranger aux affaires de la ville qu'oublié de ses habitants. Permettez que je m'en tienne à faire des vœux pour votre succès. Tandis que vous combattrez, je tien-

1. Allusion à ce qu'on appelait alors l'*insurgence* des Américains, dont Beaumarchais se mêlait avec la même vivacité et au même moment que de l'insurgence des auteurs. (Note de M. de Loménie, qui a publié cette lettre dans son grand travail sur Beaumarchais, et l'a, en outre, confiée à G. Bourdin qui en a donné un fac-simile dans l'*Autographe*.)

drai mes bras élevés vers le ciel, sur la montagne de Meudon. Puissent les littérateurs qui se livreront au théâtre vous devoir leur indépendance! mais, à vous parler vrai, je crains bien qu'il ne soit plus difficile de venir à bout d'une troupe de comédiens que d'un parlement. Le ridicule n'aura pas ici la même force. N'importe, votre tentative n'en sera ni moins juste, ni moins honnête. Je vous salue, et vous embrasse. Vous connaissez depuis longtemps les sentiments d'estime avec lesquels je suis, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LXIX

A NAIGEON[1].

Cet homme[2] dites-vous, est né jaloux de toute espèce de mérite. Sa manie de tout temps a été de rabaisser, de déchirer ceux qui avaient quelque droit à notre estime. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? Est-on un sot, parce que cet homme l'a dit? Non. Qu'en arrive-t-il? Le cri public s'élève en faveur du mérite rabaissé, déchiré, et il ne reste au censeur injuste que le titre d'envieux et de jaloux.

Cet homme, dites-vous, est ingrat. Son bienfaiteur est-il tombé dans la disgrâce, il lui tourne le dos, et se hâte d'aller encenser l'idole du moment. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? En méprise-t-on moins l'idole et son encenseur? Non. Qu'en arrive-t-il? On dit peut-être de l'homme disgracié qu'il avait mal placé sa faveur, et de l'autre, qu'il est un ingrat.

Cet homme, dites-vous, a fait l'apologie d'un vizir dont les opérations écrasaient les particuliers, sans soulager l'empire. Soit; mais qu'est-ce que cela fait? Le peuple en est-il plus opprimé, et le vizir moins digne du mortier d'Amurat? Non. Et

1. Publiée, comme la lettre à Mme Diderot, dans les *Mélanges* de la Société des Bibliophiles français (t. V, 1827), par M. H. de Chateaugiron, qui tenait l'original (sans date ni signature) de Mme Dufour de Villeneuve, sœur de Naigeon. Il en existe un tirage à part.

2 Voltaire.

que dit-on du vizir? On dit en soupirant qu'il est toujours en faveur, et l'on attend. Et de son apologiste? que c'est un lâche ou un insensé.

Mais ce jaloux est un octogénaire qui tint toute sa vie son fouet levé sur les tyrans, les fanatiques, et les autres grands malfaiteurs de ce monde.

Mais cet ingrat, constant ami de l'humanité, a quelquefois secouru le malheureux dans sa détresse, et vengé l'innocence opprimée.

Mais cet insensé a introduit la philosophie de Locke et de Newton dans sa patrie, attaqué les préjugés les plus révérés sur la scène, prêché la liberté de penser, inspiré l'esprit de tolérance, soutenu le bon goût expirant, fait plusieurs actions louables, et une multitude d'excellents ouvrages. Son nom est en honneur dans toutes les contrées et durera dans tous les siècles.

Hé bien, à l'âge de soixante et dix-huit ans, il vint en fantaisie à cet homme tout couvert de lauriers de se jeter dans un tas de boue; et vous croyez qu'il est bien d'aller lui sauter à deux pieds sur le ventre, et de l'enfoncer dans la fange, jusqu'à ce qu'il disparaisse! Ah! monsieur, ce n'est pas là votre dernier mot.

Un jour cet homme sera bien grand, et ses détracteurs bien petits.

Pour moi, si j'avais l'éponge qui pût le nettoyer, j'irais lui tendre la main, je le tirerais de son bourbier, et le nettoierais. J'en userais à son égard comme l'antiquaire avec un bronze souillé. Je le décrasserais avec le plus grand ménagement pour la délicatesse du travail et des formes précieuses. Je lui restituerais son éclat, et je l'exposerais pur à votre admiration.

Bonjour, nous penserons diversement, mais nous ne nous en aimerons pas moins.

E facera ogn'uno al suo senno.

LXX

A DESESSARTS[1].

28 octobre 1778.

Vous avez, monsieur, des droits à mon estime comme acteur, et à mon amitié comme compatriote[2]; je désire de vous servir. On dit que vous faites à merveille le rôle du commandeur dans le *Père de Famille*, et je n'ai pas de peine à le croire. Vous pouvez donc le solliciter en mon nom, au premier comité. Représentez que mon ouvrage ne m'a jamais rien rendu; et que si l'on veut m'accorder une marque de reconnaissance à laquelle je serai très-sensible, on vous accordera, à vous, monsieur, la croix du sire d'Auvilé. J'espère que mon cher fils Molé et le bon père Brizard voudront bien s'employer en votre faveur. Saluez-les de ma part, monsieur le commandeur. Quoique vous soyez un fort méchant homme sur la scène, je sais que vous êtes un fort galant homme dans la société, et j'embrasse de tout mon cœur celui qui a mieux aimé amuser et instruire ses concitoyens que de les ruiner[3].

LXXI

AU PRINCE GALITZIN[4].

Ce 9 octobre 1780.

MON PRINCE,

J'ai confié à un galant homme, appelé M. Deudon, échevin de Malines, la dernière partie de vos oiseaux, avec les deux plan-

1. Archives de la Comédie-Française. Publiée dans la *Revue rétrospective*, 2e série, t. VII, p. 485.

2. Denis Dechanet, dit Desessarts, né à Langres en 1737, mort en 1793, excellait dans les *financiers*, les *manteaux* et les *grimes*. Son embonpoint servait de motif à des plaisanteries citées un peu partout.

3. Pour faire comprendre ce dernier trait, il suffit de rappeler que Desessarts avait été procureur avant d'être comédien. Il paraît que la gaieté du mot plut à celui auquel il était adressé, car on le trouve gravé au bas du portrait qu'on fit de lui lorsque son talent l'eut rendu tout à fait célèbre. On y lit : « J'aime mieux faire rire les hommes que de les ruiner. » (Note de M. Taschereau.)

4. Publiée par M. Cournault dans son étude sur Falconet et Marie-Anne Collot. *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, 2e période, 1869, p. 117-144.

ches qui vous manquaient. Il y a huit ou dix jours que ces deux rouleaux étaient à Bruxelles, et vous devez maintenant en être en possession.

J'ai relu ma correspondance avec Falconet, sur une mauvaise copie qu'il m'envoya de Pétersbourg, il y a dix ou douze ans. Cette copie est si défectueuse en plusieurs endroits qu'on ne les entend pas. Il y a ajouté je ne sais combien de choses pendant qu'il était en Russie. Je n'assurerais pas, mais je la soupçonne d'être incomplète en quelques autres. Nous sommes si pauvres, si mesquins, si guenilleux, si négligés, si ennuyeux et si diffus partout que cela fait pitié. Cela est plein d'endroits où nous nous tutoyons; et ce ton, qui peut passer dans un ouvrage manuscrit, est du plus mauvais goût dans un ouvrage imprimé. De mon côté, tandis que Falconet faisait ses additions, je faisais les miennes; quand on écrit au courant de la plume, tout ce qui peut être dit sur une question, ou ne vient pas, ou ne se dit pas comme il devrait être dit. Il y a parmi ses additions des choses auxquelles on peut faire une bonne réponse; parmi les miennes, il y en a sans doute auxquelles il ne manquerait pas de répliquer. Cet ouvrage, vaille que vaille, n'appartient pas à Falconet ni à moi, mais à tous les deux, et ne peut honnêtement paraître que du consentement de l'un et de l'autre. Il y a déjà pourtant eu une infidélité de commise. Je ne sais à qui il a confié notre manuscrit, mais on en a fait une traduction anglaise. S'il avait pensé qu'en permettant à l'ouvrage de sortir de ses mains il disposait du bien d'autrui et s'exposait à cet inconvénient, je crois qu'il aurait été plus circonspect. On peut confier sa bourse à qui l'on veut, mais on ne remet à personne la bourse d'un autre. Ce n'est pas ainsi que j'en ai usé, bien que je n'eusse pas trop mauvaise opinion ni de ma cause ni de mon plaidoyer, et qu'on m'en eût souvent demandé communication. Enfin, mon prince, on ne trouve pas mauvais qu'un homme se promène chez lui en robe de chambre et en bonnet de nuit; mais il faut être décemment dans les rues, en visite, dans une église, en public. Que Falconet publie ses lettres, si elles peuvent paraître sans copier les miennes, j'y consens. Pour celles-ci je m'y oppose formellement. J'ai promis à Mme Falconet de les relire, de les châtier sévèrement, d'y ajouter avec la dernière bonne foi ce que je peux alléguer en ma faveur, ce

qu'on peut m'objecter et d'envoyer ensuite ma copie à Falconet, à la condition que mes lettres du moins resteront telles que je les aurai faites; et je suis bien résolu à tenir parole. Mais quand me mettrai-je à ce travail et quand en sortirai-je? Je ne saurais faire aucune réponse précise là-dessus. Certainement je ne laisserai pas sur le métier une besogne importante dont je suis maintenant occupé, pour entreprendre celle-là.

On n'écrit pas comme on fait des ourlets et des idées ne se reprennent pas quand elles sont coupées, comme on renoue des bouts de fil. Je serais bien aise que nous paraissions tous deux avec quelque décence. Voilà mon avis, que je vous supplie de faire passer à Falconet, en lui envoyant cette lettre, dans laquelle, avec un peu de justice, il ne trouvera rien, je crois, qui puisse lui déplaire. Il aurait à se plaindre de moi, si je publiais cette correspondance sans sa participation, j'aurais à me plaindre de lui si elle devenait publique sans la mienne. Il fait imprimer ses œuvres en Suisse, à la bonne heure; mais cet œuvre-ci n'est ni le sien ni le mien. Si nous n'existions plus ni l'un ni l'autre, celui qui en deviendrait possesseur en userait comme il lui plairait. D'ailleurs, cet ouvrage, après que nous y aurons mis la main tous les deux, peut également paraître à Paris et à Lausanne; il n'y a rien qui puisse effaroucher un censeur.

Je suis avec respect, mon prince, etc.

LXXII

A MADAME NECKER[1].

A Paris, ce 1er mars 1781.

Madame,

Je ne sais si c'est à vous ou à M. Thomas que je dois la nouvelle édition de l'*Hospice;* mais, pour ne manquer ni à l'un ni à l'autre, permettez que je vous remercie tous les deux.

1. Inédite. Communiquée par M. le duc Albert de Broglie.

J'ai désiré l'*Hospice*, afin de le joindre au *Compte rendu* et de renfermer dans un même volume les deux ouvrages les plus intéressants que j'aie jamais lus et que je puisse jamais lire[1]. J'ai vu dans l'un la justice, la vérité, le courage, la dignité, la raison, le génie, employer toutes leurs forces pour réprimer la tyrannie des hommes puissants, et dans l'autre la bienfaisance et la pitié tendre leurs mains secourables à la partie de l'espèce humaine la plus à plaindre, les malades indigents.

Le *Compte rendu* apprend aux souverains à se préparer un règne glorieux, et à leurs ministres à justifier aux peuples leur gestion. L'*Hospice* enseigne leurs devoirs à tous les fondateurs et directeurs d'hôpitaux, grandes leçons qui resteront longtemps infructueuses; mais ceux qui les ont données marcheront sur la terre au milieu de l'admiration et des éloges de leurs contemporains, et n'en mériteront pas moins, de leur vivant ou après leur mort, un monument commun où l'on nous montrerait l'un instruisant les maîtres du monde, et l'autre relevant le pauvre abattu. Voilà, madame, ce que je pense, avec tous les citoyens honnêtes, de ces deux productions. S'il arrivait toutefois qu'on vous dît que je suis resté muet devant quelques malheureux personnages en qui le sentiment de l'honneur fût étouffé ou ne poignît jamais, et qui auraient eu l'imprudence de les attaquer, croyez-le, l'indignation et le mépris, lorsqu'ils sont profonds, se manifestent, mais ils ne parlent pas, et je suis persuadé qu'il est des circonstances où ce n'est pas honorer dignement la vertù que d'en prendre la défense.

Je suis, avec respect, etc.

1. Il s'agit du règlement de l'hôpital qui porte le nom de Mme Necker ; *Hospice de charité, institution, règles et usages de cette maison*. Imp. royale, 1780, in-4°, et du fameux *Compte rendu présenté au roi au mois de janvier 1781*, par Necker. Imp. royale, 1781, in-4°.

LXXIII

A CATHERINE II[1].

Paris, ce 25 août 1781.

Madame, les mots les plus simples de Votre Majesté Impériale ne sont pas de nature à se laisser oublier par l'homme doué d'un sens ordinaire qui a eu le bonheur de vous approcher et de les entendre. Je me souviens qu'entre les motifs qu'elle employait pour m'attacher à sa personne, elle me disait que le courant des affaires journalières consumait tout son temps, et qu'en me fixant auprès d'elle, elle m'occuperait à méditer sur différents textes relatifs à la législation. Malgré la profonde connaissance qu'elle a des talents et des esprits, je crois sincèrement et j'oserai lui dire qu'elle avait trop bonne opinion de moi, et que la tâche qu'elle se proposait de m'imposer aurait exigé tout le génie d'un Montesquieu. Quel autre que cet homme était capable de concevoir une idée digne de la réflexion de Catherine II? Mais il n'est plus, ce Montesquieu, et son successeur se fera attendre longtemps. Que pensera donc de moi Votre Majesté Impériale, si, au défaut d'un penseur aussi rare, j'avais la témérité de lui proposer un sujet autant au-dessus de moi qu'au-dessous de l'auteur de votre bréviaire[2]? C'est un jeune homme; il a des parents honnêtes, et il n'est pas sans ressources. Rien ne l'attache à son pays, ni passions, ni intérêts. Il désire d'être utile; il a profondément étudié nos lois, nos usages, nos coutumes, les progrès successifs de notre civilisation; il a le sens juste, le caractère doux et simple, des mœurs pures, des lumières sans prétention; avec de la modestie, les connaissances qu'une souveraine qui songe la nuit et le jour au bonheur

1. Cette lettre accompagnait les premiers cahiers de : *De la Monarchie française et de ses lois*, par Pierre Chabrit, conseiller au conseil souverain de Bouillon, et avocat au Parlement de Paris. Bouillon et Paris, 1783-85, 2 v. in-8. Elle est imprimée en tête du second volume.

2. C'est ainsi que Catherine appelait le livre de l'*Esprit des lois*. (Br.)

de ses sujets ne saurait manquer d'ambitionner. Pour qu'elle jugeât elle-même de son talent, il m'a permis de mettre sous ses yeux les premiers cahiers d'un ouvrage auquel il a été conduit par les études de la profession d'avocat. Si elle daignait l'appeler, il irait sans faste, il reviendrait comme il serait allé, et il aurait trop de vanité, s'il était humilié de n'avoir pas su répondre aux vues de Votre Majesté Impériale. Il est et je suis à ses ordres. Que je serais satisfait si j'avais trouvé par hasard une occasion de lui témoigner ma reconnaissance!

C'est avec ce sentiment qui ne pourrait s'affaiblir que dans une âme ingrate, et avec le plus profond respect, que je suis et serai toute ma vie, de Votre Majesté Impériale, etc.

LXXIV

A PHILIDOR[1].

Paris, ce 10 avril 1782.

Je ne suis pas surpris, monsieur, qu'en Angleterre toutes les portes soient fermées à un grand musicien, et soient ouvertes à un fameux joueur d'échecs; nous ne sommes guère plus raisonnables ici que là. Vous conviendrez cependant que la réputation du Calabrais n'égalera jamais celle de Pergolèse. Si vous avez fait les trois parties sans voir, sans que l'intérêt s'en mêlât, tant pis : je serais plus disposé à vous pardonner ces essais périlleux si vous eussiez gagné à les faire cinq ou six cents guinées; mais risquer sa raison et son talent pour rien, cela ne se conçoit pas. Au reste, j'en ai parlé à M. de Légal, et voici sa réponse : « Quand j'étais jeune, je m'avisai de jouer une seule partie d'échecs sans avoir les yeux sur le damier; et à la fin de cette partie, je me trouvai la tête si fatiguée, que ce fut la première et la dernière fois de ma vie. Il y a de la folie à

1. Reproduite par M. Ed. Fournier dans les *Chroniques et Légendes des rues de Paris*, cette lettre, dont l'autographe appartenait au fils de Philidor, a d'abord été publiée dans une brochure, *Réponse à la soirée d'Ermites*, 1838, in-8.

courir le hasard de devenir fou par vanité. » Et quand vous aurez perdu votre talent, les Anglais viendront-ils au secours de votre famille? Et ne croyez pas, monsieur, que ce qui ne vous est pas encore arrivé ne vous arrivera pas. Croyez-moi, faites-nous d'excellente musique, faites-nous-en pendant longtemps, et ne vous exposez pas davantage à devenir ce que tant de gens que nous méprisons sont nés. On dirait de vous tout au plus : Le voilà, ce Philidor, il n'est plus rien, il a perdu tout ce qu'il était à remuer sur un damier des petits morceaux de bois. » Je vous souhaite du bonheur et de la santé. Encore si l'on mourait en sortant d'un pareil effort; mais songez, monsieur, que vous seriez peut-être pendant une vingtaine d'années un sujet de pitié; et ne vaut-il pas mieux être, pendant le même intervalle de temps, un objet d'admiration?

Je suis avec l'estime et l'amitié que vous connaissez, etc.

LXXV

A MADAME NECKER[1].

MADAME,

C'est moi. Je ne suis pas mort et, quand je serais mort, je crois que les plaintes des malheureux remueraient mes cendres au fond du tombeau. Voici une lettre d'un homme qui n'est pas trop personnel et qui sera encore pleine de *je*. Je jouis d'une santé meilleure qu'on ne l'a à mon âge; toutes les passions qui tourmentent m'ont laissé, en s'en allant, une fureur d'étude telle que je l'éprouvais à trente ans. J'ai une femme honnête que j'aime et à qui je suis cher, car qui grondera-t-elle quand je n'y serai plus? S'il y eut jamais un père heureux, c'est moi. J'ai tout juste la fortune qu'il me faut tant que j'aurai des yeux pour me passer de bougie, et ma femme pour monter et descendre d'un quatrième étage; mes amis ont pour moi et j'ai

1. Inédite. Communiquée par M. Benjamin Fillon.

pour eux une tendresse que trente ans d'habitude ont laissée dans toute sa fraîcheur. Eh bien, direz-vous, avec tout cela que manque-t-il donc à votre bonheur? Ce qu'il y manque? Ou une âme insensible, ou le coffre-fort d'un roi, et d'un roi dont les affaires ne soient pas dérangées. Avec une âme insensible ou je n'entendrais pas la plainte de celui qui souffre, ou je ne souffrirais pas en l'entendant; avec le coffre-fort, je lui jetterais de l'or à poignée, et j'en ferais un reconnaissant ou un ingrat, à sa discrétion. Mais, faute de ces deux ressources, ma vie est pleine d'amertume. Je donne tout ce que j'ai aux indigents de toute espèce qui s'adressent à moi, argent, temps, idées; mais je suis si pauvre, relativement à la masse de l'indigence, qu'après avoir tout donné la veille, il ne me reste rien le lendemain que la douleur de mon impuissance.

Voilà un long préambule pour vous prier, madame, d'accorder un de ces matins un moment d'audience à une femme à qui vous avez fait l'honneur d'écrire et qui me désole. Elle m'est venue voir avec son mari; ils voulaient passer tous deux à Pétersbourg; je les en ai empêchés, car c'est un pays où il ne faut pas aller quand on n'y est pas appelé; ils m'ont montré vos lettres. Je me suis engagé à vous écrire en leur faveur. Je le fais; et si j'ai jamais désiré d'être utile, c'est dans ce moment. Les lèvres de cette femme tremblaient; elle ne savait ce qu'elle disait; elle ne savait ce qu'elle voulait dire; je n'ai jamais éprouvé plus fortement l'effet de l'éloquence, de la modestie, de la honte, de la pudeur et du désordre que ces sentiments jettent dans le discours. Si vous craignez que cette femme vous intéresse, ne la voyez pas; mais voyez-la. Elle s'appelle Pillain de Val du Fresne. Vous ne la verrez pas, vous ne l'écouterez pas sans émotion; et s'il est possible de faire quelque chose pour elle et pour son mari, je suis sûr que vous vous en féliciterez. Elle est jeune, elle est d'une figure agréable; elle a quelque talent. Je ne vous conjurerai pas par la crainte que la misère ne dispose d'elle; je crois qu'elle mourrait plutôt de faim que de cesser d'être honnête; mais elle n'en est que plus digne de vous intéresser. Songez, madame, que la Providence vous a fait naître pour son apologie. C'était son dessein lorsqu'elle vous prit par la main et qu'elle vous conduisit au rang où vous êtes élevée. Elle vous plaça sur la hauteur afin que votre œil em-

brassât une plus grande partie de l'espace sur lequel elle a distribué les malheureux. C'est un assez beau rôle. Je vis à la campagne. J'y vis seul; c'est là que j'abrége les jours et que j'allonge les années; le travail est la cause de ces deux effets qui semblent opposés. Le jour est bien long pour celui qui n'a rien à faire; et l'année bien longue pour celui qui a beaucoup fait. Puissiez-vous, entre le premier janvier et le dernier décembre, intercaler trois cent soixante-cinq bonnes actions! Cela serait bien au-dessus de trois cent soixante belles pages. Je voulais vous écrire trois lignes et voilà bientôt quatre pages; et cela me rappelle un temps qui n'est pas éloigné où je me proposais de ravir à Mme Necker trois minutes et où je lui ravissais trois heures; mais j'ai là sur ma table un certain philosophe ancien, homme dur, stoïcien de son métier, qui m'avertit de finir et de n'être pas indiscret.

Je suis avec respect, madame, etc.

LXXVI

AU CHEVALIER DE LANGEAC[1].

Samedi.

MONSIEUR LE CHEVALIER,

Je vous prie de vous rappeler la parole que vous m'avez donnée. Notre position devient tout à fait fâcheuse. Acquérez deux belles choses et qui s'embelliront tous les jours en vous montrant un acte de bienfaisance. Lorsque je cède à un autre le mérite d'une bonne œuvre, c'est toujours un sacrifice que je fais. Si vous pouvez, faites. Si vous ne pouvez pas, après vous être endetté cinquante fois pour le vice, endettez-vous une fois pour la vertu. Jugez de notre misère par la vivacité de mes sollicitations. Ce que je vous dis d'un autre, je ne rougirais pas de vous le dire pour moi. Je vous aime pour votre caractère; je

1. Inédite. Collection de feu M. Rathery. La suscription porte : *A Monsieur, Monsieur le chevalier de Langeac, rue d'Anjou, faubourg Saint-Honoré, dans la maison ci-devant occupée par Mme de Coaslin.*

vous estime pour votre esprit et vos talents; faites que je vous révère pour votre bienfaisance. Il y a près de quarante ans que je connais l'honnête et habile artiste pour lequel j'intercède. Je vous confie sous le secret (car un mot suffit pour gâter la meilleure action) que cet artiste me coûte plus de deux cents louis. Je l'ai fait travailler pour moi toutes les fois qu'il manquait d'ouvrage. Je ne vais jamais chez lui sans me rappeler le mot de Socrate qui disait que l'avare était celui qui craint d'avoir un ami pauvre. Bonjour, monsieur le chevalier; je vous salue et je vous embrasse.

Les quinze jours de répit que vous m'avez demandés sont expirés.

LXXVII

A L. S. MERCIER[1].

Lundi.

Je n'ai pu, monsieur et cher confrère, répondre plus tôt à votre billet. J'ai passé l'année tout entière à la campagne avec moi seul en assez mauvaise compagnie d'abord, mais sans cesse occupé du soin de la rendre meilleure. Je suis arrivé hier au soir, afin d'embrasser ma femme, mes enfants et petits-enfants, et arranger quelques petites affaires domestiques. J'y retourne ce soir; et ne croyez pas que je sois insensible au plaisir de voir une femme qui réunit les qualités dont l'éloge de chacune séparée suffirait à la plupart de celles que nous voyons et que nous estimons; mais il y a des devoirs à remplir de préférence à tous; celle qui m'abandonne la jouissance, fort au-dessus de la propriété, de ses bâtiments, de ses chevaux, de ses jardins est malade; on ne m'a laissé revenir à la ville qu'à la condition que je ne lui ravirais qu'un très-court intervalle. Je vais méditer avec Sénèque, dont j'ai commencé la lecture, les grandes leçons de la vie et les pratiquer à côté d'une bonne amie. Je

1. Inédite. Collection d'autog. de la bibliothèque Victor Cousin. La suscription porte : *A Monsieur, Monsieur Mercier, rue des Noyers. Maison de M. Hébert.*

vais faire ce que vous feriez à ma place. On ne saurait avoir tous les bonheurs en même temps. Présentez mes respects à madame la comtesse. Témoignez-lui mon regret. Je vous charge de me dégager auprès d'elle. Parlez-lui littérature, philosophie, honneur, vertu, et quand elle vous aura écouté, elle sera bien dédommagée de ce que j'aurais pu lui dire. Continuez, monsieur et cher confrère, à faire des ouvrages qui nous rendent meilleurs, qui redressent nos têtes tantôt frivoles, tantôt fausses et méchantes, et qui exercent nos amis à la sensibilité qui conduit toujours à la bienfaisance, et soyez sûr d'être toujours heureux vous-même par l'utile emploi de votre temps et de vos talents.

Je vous salue et vous embrasse de tout mon cœur.

LXXVIII

A MADAME NECKER[1].

La jeune personne qui aura l'honneur de présenter ce billet à Mme Necker mérite tous les sentiments d'humanité par ses mœurs, son courage et son infortune. Elle m'a été recommandée par deux femmes très-honnêtes qui n'accordent pas légèrement leur suffrage. Elle a un nom et des parents. Elle est tombée tout à coup dans la misère, et la ferme résolution de n'en sortir que par des moyens dont elle n'ait pas à rougir la déterminera à tout. Conserver ses mœurs et remplir ses devoirs quels qu'ils soient, voilà son projet. Il n'y a de honteux pour elle que le vice. Cette manière de penser est bien propre à intéresser en sa faveur Mme Necker, que je supplie d'agréer mon respect.

1. Inédite. Communiquée par M. Étienne Charavay.

LXXIX

A MEISTER[1].

Ce mercredi au soir.

J'ai l'honneur de saluer M. Meister. Je n'oserais pas l'inviter à faire une course aussi énorme que celle de la rue Neuve-Luxembourg à la rue Taranne quand il se porterait bien ; à plus forte raison s'il était indisposé ; mais je lui serais infiniment obligé de m'envoyer M. Roland, demain ou après-demain dans la matinée ; après midi, il risquerait de ne pas me trouver.

Je lui présente mes souhaits de nouvel an ; repos et santé, deux choses excellentes prises ensemble et qui ne valent pas grande monnaie séparées.

LXXX

A *** [2].

Il vous paraît que je ne pense pas refuser ; oh ! par Dieu, vous n'y entendez guère. Je n'ai point l'honneur de connaître Mme Fontaine. Je ne sais pas juger d'une autre pièce qu'un autre lit. Je suis occupé ici. Je ne me porte pas bien. Je fuis les gens que je n'ai jamais vus et, vous le savez, je ne vais où je n'ai jamais été que comme un chien qu'on fesse. La vie intime me plaît plus qu'elle ne m'a jamais plu. Loin d'accroître mes connaissances, s'il dépendait de moi, j'en ferais une grande réforme. Bref, si on veut vous confier la pièce un de ces soirs pour deux heures, je la lirai, à tête reposée, et j'écrirai tout ce que j'en penserai. Bonjour. Tirez-moi de là sans blesser personne.

1. Le fac-simile de ce billet a été publié dans la *Galerie française*, 1822, 3 vol. in-4°. Il s'agit de Roland Girbal, le copiste ordinaire de Diderot.
2. Inédite. Collection Babaud-Laribière.

LXXXI

A ***[1].

La bienfaisance est toujours récompensée.

Je vous salue, je vous embrasse et vous souhaite du repos et de la santé, du repos sans lequel on ne jouit guère de la santé ; de la santé sans laquelle on ne jouit point du repos; un bon lit et une bonne conscience.

LXXXII

A DAMILAVILLE[2].

Je vous prie, mon ami, de recevoir de ma part la personne qui vous remettra ce billet et de lui procurer la lecture des deux nouvelles pièces de Calas sans se déplacer. C'est une lecture dont on ne se proposera pas un mauvais usage, soyez-en sûr. Je vous embrasse et vous salue.

1. Inédite. Communiquée par M. Alfred Sensier.

2. Ce billet inédit nous a été communiqué trop tard pour être placé à sa date approximative, vers 1762. Il porte la suscription suivante :

A Monsieur, Monsieur d'Amilaville, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, quai des Miramionnes, et au-dessus, en sens inverse, cette adresse qui était sans doute celle du domicile privé de Damilaville : *Rue Saint-Louis dans l'île, la 2me porte cochère, après la rue de la Femme-sans-Tête*.

LXXXIII

AU DOCTEUR DAUMONT[1].

A Paris, ce 8 janvier 1755.

MONSIEUR,

Voulez-vous recevoir mes souhaits de nouvel an? Ils sont des plus sincères. Joignez-y les assurances très-vraies de mon dévouement. J'ai eu la visite de l'honnête et habile ecclésiastique que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je souhaite qu'il soit aussi content de moi que je le suis de lui. Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour le servir; il suffit qu'il soit de vos amis.

Notre quatrième volume d'*Encyclopédie* est tout prêt. Apprenez-moi seulement par quelle commodité vous désirez qu'on vous le fasse parvenir, vous l'aurez sur-le-champ. J'attends tous les jours de votre bonté pour moi et de votre attachement à notre ouvrage la suite de B et la lettre F. Ce seront de bonnes étrennes à me faire.

Je suis, avec la considération la plus respectueuse et le dévouement le plus entier, etc., etc.

LXXXIV

AU PRINCE GALITZIN[2].

Le jour de Sainte-Catherine.

MON PRINCE,

Après avoir souffert pendant dix jours de suite, j'avais quelque

1. Inédite. Communiquée, par M. Borel de Soubeyran, trop tard pour figurer à sa place chronologique. La suscription porte : *A Monsieur, Monsieur Daumon, docteur en médecine de la Faculté de Médecine et professeur dans l'Université de Valence, en Dauphiné. A Valence, en Dauphiné.*

2. Cette lettre et la suivante ont été récemment retrouvées aux Archives de l'État, à Moscou. Destinées à figurer dans le *Recueil de la Société historique russe*, elles sont jusqu'à ce jour inédites.

espérance que mon mal finirait, et que je pourrais profiter de l'honneur que vous me faites; mais j'ai compté sans mon hôte, et cet hôte est une colique, qui me serre les entrailles, et qui ne me paraît pas encore disposée à déloger. Je voudrais bien qu'elle fût aussi lasse de moi que je le suis d'elle, car elle s'oppose à tout ce qui m'aurait été agréable. Sa Majesté Impériale avait eu la bonté de me proposer une niche à Tsarskoé-Célo, et la niche est restée sans le saint.

J'ai manqué trois ou quatre fois à M. le général Betzky : Je m'étais proposé d'aller hier au soir lui faire ma cour un moment. La colique maudite ne me l'a pas accordé.

Je m'étais engagé d'aller célébrer aujourd'hui chez M. le vice-chancelier la naissance d'une grande souveraine, et la colique opiniâtre ne me le permet pas davantage. Je supplie Votre Excellence de me plaindre et de me pardonner.

Je suis avec dévouement et respect, etc.

LXXXV

AU GÉNÉRAL BETZKY [1].

La Haye, ce 21 mars 1774.

MON PRINCE,

Permettez que je joigne un petit mot pantagruélique à la lettre du prince Galitzin : premièrement, selon la Bible sainte de ce nom, il faut faire tout le bien qu'on peut; tâcher de réussir; quand on a réussi, s'en réjouir et boire frais avec ses amis. Secondement, en cas de non succès, se signer, en disant de cœur et d'esprit la dive formule : Ce faisant, bonne digestion, doux sommeil et vie douce, longue et honorée, toutes choses que vous méritez autant que personne, et qui vous adviendroient, si, soir et matin, récitez dévotieusement les trois versets : 1. *Facere officium suum taliter qualiter;* — 2. *Sinere vivere mundum quomodò*

1. Voici le billet « pantagruélique » dont il est question p. 68.

vult; — 3. *Semper benediceri de Domino priori.* L'efficace de ces trois sacro-saints versets est d'assurer prédestination, et arrondir le dévôt pantagruéliste à vue d'œil, tenir œil clair, teint frais, pituite douce, sperme loyal et mirifiquement titillant, chose qui n'est pas à mépriser, comme le cher docteur vous le certifiera et assurera, et ce, soit dit en commémoration de certaines cènes, faites à huis clos chez certain général, un peu rebours à doctrine saine et pantagruélique, avec certaine demoiselle, qui seroit parfaitement dans les vrais principes, sans certaines lubies napolitaines, qui pourroient venir à crise fâcheuse, si ladite demoiselle n'y met ordre, comme tristesse, bête noire, défaillance de gaieté et d'originalité, que Dieu lui garde en toute plénitude et sans déclin jusqu'à la fin de ses jours. Or, ce n'est pas tout. Je n'oublierai ni l'un, ni l'autre catafalque, afin que puissiez à son aspect vous ramentevoir plus aisément de certains mots pantagruéliques qu'on dit aux uns et autres, le lendemain qu'ils ont bien fait les fous : *Memento quia pulvis es et in pulverem reverteris;* lesquels dits mots avertissent tout bon entendeur d'arrouser ladite poussière de bonne purée septembrale, et d'en déposer, en attendant, quelques molécules en urnes vivifiantes et de forme ovale, afin que le tout ne tombe en non valeur et ne périsse. Ce n'est pas encore tout : Je n'oublierai pas non plus certaine tête d'Emperesse d'Orient, qui, si belle et si grande fût-elle, ne fut ni si grande, ni si belle que celle qui se fait admirer de près et au loin, et aimer de tout ceux qui la voyent et l'ont vue. Or, quand aurez l'honneur d'approcher d'elle, si lui disiez un mot bien respectueux de votre serviteur, peut-être l'entendroit-elle gracieusement. Je ne sais si les Welches pleurent ou rient; mais je sais qu'ils ont beau texte pour jaser, et qu'ils s'en acquittent tous à ravir, comme sçavent bien faire, car ils sont tous grands et jolis jaseurs de leur métier, depuis le plus petit d'iceux jusqu'au plus grand; et pourvu qu'ils jasent, sont doux beaux *Agnus Dei*, et si fait-on d'eux tout ce qu'on veut, a-t-on fait depuis quinze à seize cents ans, et ainsi fera-t-on à tout jamais, ce qui n'en est pas mieux. En attendant, je pantagruélise ici, et tiens le nez haut pour sçavoir d'où vient le vent, et comme il soufflera. Or, pantagruéliser, savez ce que c'est : c'est boire, manger et dormir dans toutes les

combinaisons possibles, ce qu'on appelle *Vie de roi;* et puis, ce n'est pas encore tout. Une diable de Sibylle, qui quelquefois vaut mieux et quelquefois aussi ne vaut la Sibylle de Panzoust, dont il est fait mention au grand livre : *Des dits et gestes par excellence*, s'est-elle pas mis en tête de chamarrer notre prince à la guise des autres; et voilà qu'elle en écrit à certain seigneur, à qui ils n'ont pas tout ôté, puisqu'ils lui ont laissé quelques centaines d'aulnes de vieux ruban. Or, de ce ruban on lui en a promis plus de trois aulnes et un quart, à condition que la très-grande Emperesse, qui en a elle de bien plus beau, permettroit que celui notre Prince acceptât de l'autre, en attendant du sien qui est vraiment plus beau. Or, appuyez loyamment et fermement la susdite permission, et ce pour raison valable que je vais vous déduire, et que je vous supplie de ne point prendre en facétie, parce qu'en dépit du ton, c'est chose sérieuse. Notre Prince, comme vous sçavez, est grandement pourvu de vertus, un peu chichement de pécune, et j'aurois fort à cœur qu'il économisât beaucoup sur ce peu de pécune : ce à quoi nous aideroient grandement les susdites trois aulnes et un quart de ruban, en nous dispensant d'oripeaux, d'or, de galons et autres luxuriences, qui vous vuident à merveille une poche, tant profonde soit-elle. Or, par vertu de cettui magique ruban, irions si simplement que ceux qui font journellement venir de France, par la diligence de Bruxelles, de la rue Au-Fer, ou de la Petite-Rue, force tissus, larges, les uns de trois doigts, les autres de quatre, et qui s'en embordurent comme estampes ou comme tableaux, et marchent très-fièrement, quand une fois ils sont ainsi embordurés. Veuillez faire tout le possible vôtre, pour que nous soyons dispensés de la susdite ruineuse bordure, et allions en gros drap, peluche, camelot, et autres étoffes de commun aloi, sans qu'on en glose ou qu'on nous prenne pour des je ne sais qui, en disant que ressemblons à je ne sais quoi.

Sérieusement, mon Prince, pour quitter ce ton de maître François Rabelais, tout ridiculemont que je vous aie présenté ce motif, il n'en est pas moins solide. Avec un cordon qui nous distingue, nous avons la liberté de nous vêtir aussi simplement qu'il nous plaît, et le Prince est malheureusement si borné dans sa dépense, qu'il est forcé de regarder à tout. Vous avez

bien aussi quelques engagements à remplir avec moi : Je me flatte que vous ne les aurez pas mis en oubli. Oserais-je vous prier de présenter mon respect aux aimables convives de M. le général, et d'accepter celui, avec lequel je suis et serai fort profondément toute ma vie, mon Prince, etc., etc.

LXXXVI

A EMMANUEL BACH [1].

Je suis Français. Je m'appelle Diderot. Je jouis de quelque considération dans mon pays comme homme de lettres; je suis l'auteur de quelques pièces de théâtre, parmi lesquelles *le Père de famille* ne vous sera peut-être pas inconnu. Je viens de Pétersbourg en robe de chambre et sans une pelisse, en poste

1. Ce curieux billet nous est communiqué, au dernier moment, par M. le baron F. de Marescot, qui l'a extrait pour nous d'un Recueil inédit de nouvelles à la main adressées, du 2 janvier au 25 juillet 1774, à un sieur Bidaut, « écuyer, huissier de la chambre du Roi, rue de Marly, à Versailles ». Il est précédé des lignes suivantes :

« Le fameux Diderot, qui a voyagé en Russie pendant quelque temps, est actuellement à la Haye. Ce philosophe, en passant à Hambourg, a envoyé deux lettres à M. Bach, maître de chapelle de cette ville; l'une d'elles nous a paru si bonne que nous n'avons pu nous refuser au plaisir de la transcrire ici. »

M. de Marescot veut bien emprunter pour nous au même Recueil le passage suivant, daté du 27 janvier 1774, qui se termine par un quatrain fort galamment tourné :

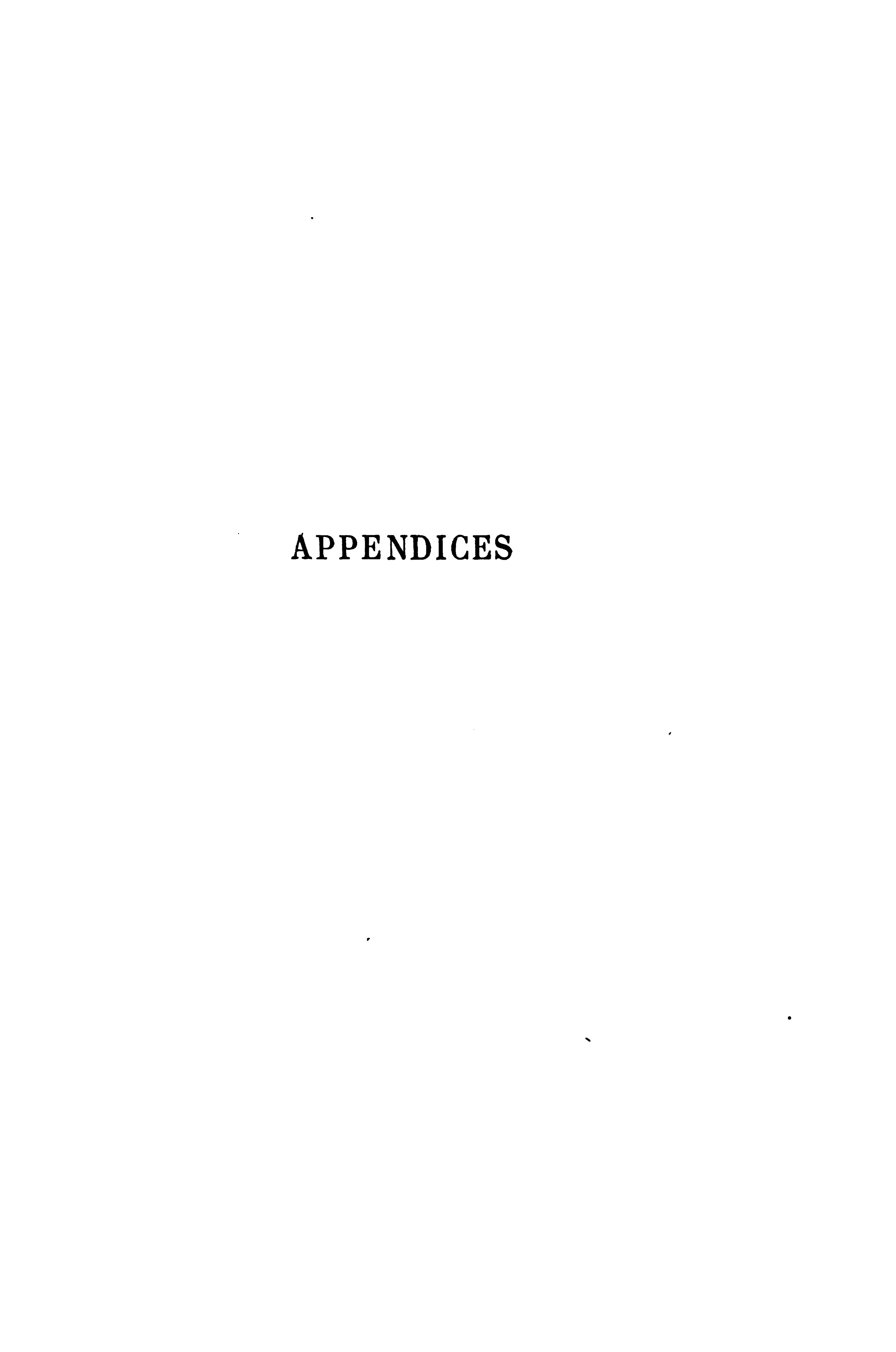
« M. Diderot, l'un des chefs les plus célèbres des philosophes de notre siècle, a échappé à la maladie dangereuse qu'il a essuyée à Neufchâtel [La Haye]; il se porte actuellement très-bien. Il s'est rendu auprès de l'impératrice de Russie, qui a donné des ordres pour qu'il fût défrayé dans toute sa route. On assure qu'il est occupé à la composition de quelques pièces de théâtre pour le couvent des Dames nobles; il parviendra peut-être à naturaliser son *Fils naturel* qui n'a pu l'être parmi nous, et il est même possible que le Moscovite épouse ce genre convulsif de drame qui déchire les âmes pour donner du sentiment. M. Diderot a fait, en se promenant dans le palais de l'impératrice de Russie, l'impromptu que l'on va transcrire et l'on n'oubliera pas que ce philosophe et ses sectateurs ont toujours eu en horreur tout ce qui pouvait être suspect de flatterie :

Ils sont bien vastes, ces palais,
Mais ils le seraient davantage,
S'il fallait y placer l'image
De tous les heureux qu'elle a faits.

et sans aucun vêtement, sans cela je n'aurais pas manqué d'aller voir un homme aussi célèbre. Je le prie de m'envoyer quelques sonates pour le clavecin s'il en a de manuscrites et qui n'aient point encore été publiées; il aura la bonté d'y attacher un prix que je remettrai à la personne qui m'apportera ces sonates de sa part. La seule observation qu'il me permettra de lui faire, c'est que j'ai plus de réputation que de fortune, conformité malheureuse qui m'est commune avec la plupart des hommes de génie sans y avoir le même titre.

Je suis, etc.

FIN DE LA CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
ET DES ŒUVRES COMPLÈTES DE DIDEROT.



APPENDICES

NOTICE PRÉLIMINAIRE

La mort n'a pas permis à M. Assézat d'écrire l'étude sur Diderot et le mouvement philosophique du XVIII[e] siècle qui devait clore cette édition. Il en avait ébauché quelques lignes à peine et tracé sur un feuillet le sommaire que nous reproduisons ici.

I. Famille. Enfance et première jeunesse. II. Diderot à Paris. Années d'épreuves. Son mariage. III. Liaisons, amitiés. Premiers essais littéraires. IV. L'*Encyclopédie*. Grimm. Société d'Holbach. V. Vente de sa bibliothèque. Mariage de sa fille. Voyage à Pétersbourg. VI. Séjour à Pétersbourg et en Hollande. Retour et repos. VII. Repos relatif. Société Necker. Travaux des derniers temps. Projets. VIII. La maladie. La mort. Les jugements. IX. Bibliographie. X. Iconographie.

Telle qu'il l'avait conçue, cette étude eût été le développement des phases de la vie du philosophe que les *Mémoires* de M[me] de Vandeul et les diverses notices préliminaires ont déjà fait connaître au lecteur. La bibliographie des œuvres qui lui appartiennent en propre a été également indiquée dans chacune de ces introductions. Il restait à établir celle des livres apocryphes et des écrits perdus ; l'un de ces chapitres épargnera quelques méprises ; l'autre contribuera peut-être un jour à faire découvrir ce qui nous a échappé. Le second appendice est la liste de tous les portraits que nous avons pu voir ou qui nous ont été signalés. C'est un travail pénible et pour lequel nous réclamons l'indulgence des amateurs. Nous ne nous sommes pas astreint à donner en millimètres la hauteur et la largeur des portraits décrits, mais nous souhaitons que nos descriptions soient assez claires pour éviter toute méprise.

Enfin, à titre de pièces justificatives, nous réunissons un certain nombre de documents biographiques, empruntés, les uns aux contemporains, les autres à des archives particulières, et nous y joignons la liste des principaux écrits consacrés au philosophe. Ce sont là des matériaux pour une histoire impartiale et complète de Diderot qui reste à faire et qui viendrait prendre rang à côté des grands travaux contemporains sur Voltaire, Rousseau, Montesquieu et Beaumarchais.

I

BIBLIOGRAPHIE

I. — ÉCRITS APOCRYPHES.

Thérèse philosophe.

Seul entre tous ses contemporains, l'avocat Barbier attribue à Diderot ce roman allusionnel au procès du P. Girard et de Mlle de La Cadière.

« On a arrêté aussi M. Diderot, homme d'esprit et de belles-lettres, que l'on soupçonne d'être l'auteur d'une brochure qui a paru sous le nom de *Thérèse la philosophe*, qui contient l'histoire du père Girard, jésuite, et de la demoiselle La Cadière à Aix en Provence, qui a fait tant de bruit. Dans ce livre, qui est charmant, très-bien écrit, il y a des conversations sur la religion naturelle de la dernière force et très-dangereuses. On l'accuse d'autres livres de cette espèce, comme les *Pensées philosophiques.* » (*Journal,* juin 1749, éd. Charpentier, t. IV, p. 377.)

Thérèse philosophe serait, dit Ant.-Alex. Barbier, d'après une note de l'abbé Sépher, de d'Arles de Montigny, commissaire des guerres, à qui ce livre aurait valu huit mois de Bastille ; mais M. Poulet-Malassis, excellent juge en ces délicates questions de paternité littéraire, le donne au marquis d'Argens, et il appuie sa supposition d'abord sur le témoignage de de Sade, qui put connaître d'Argens à Aix vers 1769, ensuite sur un passage des *Mémoires* même du marquis, dont le père était procureur général au parlement d'Aix lors de cette mystérieuse affaire, et qui se vante d'en avoir vu « les procédures les plus cachées. » M. Bégin (*Biographie de la Moselle*) et d'après lui Quérard et Auguis attribuent sans preuves *Thérèse philosophe* au baron Th. H. de Tschudy, né à Metz en 1724, mort à Paris en 1769.

Histoire d'Ema. Paris, s. d. (1752), 2 parties in-12.

Formey attribue à Diderot cette allégorie sur l'âme (*Ema*) dont la

première partie serait, selon Barbier, de Cl. de Thyard, marquis de Bissy, et la seconde de Julien Busson. J.-P. Moet en aurait été l'éditeur.

Principes de philosophie morale. Genève, Vᵉ Cramer, 1754, in-8.

Dans la notice préliminaire de l'*Essai sur le mérite et la vertu*, M. Assézat a rappelé que Barbier, sur le témoignage de Senebier (*Hist. littéraire* de Genève, t. III, p. 92), a réstitué à Étienne Beaumont ce livre attribué par La Harpe à Diderot et réimprimé dans la *Collection des œuvres* du philosophe éditée par Marc-Michel Rey (1773, 5 v. in-8.)

Code de la nature ou le véritable esprit de ses lois, de tout temps négligé ou méconnu... Partout, chez le vrai sage, 1755, in-12.

Barbier a démontré victorieusement que ce livre, également réimprimé par Rey dans la même *Collection* et dont La Harpe a surtout usé pour calomnier Diderot, était de Morelly, né, dit-on, à Vitry-le-François. (Voir *Nouveau supplément au cours de littérature de La Harpe*, 1823, in-8°, p. 371.)

L'Hymen réformateur des abus du mariage, ou le code conjugal. Dans l'univers, 1756, in-12; *ibid*, 1764, in-12.

« L'épître au genre humain placée en tête de ce livre est signée *Dirrag*, dit Barbier, ce qui serait l'anagramme de Girard. » Nous n'avons pu voir aucun exemplaire de cet ouvrage.

*Mémoire pour Abraham Chaumeix, contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert, ou Réfutation par faits authentiques des calomnies qu'on répand tous les jours contre les citoyens zélés qui ont eu le courage de relever les erreurs dangereuses de l'*Encyclopédie. Amsterdam, 1759, in-12.

Barbier, dans son *Supplément à la Correspondance* de Grimm, affirmait, sur la foi de Morellet, que Diderot était l'auteur de cette brochure, attribuée dans la première édition du *Dictionnaire des Anonymes* à Morellet lui-même; dans la table de la deuxième édition, cette attribution à Morellet est reproduite, mais comme douteuse. Il est probable, disent MM. Billard, que ce mémoire n'est ni de Diderot ni de Morellet. Après l'avoir lu, nous nous prononçons sans hésiter pour la négative; une œuvre aussi médiocre, dont tout le sel est cet emploi du style biblique mis à la mode par Grimm, n'est ni du philosophe, ni de l'abbé, qui a souvent montré du trait et de la verve.

Lettre au R. P. Berthier sur le matérialisme. Genève, [Paris], 1759, in-12.

Bien qu'elle soit de l'abbé G. F. Coyer, cette lettre a été réimprimée dans la *Collection complète des œuvres philosophiques* de Diderot, de Rey, et La Harpe l'a citée comme étant de celui-ci ; Barbier observe qu'il l'a sans doute confondue avec les deux lettres au P. Berthier qui sont bien réellement de Diderot (Voir t. XIII). L'opuscule de l'abbé Coyer a été reproduit au t. I de ses *Œuvres complètes*, 1782, 7 vol. in-12.

Justification de plusieurs articles du Dictionnaire encyclopédique *ou Préjugés légitimes contre Abraham-Joseph de Chaumeix.* Bruxelles, et se vend à Lille, chez Panckouke, 1760, in-12.

Cet écrit de l'abbé de Montlinot, imprimé d'abord en 1759 sous le titre de : *Préjugés légitimes contre ceux d'Abraham Chaumeix*, a été imprimé au t. IV de la *Collection des œuvres*, etc., de Diderot, éditée par Rey.

De l'éducation publique. Amsterdam, 1763, in-12, avec cette épigraphe : *Populus sapiens, gens magna.*

La *France littéraire* de 1769 attribue à Diderot ce livre, dont Barbier disait en 1806 : « La moitié de cet ouvrage paraît écrite par un philosophe, et l'autre moitié par un janséniste. » Plus tard il relevait sur un exemplaire une note manuscrite qui le donnait à J.-B.-L. Crévier, et il ajoutait : « Le caractère connu de ce professeur rend cette note très-vraisemblable. »

Œuvres morales de Diderot contenant son Traité de l'Amitié et celui des Passions. Francfort, 1770, in-12.

Ces deux traités sont de Mme Thiroux d'Arconville.

Réflexions sur la jalousie pour servir de commentaires aux derniers ouvrages de Voltaire. Amsterdam, 1772, in-8.

Ch.-Georges Le Roy osa, dans cette brochure, prendre la défense de Montesquieu, de Buffon, et surtout d'Helvétius, son ami, contre Voltaire, qui lui répondit par quelques pages très-vives (voir *Sur un écrit anonyme* dans ses *Mélanges*), sans savoir d'abord le nom réel de son adversaire. « On m'écrit que Diderot est l'auteur d'un libelle contre moi, intitulé *Réflexions sur la jalousie*. Je n'en crois rien. Je l'aime et je l'estime trop pour le soupçonner un moment. » (Lettre à d'Alembert, 22 avril 1772.) Et le 17 mai suivant, en remerciant Diderot d'une lettre qui nous est inconnue, il se félicitait de l'occasion que lui procurait Le Roy de réitérer au philosophe ses sentiments de « respectueuse estime ».

Jules et Sophie ou le Fils naturel.

M. Assézat a décrit (Notice préliminaire de *Jacques le Fataliste*) les deux éditions, possédées par M. Bégis, de ce roman aussi rare sous ce titre que sous celui de quelques exemplaires : *Le Chartreux*. Depuis, M. Ch. Mehl a trouvé l'édition originale intitulée : *Le Fils naturel*. A Genève et se trouve à Paris, chez Buisson, rue Hautefeuille, hôtel de Coetlosquet, n° 20, 1789, 2 vol. in-18 de VI-252 et de 268 p. Même épigraphe que sur les éditions postérieures : « *Attache quelqu'attention au sujet, au style si peu que rien. Montaigne.* »

L'exemplaire de M. Ch. Mehl a le même frontispice aux deux tomes, bien que celui du premier porte dans le double trait carré, t. II. Sur le seuil d'une porte une femme, coiffée d'un chapeau très-élevé, soutient une jeune fille évanouie; au fond, des arbres et une église. Signé, au bas, à droite : Blanchard.

Second voyage de Jacques le Fataliste et son maître, de Diderot. A Versailles, chez Locard; à Paris, chez les marchands de nouveautés, an XII-1803, in-18.

La construction, à dessein ambiguë, de ce titre pourrait laisser un doute dans l'esprit du lecteur s'il n'allait pas plus loin que la première page. Dans la notice citée plus haut, M. Assézat a parlé du *Second voyage* qu'il ne connaissait que par la mention du catalogue de la vente de M. Ch. Monselet. Nous avons pu nous le procurer plus tard, et l'attribution d'une pareille rapsodie à Diderot ne supporte pas plus l'examen que celle de *Jules et Sophie*.

Le Diable au café.

Ce dialogue signé Diderot a paru dans la *Revue germanique*, t. XXIX (1er juin 1864); il a été réimprimé en tête d'un petit livre de son véritable auteur, M. Louis Ménard. (*Les Rêveries d'un païen mystique*, Lemerre, 1876, in-16).

Un livre plusieurs fois réimprimé au siècle dernier, les *Lettres de Mme la marquise de Pompadour*, attribué à Crébillon fils et plus vraisemblablement au comte Barbé-Marbois, renferme une lettre de Diderot à la favorite et la réponse de celle-ci, au sujet des persécutions de l'*Encyclopédie*. Malgré la méfiance légitime que doit inspirer toute pièce insérée dans une œuvre aussi déterminément apocryphe, nous sommes tenté de croire que Barbé-Marbois a travaillé sur des documents authentiques; ou bien, il faut avouer que jamais pastiche du style et des pensées de Diderot n'a été plus habile; le lecteur en jugera :

« Paris, 1753.

« Madame,

« J'ai été surpris de ne pouvoir pénétrer chez vous dans un moment où j'étais sûr que vous voyiez du monde. Vous ne nous avez pas accou-

tumés à cette rigueur, aussi n'en suis-je point rebuté. Mme la princesse de B*** vous a déjà dit de quelle nature est le service que nous espérons de vous. Je n'ai point voulu qu'elle vous sollicitât, et je me contenterai de vous rappeler en peu de mots ce qu'elle vous a dit.

« Une société d'hommes laborieux et qui n'ont d'autres prétentions que celle d'être utiles à leurs semblables consacrent plusieurs années à la rédaction d'un ouvrage qui doit être le dépôt des connaissances humaines. Tout ce qu'il y a de plus honnête et de plus instruit dans toutes les classes de la société contribue avec empressement à cet important travail. Tous les coopérateurs montrent à l'envi un zèle dont ils ne se doutent pas qu'on puisse jamais leur faire un crime. Ils n'ambitionnent rien. Plusieurs même d'entre eux se cachent sous le voile modeste de l'anonyme et leur désintéressement va jusqu'à dédaigner la gloire qui leur revient de leurs travaux et qui est le seul salaire digne de la vertu. L'édifice s'élève et l'Europe l'admire. Tout à coup il est attaqué par d'obscurs persécuteurs qui lui portent des coups d'autant plus dangereux que les ouvriers dédaignent, par une fierté peut-être outrée, de repousser leurs insultes. Cependant, on commence à taxer notre modération de faiblesse, il faut nous justifier, mais avec une grande circonspection. Nous craignons d'avoir un parti, si nous prenons la peine de nous défendre trop publiquement.

« Nous ne voulons point de défenseurs, nous ne voulons que des juges. Soyez le nôtre, madame, et soyez en même temps notre avocat si vous trouvez que cela convienne, et rien ne me paraît plus convenable. La vérité et la philosophie n'auront plus d'adversaires, si l'esprit et la beauté se chargent de les défendre. »

En reproduisant cette lettre et la réponse de Mme de Pompadour, l'auteur des *Mémoires du baron de Grimm* (1834, 2 vol. in-8), Dufey de l'Yonne, ajoute :

« Le petit madrigal qui termine cette lettre la dépare, et il n'avait pas dépendu de l'auteur qu'elle ne finît plus dignement. Cette phrase fut substituée à celle qu'il avait d'abord écrite et il avait cédé aux instances de quelques-uns de ses collaborateurs auxquels il devait plus que des égards. »

II. — ÉCRITS PERDUS OU DÉTRUITS.

M. Louis Barbier avait remis à M. Assézat copie de la note suivante, évidemment écrite par son père au sortir de l'entrevue que Mme Dufour de Villeneuve, sœur de Naigeon, avait sollicitée de Mme de Vandeul. (Voir t. V, p. 322.)

« Le mardi 17 décembre 1816, Mme de Vandeul, née Diderot, m'a dit que la peur des révolutionnaires lui avait fait brûler en 1792 toute la correspondance de son père et de Grimm avec l'impératrice de Russie.

« Elle ne sait pas ce qu'est devenu le manuscrit original de la *Promenade du sceptique* dont M. Naigeon avait une copie.

« Elle possède ceux de la *Religieuse* et de *Jacques le Fataliste*, ainsi que plusieurs autres ouvrages de son père plus ou moins avancés; elle a aussi les correspondances de son père avec Mlle Volland, avec le baron d'Holbach, avec Mme d'Épinay.

« Diderot a écrit tous les griefs de J.-J. Rousseau contre lui avec ses réponses.

« Mme de Vandeul possède, en outre, une copie très-nette de tous les ouvrages de son père et de la correspondance de Grimm, faite par un sieur Guibard [Girbal], copiste de Grimm ; c'est une collection d'environ 40 vol. in-4°.

« A la mort de Diderot, ses principaux amis remirent à Mme de Vandeul toutes les lettres qu'ils avaient reçues de son père. M. Naigeon fut le seul qui garda ce qu'il possédait, soit en lettres, soit en manuscrits, soit en copies de manuscrits; il a publié les quinze volumes des *Œuvres* de Diderot sans en prévenir Mme de Vandeul et sans lui en envoyer un exemplaire.

« MM. Malouet et de Saint-Lambert ont fourni des morceaux à l'abbé Raynal. Cet abbé avait l'attention de copier ce que lui fournissait Diderot et de brûler ensuite les minutes.

« Mmes de Vandeul et Sedaine ont été très-liées avec Mme d'Épinay, pendant les quinze dernières années de sa vie. Mme de Belzunce, petite-fille de Mme d'Épinay, est morte, il y a environ deux ans, dans sa terre de Varennes, près Château-Thierry.

« Une des filles de Mme de Belzunce est mariée à M. de Causans.

« Diderot a donné à M. d'Arcet tous ses manuscrits relatifs à la chimie.

« Le fils de Mme de Vandeul a été secrétaire d'ambassade à Berlin, sous l'Empire. »

La lecture de cette note, précieuse et exacte comme toutes celles qu'a laissées le savant bibliographe, révèle des lacunes aujourd'hui encore imparfaitement comblées.

Si la *Promenade du sceptique* est connue depuis 1830, en revanche

l'exposé des griefs de Diderot contre Rousseau, les correspondances avec Catherine, d'Holbach, Mme d'Épinay ne nous sont point parvenus; et le soin même qu'on avait pris de les rassembler si exactement nous prive des fragments qui en auraient subsisté, sans des soins moins jaloux. Il y a plus : la correspondance avec Mlle Volland aurait, dit-on, comporté jadis *cinq cent quarante-six lettres;* nous devons ajouter que cette tradition, fort plausible lorsque l'on constate les *desiderata* évidents du texte de 1830, n'est pas autrement établie, et qu'aucun souvenir n'en a été gardé dans la famille qui aurait été la dépositaire de ce trésor sous la Restauration.

Était-ce à ces lettres, était-ce à la réfutation des attaques de J.-J. Rousseau qu'Auguis faisait allusion quand il reprochait à Mme de Vandeul de priver le public des Mémoires laissés par son père ainsi que d'une *Logique*, « ouvrage qui renferme, dit-on, tant de choses neuves et qui doit faire faire un pas nouveau à la science du raisonnement[1]? »

Rien ne nous paraît plus vraisemblable que la réponse de Diderot à Rousseau (beaucoup plus développée sans doute que le fameux passage de l'*Essai sur Sénèque*), et rien de moins certain que l'existence de Mémoires dont aucun contemporain n'aurait eu connaissance, à commencer par Grimm.

Quant aux ouvrages « plus ou moins avancés » dont parle Barbier, nous supposons, à moins que nous ne nous trompions sur le sens de l'épithète, qu'il s'agit de la *Réfutation de l'Homme,* et surtout des *Éléments de physiologie.* Peut-être aussi la *Logique* dont Auguis réclame la publication n'est-elle que la réfutation du livre d'Helvétius.

S'il est vrai que Raynal brûlât tous les autographes des fragments que Diderot lui fournissait et que celui-ci ait marqué, sur un exemplaire aujourd'hui inconnu, tout ce qui dans l'*Histoire philosophique* lui appartenait en propre, un témoignage, venu d'un ennemi, il est vrai, nous donne ce détail curieux :

« M. le prince de Gonzague-Castiglione racontait, il y a quelques jours, qu'étant allé voir Diderot avec M. Bailly, actuellement maire de Paris, ils lui trouvèrent les yeux allumés et cet air prophétique qui semblaient annoncer l'enthousiasme d'un travail actuel. Il leur dit en riant qu'il faisait du Raynal, que l'abbé s'était adressé à lui au moment de faire une seconde édition. Ces messieurs crurent qu'il était honnête de garder le secret. Ils se le promirent mutuellement et M. le prince de Gonzague ajoutait qu'il n'eût jamais raconté cette anecdote si la conduite de Raynal ne le remplissait d'indignation. Il y a peu d'hommes de lettres, surtout de ceux qui ont connu et fréquenté Diderot, qui ne reconnaissent sa manière en vingt endroits de l'*Histoire philosophique.* On sait particulièrement que l'éloge d'Élisa Draper est de lui. Élisa était une Anglaise-Indienne, nommée Élisabeth Draper, femme aimable, intéressante et follement admiratrice du prétendu talent de l'abbé Raynal.

1. *Conseils du trône donnés par Frédéric II* et publiés par P. R. Auguis, Paris. 1823, in-8. P. XIX de la *Préface envoyée de Berlin.*

Que penser d'un écrivain qui confie à une plume étrangère le soin de peindre la personne qu'il dit avoir le plus aimée[1] ?... »

Nous avons peine à croire que ce long et déclamatoire éloge d'Élisa Draper soit du philosophe[2]. Il a bien tous les caractères d'une intercalation, et il se place, d'une façon très-inattendue, entre divers renseignements commerciaux sur les comptoirs d'Anjinga et de Cochin ; mais c'est là une amplification échappée à la plume de quelque médiocre sectateur de Rousseau et non une page de Diderot, chez qui un trait juste ou ému corrige toujours l'enflure du style. Si, au contraire, il est bien l'auteur de ce dithyrambe en prose et si sa part de collaboration s'est réduite à quelques morceaux du même ordre, ces complaisances n'ajoutent rien à sa gloire.

Une perte assurément plus regrettable est celle d'un opuscule dont les seuls *Mémoires* de Bachaumont nous apprennent à la fois l'existence et la destruction :

« M. Diderot, ne pouvant résister aux sollicitations de l'impératrice de Russie, se dispose enfin à se rendre auprès de cette souveraine, mais pour lui présenter ses hommages seulement et dans l'espoir de revenir bientôt dans sa patrie. Il doit aller d'abord en Hollande, où l'on espère qu'il fera valoir les manuscrits croustilleux qu'il pourrait conserver dans son portefeuille. On est fâché qu'il ait brûlé une certaine lettre sur l'athéisme qu'il avait écrite à Mlle Clairon, et dont celle-ci, effrayée d'être qualifiée disciple d'une pareille doctrine, exigea le sacrifice. Il jeta le manuscrit au feu devant elle, mais on ne doute pas qu'il n'en ait conservé une copie[3]. »

En 1846, la *Littérature française contemporaine,* de MM. Louandre et Bourquelot, annonçait la publication prochaine, dans la *Presse*, par les soins de J.-G. Chaudesaigues, d'une quinzaine de lettres inédites de Diderot, de diverses lettres de Dubucq et de la duchesse de Choiseul, ainsi que celle d'un manuscrit relatif au séjour de Rousseau en Dauphiné. Chaudesaigues mourut le 26 janvier 1847, et son successeur au feuilleton du *Courrier français,* M. F. T. Claudon, signalait en ces termes le travail dont il avait eu connaissance :

« Chaudesaigues s'occupait dans son cabinet de deux ouvrages ou « plutôt de deux projets d'ouvrages. L'un regardait une monographie « de Diderot dont une quinzaine de lettres inédites lui était tombée « entre les mains. Nous devons dire qu'ayant lu avec lui ces lettres, « nous n'y avons trouvé que les fragments de plusieurs correspon- « dances particulières où ni le philosophe ni l'homme ne se montrent « sous un aspect nouveau. Néanmoins, Chaudesaigues s'était livré à « beaucoup de recherches et d'études, et leur avait même donné un

1. *G. T. Raynal démasqué ou Lettres sur la vie et les ouvrages de cet écrivain,* S. l., 1791, in-8.

2. Voyez t. I, p. 318-320 de l'*Histoire philosophique du commerce dans les Indes.* Genève, Pellet, 1780, 4 vol. in-4.

3. *Mémoires secrets*, 21 avril 1773.

« commentaire qui peut avoir son prix. C'est, du moins, ce qu'on doit « induire des quelques paroles de M. Jules Janin, qui a prononcé sur « la tombe de notre ami une allocution simple et émouvante. »

Janin et M. Jules Sandeau avaient assisté à l'agonie de Chaudesaignes et présidé aux derniers devoirs; après sa mort, le premier réunit les papiers qui composaient à peu près tout l'héritage du critique et les adressa à sa mère à Vezzolano, près de Turin. Les lettres de Diderot firent sans doute partie de l'envoi, car aucun des contemporains ou des compatriotes de Chaudesaignes n'a pu nous renseigner sur leur sort. M. Claudon se souvient seulement qu'elles avaient été achetées en 1830 par Paulin, qui les avait jugées trop peu intéressantes pour les faire figurer dans sa publication. M. Auguste Ducoin, qui a imprimé sur le manuscrit autographe de Gaspard Bovier le journal du séjour de Rousseau en Dauphiné[1] promis par Chaudesaigues, M. H. Gariel, M. de Girardin, M. de la Fizelière ne savent rien de plus.

Mais une erreur a la vie dure. Les quelques lettres possédées par Chaudesaigues se transformèrent sous la plume de M. Ph. Audebrand en un commentaire général des œuvres de Diderot, et, en applaudissant à l'idée émise par l'*Athenæum,* mais non suivie d'exécution, de rassembler la correspondance de Diderot[2], il ajouta que cet exemplaire annoté appartenait à M. Jules Janin et qu'il tenait le fait de lui-même. Douze ans plus tard, cette affirmation, restée alors sans réponse, fut répétée dans une intéressante étude sur Chaudesaigues[3] et valut à M. Audebrand, ou plutôt aux lecteurs de la *Revue de Paris,* une charmante lettre où Janin niait positivement l'existence de cet exemplaire : « . . . Chaudesaigues, en vrai bohémien, semait là tous ses livres; le respect lui manquait de ces chers et doux compagnons. »

Il est une autre série de lettres de Diderot qui semble également à jamais perdue. Les archives de la Comédie-Française en auraient possédé une trentaine et les auraient prêtées, vers 1844, à un homme de lettres, mort peu après, sans que la famille de celui-ci en ait effectué la restitution. A cette époque, les archives de ce théâtre, récemment explorées et classées (sous l'administration de M. Léon Guillard), étaient en plein désordre; il n'y avait ni rangement, ni estampilles, ni catalogue. Les lettres ont pu disparaître pour toute autre cause. Quel que soit leur sort, elles ne se sont pas retrouvées dans les papiers de M. Ch. Labitte, à qui elles auraient été communiquées; M. H. Labitte, député, a bien voulu faire à cet égard des recherches que l'absence de toute marque de propriété officielle sur ces lettres ne rendait point offensantes pour la mémoire de son frère. Une seule d'entre elles nous a été conservée par M. Taschereau: c'est le billet à Desessarts qu'on a lu plus haut.

Les catalogues des ventes d'autographes, *l'Amateur d'autographes*

1. *Trois mois de la vie de J.-J. Rousseau,* Paris. 1852, in-8.
2. Voir l'*Athenæum français* des 17 et 31 décembre 1853 et du 28 janvier 1854.
3. Voir la *Revue de Paris,* 1865, t. IX, p. 566, et t. X, p. 105.

fondé par MM. J. et G. Charavay, la bibliographie de ces catalogues et la nomenclature des pièces passées dans les ventes, publiées dans cette précieuse revue, nous ont fourni les indications qui vont suivre.

Les deux premières concernent deux manuscrits; le premier a figuré à une vente faite par M. Nepveu, libraire, de papiers provenant de MM. Bertin, Titzingh et Philibert (28-31 mars 1832):

Morellet au baron d'Holbach. *Sur l'existence de Dieu,* 12 p. petit in-4° avec la réponse autographe de Naigeon écrite au nom de d'Holbach et annotée par Diderot, 43 p. in-4°; le tout inédit. (Le catalogue contient aussi une copie de la main de Naigeon du *Rêve de d'Alembert,* présenté comme étant l'œuvre même de Naigeon [1].)

Le second est le plan d'une tragédie sur le siége de Calais dont il parle dans une lettre à Mlle Volland (30 septembre 1760); il a passé dans les ventes Pixérécourt (1840) et Dolomieu (1843).

Voici maintenant la liste des lettres vendues publiquement et que nous n'avons pu nous procurer :

— Billet de quatre lignes a. s., Paris, 1er novembre 1750. (Vente *R. Merlin,* 181, n 42).

— L. a. s. 1 p. in-4°; Paris, 12 avril 1755. A un collaborateur de l'*Encyclopédie* (De Brosses) : Il lui demande des nouvelles de son *Histoire des voyages aux terres australes.* Qui aura l'œil sur cet ouvrage en l'absence de M. de Buffon? Il s'excuse de n'avoir encore pu lire son article sur les étymologies. « Voilà, dit-il, faisant allusion à l'*Encyclopédie,* où l'on en est réduit quand on a sur les bras un ouvrage qu'il faut toujours porter.» (Ventes *Succi,* 1863, n° 279, et *L. de Keller,* 1868, n° 37.) Cette lettre fait suite à celle de janvier 1755 communiquée par M. Boutron-Charlard.

— L. a. s. 1 p. in-4° ; 23 avril 1757. A un écrivain ami de Mlle Clairon (Marmontel). Il a lu ses deux articles *Grand* et *Grandeur* et il les trouve pensés avec hardiesse et écrits avec force. Il verra avec d'Alembert s'il n'y a rien là qui puisse compromettre son repos et son avenir. Il refuse les entrées à la Comédie-Française que lui offre Mlle Clairon. « Mais, ajoute-t-il, il faut que vous lui demandiez pour moi autre chose que j'accepterai volontiers et que je serai bien aise de lui devoir. . . . » (Vente *P.-J. Desforges,* 1872, n° 42.)

— L. a, s. 3. p. in-8 ; 1764. Au marquis de la Viéville:

« Monsieur, la question sur le plaisir que vous me proposez appartient de droit à l'Académie française dont je ne suis ni ne serai jamais. . . . » (Vente *Th. Villenave,* 1865).

— L. a, s. 1 p. in-4° ; 27 avril 1765. A un ministre. L'impossibilité de pourvoir à l'éducation de sa fille l'a conduit à dépouiller l'homme de lettres et à céder à l'impératrice de Russie sa bibliothèque. Il

1. Le n° 41 du catalogue des livres vendus après le décès de Mme Dufour de Villeneuve était un exemplaire de l'*Éloge de La Fontaine,* par Naigeon (Bouillon, 1775, in-8), avec des observations manuscrites de Diderot.

demande l'autorisation du roi pour accepter la pension de cent pistoles que Catherine lui a faite. (Vente *J. Charavay*, 1847, n° 135.)

— Déclaration a. s.; 3/4 de p. in-8. 5 avril 1781. Il consent à ce que Panckouke se serve des articles de l'*Encyclopédie* pour les faire réviser et corriger par Naigeon, notamment les articles de philosophie. (Vente *R...y*, 1863, n° 285.)

— L. a. s. 1 p. in-8; 11 avril 1781. A Augustin de Saint-Aubin. Relative à l'échange d'un ouvrage de sa composition contre une Vénus Anadyomène gravée par Saint-Aubin (pour la *Dissertation* de l'abbé de La Chau). (Vente *Laverdet*, 1854, n° 190.)

— Un billet a. s. (3 sept. 1781 et une lettre autogr., à Girbal, celle-ci relative à la copie d'un de ses ouvrages. (Vente *Lassabathie*, 1872, n° 55.)

— L. a. s., 14 octobre 1783. A Girbal. Il le prie de lui remettre ses deux manuscrits *la Religieuse* et *la Réfutation d'Helvétius* (*Charon*, 1847, n° 136.)

— L. a. s. à Capperonnier. (Vente *Châteaugiron*, 1851, n° 165.) La lettre à Naigeon vendue sous le même numéro est sans doute celle que M. de Châteaugiron a publiée. (Voir plus haut, p. 72.)

L. a. s. A Mme..., sur l'aimable invitation à diner qu'elle lui a faite à son retour des eaux de Spa. (Vente *Laverdet*, 1851, n° 171, et *Lamoureux*, 1855, n° 192.)

— L. aut. s. 1/2 p. in-4°, sans date. Sur une visite qu'il doit faire à Falconet; motif. (Vente *Renouard*, 1855, n° 235.)

— L. a. s. 1 p. petit in-4°. Ce qu'il voulait dire sur Hésiode n'est rien; c'est que l'exorde de sa théogonie est un très-grand morceau de poésie, ce qui est aussitôt dit que senti. « Mais je voulais traduire ce morceau, ce qui n'est pas tout à fait aisé. Ce qui me piquait dans ce travail d'une matinée, car il ne faut pas plus de temps, c'est qu'aucun poëte n'a peut-être fait depuis ce vieil Hésiode un plus bel éloge des muses. » (Vente *Laverdet*, 1856, n° 202.)

— L. a. s. 3/4 de p. in-8. (Vente *Charavay*, 1856, n° 203.)

— L. a. s. 1 p. in-4°. (Vente *Charavay*, 1858, n° 228.)

Ces deux pièces ne sont pas autrement décrites.

L'Amateur d'autographes (16 avril 1865) renferme cette note, probablement copiée dans un journal et qui avait de quoi exciter notre curiosité :

« On annonce que, dans une vente de livres après décès, qui a eu lieu à Saint-Sébastien la semaine dernière, un exemplaire des *Lettres juives*, adjugé à 7 réaux (1 fr. 75), s'est trouvé contenir 52 lettres inédites de Voltaire, Diderot, d'Alembert. Un amateur de Bayonne, averti sur-le-champ, a donné, dit-on, *deux mille* fr. de ce trésor autographique. » M. Julien Vinson, qui habite Bayonne, voulut bien, après la communication de cette note, faire chez les divers amateurs de la ville et des environs des démarches qui n'eurent pas plus de résultat qu'un avis inséré dans un journal local.

Mais les autographes catalogués depuis cinquante ans, ou conservés dans des dépôts publics, ne représentent pas la moitié des lettres que Diderot a dû écrire; quand même plus d'un passage ne l'eût pas prouvé, il était clair que la préparation de l'*Encyclopédie* devait entraîner une correspondance énorme et que la retraite de d'Alembert avait laissé de bonne heure à Diderot cette besogne, en surcroît de toutes celles qu'il avait acceptées. Aussi nous sommes-nous efforcé de retrouver les descendants de ses collaborateurs et de ses amis, et nous devons reconnaître que ces investigations ont été presque toujours inutiles. Plusieurs d'entre eux, comme Raynal, Georges Le Roy, Cochin, sont morts sans postérité directe; les volumes de correspondances formés par Galiani n'ont pas encore été retrouvés; parfois enfin, les petits-fils ou les petits-neveux des hommes du XVIII[e] siècle ne veulent rien communiquer de ce qui serait en contradiction avec les opinions religieuses qu'ils affichent; d'autres enfin, comme ceux de Buffon, d'Élie de Beaumont et de Morellet, ne possèdent réellement rien et nous ne pouvons, à notre grand regret, les remercier que de l'empressement qu'ils ont mis à vouloir nous satisfaire.

II

ICONOGRAPHIE

I. — BUSTES, STATUETTES, MÉDAILLONS.

BUSTES par Mlle Collot.

Le premier fut modelé peu avant le départ de Falconet et de son élève pour la Russie. Il en a existé des exemplaires en terre cuite, exécutés à Sèvres (où Falconet était directeur des travaux), ainsi que le prouvent les passages suivants des lettres adressées au sculpteur :

« Nos deux bustes (le sien et celui du prince Galitzin) sont revenus de la manufacture, celui de Damilaville cuit à merveille, celui de Grimm avec un coup de feu sur le front et sur le nez. Mademoiselle, j'ai le front et le nez rouges, mais cela n'empêche pas que ce ne soit très-beau, très-ressemblant, très-fin, plus que je ne suis, et tout aussi vivant. Mon ami dit que j'ai l'air d'un homme que le génie va saisir et qui va partir de chaleur. Celui du prince Galitzin ressemble peut-être davantage, mais le mien est plus beau. La retraite qu'il a faite au four lui a donné un air de légèreté étonnant [1]. » Et plus loin [2] : « Tous nos portraits ont réussi, excepté le mien qui est revenu du four avec un nez rouge. Mademoiselle Collot, vous ferez croire à la postérité que j'aimais le vin. »

Grâce à l'obligeance de M. Champfleury, chef des collections de la manufacture de Sèvres, nous avons pu voir un buste en terre cuite du philosophe qui, malgré l'absence de signature, est vraisemblablement le modèle même de celui de Mlle Collot. La ressemblance avec le premier buste de Houdon est frappante; le regard a le même rayonnement et les détails du visage et du vêtement largement échancré au col déno-

1. V. tome XVIII, p. 219.
2. V. tome XVIII, p. 242.

tent une main fort habile. Sur le socle est tracée légèrement au pinceau la date de 1793, mais c'est celle de l'exécution en biscuit de ce modèle; les registres de la manufacture indiquent, en effet, que des exemplaires de cette pâte des bustes de Voltaire, Rousseau, Descartes et Diderot, furent commandés à cette date. Ceux de Diderot et de Descartes ont figuré à la vente après décès de Mme Philippe Lenoir (1874); ils sont présentement en Angleterre. M. Sari possède un autre exemplaire (biscuit) de l'œuvre de Mlle Collot.

Mais où sont les terres cuites appartenant à Grimm et à Damilaville?

Les divers catalogues du Musée des monuments français d'Alexandre Lenoir mentionnent « un buste de Diderot; terre cuite de Collet (*sic*). » Nous ignorons ce qu'il est devenu lors de la dispersion du Musée; mais un inventaire conservé aux Archives prouve que c'était bien l'exemplaire offert à Grimm et saisi chez lui en 1792.

Le second buste a été exécuté en marbre blanc à Saint-Pétersbourg. Il est daté de 1772 et figure dans une des embrasures de la galerie du rez-de-chaussée de l'Ermitage consacrée aux dessins. M. Howyn de Tranchère a bien voulu nous en communiquer une photographie, excellente en soi, mais qui donne une idée assez peu avantageuse de de cette œuvre.

Buste en marbre par Falconet.

Détruit par l'artiste quand il eut vu celui de son élève, Mlle Collot. Voir t. XI, p. 22.

Buste en marbre par Houdon. Salon de 1771.

« Très-ressemblant », dit le modèle, et c'est tout.

Ce n'est pas assez, car il n'y a aucune exagération à regarder ce buste comme l'un des chefs-d'œuvre de l'artiste, et même de la sculpture moderne. Les contemporains ne s'y étaient pas trompés et le continuateur de Bachaumont, Pidanzat de Mairobert, caractérise en quelques lignes excellentes l'impression des connaisseurs :

« Ce n'est pas sûrement de l'avis de M. Diderot que son buste s'est trouvé en si mauvaisse compagnie [1]. Aussi semble-t-il faire bande à part et renier ses camarades. Quoique les grands traits de sa tête à médaille fournissent au ciseau, et que l'artiste ait toute la liberté de s'étendre sur une pareille physionomie, exactement prononcée dans ses différentes parties, on doit louer le feu, l'expression que M. Houdon a su mettre dans son ouvrage et l'enthousiasme du brûlant auteur des *Bijoux indiscrets* semble avoir gagné l'artiste dont les autres ouvrages n'annoncent pas un caractère chaud et ardent [2]. »

1. L'auteur veut parler des bustes de M. et Mme Bignon et de celui de Mme de Mailly.

2. *Mémoires secrets*, t. XIII, p. 101.

La terre cuite de ce buste appartient à M. Walferdin, qui en a fait exécuter des réductions en galvanoplastie et en plâtre; le marbre est chez M. Albert de Vandeul, au-dessoùs du portrait de Michel Van Loo.

Buste en marbre par Houdon. Salon de 1773.

Non porté au catalogue. C'est celui qui appartient aujourd'hui à la ville de Langres et que M. Assézat avait fait photographier. Il a été gravé par M. Frédéric Régamey, d'une pointe brillante et ferme.

Mme de Vandeul raconte dans quelles circonstances un exemplaire de ce buste fut envoyé par son père à sa ville natale. Voir t. I, p. 59.

Buste en marbre par Houdon, signé et daté 1775.

Exécuté à la prière et sans doute aux frais de M. Robineau de Bougon, admirateur du philosophe qui ne nous est pas autrement connu, ce buste fut offert en 1838 par M. Robineau, membre de la chambre des députés, à Louis-Philippe, qui le fit placer à Versailles. Il ornait l'appartement du président de l'Assemblée quand M. Eud. Soulié nous mit à même de le voir. Le marbre est sali de petites taches, principalement sur le front; le sourire est beau, mais le modèle a vieilli. On sait combien le voyage de Russie l'avait fatigué.

Houdon a encore exposé, en 1789, une tête en marbre « de petite proportion » du philosophe. Nous ignorons si c'était une œuvre originale ou la réduction de l'un de ces trois bustes.

Buste en bronze par Pigalle.

M. Tarbé (*La vie et les œuvres de J.-B. Pigalle,* p. 238), dit avoir fait des recherches infructueuses au sujet de ce buste et suppose que c'est celui qui est conservé à Versailles. Il appartient à M. Alfred de Vandeul.

Tête presque chauve, nez aquilin très-fort. Les épaules sont couvertes par les revers d'une pelisse (sans doute celle que Catherine avait offerte au philosophe). Derrière sont gravés ces mots : *En 1777, Diderot, par Pigalle, son compère, tous deux âgés de 63 ans.*

Buste par Rosset, signé sur le piédestal.

M. Alfred de Vandeul a acheté dans une vente récente un exemplaire très-mutilé de ce buste, vendu comme celui d'un *philosophe.* C'est, malgré ses défectuosités, une œuvre charmante. Le sourire et le regard sont surtout remarquables. Un manteau drapé est jeté sur les épaules.

Joseph Rosset, né à Saint-Claude (Jura) en 1706, mort en 1786, connu sous le nom du *Sculpteur de Saint-Claude,* étudia sans maître; son œuvre la plus remarquée est un buste de Voltaire que se disputèrent ses correspondants et ses disciples.

BUSTE par Auguste Préault.

Détruit par l'auteur.

BUSTE EN MARBRE par Joseph Lescorné. Foyer du Théâtre-Français.

Sur l'une des faces du socle, on lit : *Fait par Joseph Lescorné et donné par lui à la Comédie-Française en 1853.*

« Pourquoi, disait le *Figaro* du 19 juin 1864, le buste de Diderot est-il relégué dans un couloir et pourquoi n'est-il pas placé dans le salon carré du foyer où celui de Piron a une place d'honneur ? » Et le questionneur anonyme ajoutait que cet ostracisme était peut-être une vengeance contre l'auteur du *Paradoxe sur le comédien.*

MÉDAILLE EN BRONZE par Domard. Musée de Sèvres.

Gravée au trait par Normand fils dans la *Galerie métallique des grands hommes français.* Paris, 1825, in-4°. Emblèmes des sciences. Au-dessous de la tablette cette note : « La famille de Diderot a bien voulu fournir les matériaux d'après lesquels on a gravé la médaille d'un des hommes qui ont le plus honoré et servi l'humanité. »

MÉDAILLE EN CIRE. (Anonyme.) Musée de Sèvres.

On lit au revers de cette cire encadrée dans un médaillon de plâtre ces mots grossièrement gravés à la pointe :

Didero
Ventos
An 10

STATUETTE par M. Charles Valton.

Au moment où nous achevons ce travail, nous sommes heureux de signaler cette statuette dont nous avons vu l'ébauche et qui aura, nous l'espérons, un grand succès.

M. Valton a représenté Diderot debout, tenant une plume, la tête nue, le col à l'aise ; c'est là le causeur de chaque jour et non l'inspiré dont Houdon a immortalisé l'image. L'œuvre de M. Valton, qui n'est point achevée au moment où s'imprime ce volume, pourra, par ses dimensions et par son sujet, prendre place à côté des statuettes de Voltaire et de Rousseau, ornement obligé du cabinet d'un *libéral* sous la Restauration et que l'on retrouve encore dans tant de familles.

II. — PEINTURES A L'HUILE, MINIATURES, DESSINS.

PORTRAIT A L'HUILE par Garand.

Deux lignes de Diderot, à propos de l'œuvre de Michel Van Loo, ont fait la célébrité de ce portrait, qui a été gravé trois fois : « Je n'ai ja-« mais été bien fait que par un pauvre diable appelé Garand, qui m'at-« trapa, comme il arrive à un sot de dire un bon mot. Celui qui voit « mon portrait par Garand me voit. *Ecco il vero Pulcinella.* »

La peinture originale, destinée à Grimm, est inconnue, mais la famille de Vandeul conserve un dessin à la mine de plomb, non signé, de forme ovale, que Garand a fait d'après ce portrait.

C'est à la Chevrette, en 1760, qu'il fut peint, lorsque Diderot, blessé au pied par sa chute près de l'étang des Cygnes, dut garder la chambre quelques jours. La description qu'il en donne (v. t. XVIII, p. 457) est de tout point conforme à la gravure de Chenu, copiée depuis par MM. Rajon et Delannoy.

M. Assézat, en décrivant ce portrait (t. XI, p. 22), a fait remarquer que le distique manuscrit, signé *par le La Fontaine du* XVIIIe *siècle*, que porte l'épreuve de M. Walferdin, pourrait être de Le Monnier.

L'eau-forte de M. Rajon avait été gravée en 1869 pour une édition de *la Religieuse* qui devait paraître à Bruxelles; mais la planche a été égarée et il n'en a été tiré que quelques épreuves avant toutes lettres.

La gravure sur acier de M. Delannoy est celle qui orne le tome Ier de cette édition.

PORTRAIT par Mlle Chevalier.

Exposition de la jeunesse, les jours de la grande et de la petite Fête-Dieu, place Dauphine.

M. Bellier de La Chavignerie a publié (*Revue universelle des arts*, t. XIX, p. 38) un travail très-complet sur cet humble salon en plein vent où les jeunes artistes, qui n'appartenaient ni à l'Académie de Saint-Luc, ni à l'Académie royale, faisaient leur début quand le temps le permettait. Un passage de l'*Observateur littéraire* que nous allons citer révélait à M. de La Chavignerie un portrait du philosophe, exposé en 1761 : « Le portrait de M. Diderot peint et exposé par Mlle Le Chevalier a été un de ceux qu'on a examinés avec le plus d'attention. Chacun a jugé du plus ou moins de ressemblance d'après l'image différente restée dans la mémoire de chaque spectateur. En général, et en comptant les voix, on aurait pu prononcer en faveur de la jeune artiste. Ce n'est pas un léger succès d'avoir soutenu un examen que la célébrité du modèle devait rendre plus rigoureux [1]. »

1. *L'Observateur littéraire*, 1761, t. III, p. 125-129. *Observations de la Société d'amateurs sur les tableaux exposés à la place Dauphine.*

Un passage des lettres à Mlle Volland confirme notre supposition ; il lui écrit de la Chevrette en septembre 1760 :

« Il nous est venu quelques virtuoses, entre autres M. de La Live. Mon portrait était sur le chevalet ; ils en ont tous parlé comme d'une très-belle chose, et pour la ressemblance, et pour la position, et pour le dessin, et pour la couleur, et pour la vie. Cependant la sœur ainée de *celle qui l'a peint* était debout dans un coin et pleurait de joie des éloges qu'on donnait à sa cadette. »

Plus haut, Diderot a appelé Jeannette « celle qui chante, qui peint et qui joue du clavecin comme un ange ».

Dans une étude récente sur J.-B. Huët [1], M. A. Genevay a publié les actes de baptême de deux enfants de ce peintre, qui avait épousé la fille de Jean-François Chevalier, peintre de l'Académie de Saint-Luc, élève de Raoux ; et sur le second de ces actes, la marraine est représentée par Dlle *Jeanne*-Geneviève-Rosalie Chevalier, fille de Jean-François Chevalier, directeur de l'Académie de Saint-Luc.

Si l'on veut tenir compte de la négligence avec laquelle on écrivait les noms propres au siècle dernier, on conviendra qu'il est permis de voir l'auteur du portrait de Diderot dans cette jeune fille appelée Chevalier sur les actes officiels et Lechevalier par le seul abbé de La Porte

Portrait a l'huile par Michel Van Loo.

Le plus connu, sinon le meilleur, des portraits du philosophe. On se rappelle ce qu'il en a dit dans le Salon de 1767 (v. t. XI, p. 20) et dans une lettre à Mlle Volland (v. t. XIX, p. 263).

Assis de face, le visage un peu tourné vers la gauche, la plume à la main, un cahier sur la table, il semble interrompre son travail pour répondre à une question. Les yeux sont vifs, le teint est rose, l'ensemble considérablement rajeuni. Aussi la critique du modèle lui-même est-elle parfaitement juste : il faut relire cette page célèbre, l'une des plus heureuses des *Salons*.

Le portrait de Michel Van Loo est conservé aujourd'hui par M. Albert de Vandeul, qui possède également l'écritoire placée à côté du manuscrit.

Nous en connaissons les reproductions suivantes :

— En couleur. De face. Cheveux grisonnants, habit de velours gris. Gravé par P. M. Alix. A Paris, chez Drouhin, éditeur, rue Christine, 2 ; imp. chez lui par le citoyen Béchet.

— Gravé par David, élève de M. Le Bas, chez M. Le Bas, graveur et pensionnaire du Roi. En gros caractères : D. Diderot, de l'Académie des sciences de Berlin.

— Riche encadrement. Derrière le philosophe une bibliothèque où l'on voit des tomes de l'*Encyclopédie*. — Tablette. (Blanche dans le premier état). Gravé par B. L. Henriquez.

1. L'*Art*, t. VIII, p. 128.

— Pour les *Idylles* de Gessner. (Éd. A. Renouard. Tablette blanche, grise et avec lettres). Gravé par A. de Saint-Aubin.

— Gravé sur acier par Hopwood, d'après C. Van Loo *(sic)*. Plus bas : Publié par Lami-Denozan.

Destiné, en effet, à la *Collection des portraits des Français célèbres par leurs actions ou leurs écrits,* etc., Paris, Lami-Denozan et Firmin Didot, 1828, in-8, ce portrait de Diderot fait partie d'une 2e série restée inachevée.

On trouve encore dans le commerce des épreuves très-fatiguées de cette planche et sans le nom de Lami-Denozan.

— De profil à g. Tablette blanche. Signé : F. Bovinet.

Le portrait de Michel Van Loo a encore été gravé en contre-épreuve :

— Ovale, au pointillé. Signé : Fr. Zolt, f. 96.

Très-jolie et très-rare pièce.

— Le même entouré d'un trait octogone. Signé à dr.: F. V. Bollinger, et au-dessous du nom de Diderot : *Zurickau, b. d. Gebr. Schumann.*

— Le même entouré d'un trait ovale. Profil à dr. Dessiné d'après le dessin original de Van Loo du cabinet de M. Marron et gravé par Ambroise Tardieu. Au-dessous : D. Diderot, littérateur et philosophe... 1712.

— De trois quarts, à dr., gr. sur bois, dans le *Dictionnaire de biographie,* etc, etc., orné de 120 portraits. Aimé André, 1834, 4 vol. gr. in-8.

PORTRAIT A L'HUILE (par François-Hubert Drouais.) Chez M. Alfred de Vandeul.

Diderot est assis à sa table de travail, la plume à la main; il est vêtu d'un superbe habit de velours rouge d'où sort le jabot de sa chemise; il porte perruque. Quelques légères éraillures déparent cette toile remarquable, sur laquelle nous ne connaissons aucun document contemporain ; elle n'est point signée, mais l'attribution de son possesseur, fin amateur des choses d'art, est très-vraisemblable.

MINIATURE par Mme Therbouche.

En buste, de trois quarts à dr., l'épaule droite nue, un manteau drapé sur l'épaule gauche. Noms et dates de naissance et de mort de Diderot.

Gravée par Bertonnier pour l'édition de 1821, cette miniature fut depuis offerte par M. Brière à M. Guizot.

— La même, gravée par Goulu. Au-dessous la date : 1823 et l'inscription de l'édition Brière.

GRANDE ÉBAUCHE A L'HUILE par Fragonard (?)

M. Walferdin considère cette ébauche de son peintre favori comme

une esquisse du philosophe; il la conserve à Nice et nous n'en connaissons qu'une copie moderne, faisant partie de son cabinet à Paris, sur laquelle il serait imprudent de se prononcer.

Dessin au crayon noir rehaussé de blanc par Greuze. Chez M. Walferdin.

C'est ce dessin maintes fois gravé dont Grimm raconte ainsi l'histoire :

« Une femme observiat l'autre jour à M. Diderot qu'il était heureux en choses délicates qui s'adressaient à lui comme on dit que *la balle va au joueur*. Le philosophe était il y a quelque temps chez Greuze; celui-ci le fit asseoir et tira son profil. Le philosophe s'attendait toujours à recevoir du peintre ce profil en présent; cependant ce profil avait disparu de l'atelier de l'artiste sans arriver dans le cabinet du philosophe. Enfin, un beau matin, celui-ci reçoit le dessin et la planche gravée d'après ce dessin et les cent premières épreuves tirées. Greuze a mis au bas de l'estampe tout simplement *Diderot*. Elle a été gravée par Saint-Aubin et c'est un chef-d'œuvre de gravure. C'est dommage que la ressemblance et la physionomie n'y soient point du tout. Un certain barbouilleur de la place Dauphine, nommé Garand, a fait pour moi un profil cent fois plus ressemblant. On demanda l'autre jour pourquoi les peintres d'histoire réussissaient si peu dans le portrait? Pierre répondit : C'est parce que c'est trop difficile [1]. »

Nous en connaissons les reproductions suivantes :

— Par S. Gaucher. Profil à dr. Tablette portant les prénom et nom du modèle. Dans le premier état la tablette est blanche.

— Par Augustin de Saint-Aubin : Profil à gauche. Premier état, sans date. Signé des deux noms du peintre et du graveur.

Deuxième état, J.-B. Greuze delin., Augustin de Saint-Aubin sculp. 1766. Se vend chez l'auteur, rue des Mathurins, au petit hôtel de Cluny.

— D'après la gravure originale qui se trouve chez M. de Saint-Aubin. Peint par Greuze; gravé par Dupin fils. Encadrement de fleurs. Sur la tablette : Diderot; chez Esnauts et Rapilly.

— Médaillon ovale entouré de palmes. Profil à gauche. Sur la ceinture du médaillon : Diderot, de l'Académie de Berlin, né à Langres. J.-B. Greuze del., Duhamel sc. A Paris, chez Bligny, cour du Manége, aux Thuileries. Au-dessous ce quatrain :

Les Arts et la Raison lui doivent leurs hommages;
D'étendre leur Empire il fut le plus jaloux.
On les retrouverait dans ses nombreux Ouvrages,
S'ils disparaissaient d'entre nous.

— Trait carré. Profil à dr., gravé au trait. Greuze pinxit. Landon direxit. Pour une Histoire de France.

1. Grimm. *Correspondance littéraire*, 15 janvier 1767.

— Profil à g., col découvert. Fourrures. Au-dessous : Diderot, d'après Greuze. H. Grevedon del. Lith. de Demarne.

— De trois quarts à g. Maurin del. Lith. de Delpech.

— Profil à g. Dessin sur isbo de E. Ronjat, gravé par Hildebrand, Dans l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants,* par M. Guizot, t. V, p. 267.

MINIATURE d'après le dessin de Greuze.

— Elle orne le couvercle d'une bonbonnière sur le cercle d'or de laquelle sont gravés ces mots :

« Portrait de Diderot donné par lui-même en 1778 à M. Collard de Villers-Hellon. »

Appartient à M. Albert de Vandeul.

M. Alfred de Vandeul possède une autre curiosité : une tasse et une soucoupe en porcelaine de Sèvres, à fond brun, signées de Vincent (2000). Le fond de la soucoupe est orné d'un médaillon en grisaille de Diderot d'après Greuze, et dans le marli des cartouches contiennent ces mots : *Arts, métiers, science.*

DESSIN A LA MINE DE PLOMB par C.-N. Cochin.

Profil à droite, perruque, jabot. Encadrement surmonté d'un nœud de rubans.

L'original ne nous est pas connu, mais il a été gravé par L. J. Cathelin.

III. — ESTAMPES D'APRÈS L'ORIGINAL ET DE FANTAISIE.

— De profil à dr. Perruque frisée. Encadrement de fleurs. Tablette : C. F. *(sic)* Diderot, de l'Académie de Berlin, né à Langres et mort à Paris en juillet 1784. Binet del., Le Beau sc.

— De profil à dr. Tablette (blanche dans le 1er état) : D. Diderot. Aubry del., J. B. M. Dupréel sc.

En tête de *la Religieuse,* Paris, Moller et Mongie, an VII (1799), 2 v. in-8.

— De profil à d. dans un ovale. Large cravate. Gr. au pointillé. Signé à la pointe : *Jac. Chailly.* Au-dessous, en caractères anglais : *D. Diderot.*

En tête du *Diderotiana* de Cousin d'Avalon, 1810, in-18.

— De face dans un ovale. Sans lettres. Fleuron du titre de *la Religieuse.* Paris, chez les marchands de nouveautés, 1832, in-18.

— Médaillon rond. Profil à g. Perruque à catogan, jabot. Eau-forte. Sur la même planche le profil du cardinal de Bernis, celui d'un jeune homme et celui d'une femme (à peine esquissé).

Cette planche a servi dans la publication récente de l'œuvre original de Vivant-Denon. M. A. de la Fizelière, qui a rédigé la notice et le catalogue de cet œuvre, a eu sous les yeux une épreuve accompagnée d'une note portant que ce croquis avait été fait d'après nature par Denon, quand il était secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg. Sans une affirmation aussi précise, on pourrait croire à une erreur d'attribution, car le maigre profil et la bouche pincée du personnage gravé par Denon rappellent beaucoup plus d'Alembert que Diderot.

— De trois quarts à droite. Double trait carré. A g., Devéria del. Au m., Couché fils sc.

— De profil à gauche. Tête nue, large cravate. Signé : A. Néraudain. Au m., en gros caractères : Diderot. A g., A. Fayard, éditeur. A dr., Imp. Frick aîné. Lithographie.

— Profil à g. Large cravate. Tablette blanche. J. Pauquet sc.

— Médaillon ovale dans un trait carré. Profil à dr. signé dans la marge du trait carré : P. Ad. Varin *resti*. En dehors du t. c. : Diderot, en lettres blanches.

— Eau-forte. Médaillon suspendu par un clou. Profil à dr. Table où reposent des volumes de l'*Encyclopédie,* une plume et une feuille déroulée sur laquelle on lit ces vers :

Indulgent aux humains, à soi-même sévère,
Bon époux, bon ami, bon citoyen, bon père,
Il éclaira le monde, il combattit l'erreur;
Son pinceau fut hardi, sa morale fut pure;
Vrai dans tous ses tableaux, il peignit la nature,
Et la peignit d'après son cœur.

L'épreuve du Cabinet des Estampes porte cette signature manuscrite : *Victor Toulongeon del. et sculp.*

— De face, assis à une table. Devéria del., Simonet aîné scul. A Paris, chez Janet.

IV. — REPRÉSENTATIONS DE DIDEROT AVEC D'AUTRES PERSONNAGES.

DIDEROT ET GRIMM EN CONVERSATION, par Carmontelle. Gouache.

M. Alfred de Vandeul a bien voulu nous montrer cette gouache appartenant à une personne de sa famille.

Diderot, vêtu de noir et coiffé d'une perruque, est assis de profil à gauche; sa main droite caresse le menton de Grimm, appuyé sur la chaise de Diderot. Grimm est vêtu d'un habit de satin gris brodé

d'or et d'une culotte noire. Ses cheveux poudrés sont noués par un catogan.

Derrière le cadre est collée une note d'une vieille écriture qui nous apprend qu'à la prière de Mme d'Épinay, Carmontelle, après avoir peint cette gouache, en fit deux copies, l'une pour cette dame, l'autre pour Mme de Vandeul. C'est celle que nous avons eue sous les yeux.

A l'exposition du Corps législatif (1874), sous le n° 1053, figurait a même scène désignée comme un pastel et appartenant à M. de Langsdorff, officier d'ordonnance du maréchal de Mac-Mahon. Nous n'avons pu savoir si c'était l'original de Carmontelle ou la copie appartenant à Mme d'Épinay.

La lecture chez Diderot, par M. Meissonier. Peinture à l'huile.

Ce tableau, qui a figuré aux Expositions universelles de 1855 et de 1867, a passé dans les ventes Morny et Paul Demidoff.

Il n'a pas été gravé, mais la photographie qu'en a faite M. Bingham est dans le commerce.

Dans une bibliothèque dont les rayons sont chargés de ces brochures à couvertures bariolées, aussi chères aux bibliophiles qu'aux peintres, Diderot, assis à une petite table et à demi renversé sur son fauteuil, lit un manuscrit qu'écoutent cinq amis dans des attitudes différentes : d'Alembert, appuyé contre un paravent qui cache une partie de la bibliothèque, Helvétius adossé à une de ces chaises au dossier ovale, si fort à la mode alors, et d'Holbach absorbé par l'attention qu'il prête au lecteur. Nous ne savons quels sont les deux autres personnages que M. Meissonier a voulu représenter.

CHARLES PANCKOUCKE AUX AUTEURS DE L'ENCYCLOPÉDIE.

Eau-forte in-folio dessinée et gravée par Augustin de Saint-Aubin.

Les médaillons de d'Alembert et de Diderot (profil à g. d'après Greuze) superposés sont soutenus par une tablette portant l'inscription qui sert de titre à la planche et encadrés de deux rangées de médaillons disposés dans l'ordre suivant :

Voltaire.	Buffon.
Rousseau.	Necker.
J.-M. Daubenton.	Vicq-d'Azyr.
J.-B. La Marck.	Thouin.
A. Mongez.	Roland de La Platière.
Caritat de Condorcet.	Marmontel.
Dumarsais.	Gaillard.

Au-dessus de la tablette six autres médaillons dont les noms sont à peine lisibles : Watelet, etc.

Il est à remarquer que cette planche, l'une des plus belles de l'œuvre d'A. de Saint-Aubin, réunit les noms des collaborateurs de la

première *Encyclopédie* à ceux des collaborateurs de l'*Encyclopédie méthodique*. Ch. Panckouke avait tenu sans doute à honorer d'un même remerciement les initiateurs et leurs émules.

— De profil à g. en regard de Lavater. Tête nue, traits fort accentués.

Eau-forte, signée à dr. *Baltard sculp.*

— De profil à g. (d'après Greuze et A. de Saint-Aubin) dans un médaillon au-dessous de Mably, de Condillac, d'Helvétius, de Barthélemy et de Raynal. C. P. Marillier, del., N. Ponce sc.

Planche 50 du recueil gravé intitulé : *Les illustres Français*. Paris, 1786, in-folio.

— De profil à droite dans l'estampe : *Chambre du cœur de Voltaire*, dessinée par Duché d'après nature, au château de Ferney, en 1781, gravée par Née. Il est le plus près de la fenêtre à gauche, entre ceux du prince de Conti et de la marquise de Villette.

Diderot et Catherine II. E. Ronjat del., Hildebrand sc. Guizot, l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*, t. V, p. 273.

Diderot, en bas de soie roulés, en habit galonné, s'avance vers Catherine, la couronne en tête.

Composition absolument comique.

V. — CARICATURES ET ALLÉGORIES.

Chose singulière, Diderot ne semble avoir été pris à partie qu'une seule fois par les caricaturistes, dans l'estampe dont Victor Hugo a parlé (*William Shakespeare*, éd. in-12, p. 202) et que M. Assézat a décrite (t. I, p. 43). Le Cabinet des Estampes en possède une épreuve à toutes marges; le médaillon y est entouré d'un trait carré ornementé et surmonté d'un cartouche assez gracieux représentant un arbre brisé par l'orage. Dans l'intérieur du trait carré, on lit :

Encyclopédie, etc.
Première édition revue et corrigée
(Ici la vignette).
Par un Franciscain.
Dextra latet pungitque stylo dum læva flagellat.

III

DOCUMENTS DIVERS

I

PIÈCES RELATIVES A L'ARRESTATION DE DIDEROT EN 1749.

Dans la notice préliminaire des articles de l'*Encyclopédie*, M. Assézat a déjà fait usage du très curieux et très-rare livre de J. Delort : *Histoire de la détention des philosophes et des gens de lettres à la Bastille et à Vincennes*. Il se proposait de lui emprunter, pour la biographie de Diderot, les pièces relatives à son arrestation même. Nous les donnons ici, telles que Delort les a publiées, car il se contente de dire qu'il les a copiées à la Bibliothèque du Roi sans ajouter aucun indice qui permette de les consulter à nouveau.

Tout d'abord, voici la dénonciation du curé de Saint-Médard, Pierre Hardy. Selon Delort, elle aurait été envoyée en juin 1747 au lieutenant de police :

Diderot, homme sans qualité, demeurant avec sa femme chez le sieur Guillotte, exempt du prévost de l'île, est un jeune homme qui fait le bel esprit et trophée d'impiété. Il est l'auteur de plusieurs livres de philosophie, où il attaque la religion. Ses discours, dans la conversation, sont semblables à ses ouvrages. Il en compose un actuellement fort dangereux. Il s'est vanté d'en avoir composé un qui a été condamné au feu, par le Parlement, il y a deux ans. Le sieur Guillotte n'ignore point la conduite et les sentiments de Diderot. Comme il s'est marié à l'insçu de son père, il n'ose retourner à Langres.

En même temps, un exempt adressait au même magistrat

ce rapport, dont le style et les sentiments pieux ne le cèdent en rien à la petite note de Pierre Hardy :

Du 20 juin 1747.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'il m'a été donné avis que le nommé Diderot est auteur d'un ouvrage que l'on m'a dit avoir pour titre : *Lettre ou amusement philosophique*, qui fut condamné par le Parlement, il y a deux ans, à être brûlé en même temps qu'un autre ouvrage ayant pour titre : *Lettre philosophique sur l'immortalité de l'âme*.

Ce misérable Diderot est encore après à finir un ouvrage qu'il y a un an qu'il est après, dans le même goût de ceux dont je viens d'avoir l'honneur de vous parler. C'est un homme très-dangereux, et qui parle des saints mystères de notre religion avec mépris ; qui corrompt les mœurs et qui dit que, lorsqu'il viendra au dernier moment de sa vie, faudra bien qu'il fasse comme les autres, qu'il se confessera et qu'il recevra ce que nous apelons notre Dieu, et sy il le fait, ce ne sera point par devoir, que ce ne sera que par raport à sa famille, de crainte qu'on ne leur reproche qu'il est mort sans religion.

L'on m'a assuré que l'on trouvera chez lui nombre de manuscrits imprimés dans le même genre.

Il demeure rue Mouftard, chez le sieur Guillotte, exempt du prévost de lisle, à main droite en montant, au premier.

PERRAULT.

M. Berryer se contenta d'écrire en marge du rapport de Perrault la note suivante :

Je n'ay point de preuve qu'il soit l'autheur de l'ouvrage condamné par le Parlement, que le rapport de Perrault et la lettre du curé de Saint-Médard.

Il est probable néanmoins que Diderot fut dès ce moment surveillé de près, et, deux ans plus tard, M. Berryer procéda lui-même à l'interrogatoire qu'on va lire :

Interrogatoire de l'ordre du Roi, fait par nous, Nicolas-René Berryer, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils, maître des requêtes ordinaires de son hôtel, lieutenant-général de police de la ville, prévôté et vicomté de Paris, commissaire du Roi en cette partie.

Au sieur Diderot, prisonnier de l'ordre du Roi au donjon de Vincennes.

Du jeudi, trente-un juillet mil sept cent quarante-neuf de relevée, dans la salle du conseil du donjon de Vincennes, après serment fait par le répondant de dire et répondre vérité.

Interrogé de ses nom, surnoms, âge, qualité, païs, demeure, profes-on et religion :

A dit se nommer Denis Diderot, natif de Langres, âgé de trente-six ns[1], demeurant à Paris, lorsqu'il a été arrêté, rue Vieille-Estrapade, aroisse de Saint-Étienne-du-Mont, de la religion catholique, apostolique et romaine[2].

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé : *Lettres sur les iveugles à l'usage de ceux qui voient :*

A répondu que non.

Interrogé par qui il a fait imprimer le dit ouvrage :

A répondu qu'il n'a point fait imprimer le dit ouvrage.

Interrogé s'il n'en a pas vendu ou donné le manuscrit à quelqu'un :

A répondu que non.

Interrogé s'il sçait le nom de l'auteur du dit ouvrage :

A répondu qu'il n'en sçait rien.

Interrogé s'il n'a pas eu en sa possession le dit ouvrage en manuscrit avant qu'il fût imprimé :

A répondu qu'il n'a point eu ce manuscrit en sa possession avant et après qu'il a été imprimé.

Interrogé s'il n'a pas donné ou envoyé à différentes personnes des exemplaires du dit ouvrage :

A répondu qu'il n'en a donné ni envoyé à personne.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage, qui a paru il y a environ deux ans, intitulé : *les Bijoux enchantés*[3] :

A dit que non.

Interrogé s'il n'en a pas vendu ou donné le manuscrit à quelqu'un pour l'imprimer ou autre usage :

A répondu que non.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage, qui a paru il y a plusieurs années, intitulé : *Pensées philosophiques :*

A répondu que non.

Interrogé s'il connoît l'auteur du dit ouvrage :

A répondu qu'il ne le connoît pas.

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé : *Le Sceptique ou l'Allée des idées :*

A dit que oui.

Interrogé où est le manuscrit du dit ouvrage :

A dit qu'il n'existe plus et qu'il est brûlé[4].

1. Moyenne taille et la physionomie assez décente ; garçon plein d'esprit, mais extrêmement dangereux. (*Note de la police.*)

2. Il logeait chez un tapissier.

3. On voulait dire *Bijoux indiscrets*. (J. Delort.)

4. Une note qui nous a été communiquée par le savant M. Van Praet, et qu'il tenait de l'exempt de robe courte d'Hémery, porte : « Diderot a fait *l'Allée des idées*, qu'il a chez lui, en manuscrit, et il a promis de ne point faire imprimer cet ouvrage. » (J. Delort.)

Interrogé s'il n'a pas composé un ouvrage intitulé : *l'Oiseau blanc, conte bleu :*

A répondu que non.

Interrogé s'il n'a pas du moins travaillé à corriger le dit ouvrage :

A répondu que non.

Lecture faite au répondant du présent interrogatoire, a dit que les réponses qu'il y a faites contiennent vérité, y a persisté et a signé.

BERRYER.
DIDEROT.

On connaît les requêtes motivées présentées par les libraires de l'*Encyclopédie* à d'Argenson. Delort nous a également conservé la supplique de Diderot lui-même, apostillée par le gouverneur de Vincennes et par le lieutenant de police :

A Vincennes, le ... septembre 1749.

Je joins ici une note, monsieur, que le sieur Diderot me vient d'envoier pour vous faire passer; j'en profite pour vous assurer que personne n'est plus parfaitement que j'ay l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Marquis CHASTELLET.

Voici la note :

« Le sieur Diderot, détenu de l'ordre du Roi au château de Vincennes depuis le mois de juillet, demande sa liberté;

« Observe qu'il est l'éditeur de l'*Encyclopédie*, ouvrage de longue haleine, qui comporte des détails infinis, auxquels il ne peut vaquer, étant retenu prisonnier;

« Promet de ne rien faire à l'avenir qui puisse être contraire en la moindre chose à la religion et aux bonnes mœurs. »

Note mise au bas de la feuille par M. Berryer :

« Si M. le comte d'Argenson juge qu'il ait suffisamment fait pénitence de ses intempérances d'esprit, il est supplié de faire expédier l'ordre du Roi pour sa liberté. »

Enfin, voici, à titre de simple curiosité, des vers de Mme de Puisieux, recueillis par Delort, sur le bruit qui s'était répandu de son embastillement à cause d'un libelle intitulé *le Pater* qu'on lui attribuait et que ne mentionnent ni Barbier ni Quérard.

Ils donneront la mesure du talent de Mme de Puisieux, lorsque ce n'était pas Diderot qui tenait la plume :

Quand tout Paris à la Bastille
Me met avec acharnement,
Je repose, mon cher V.....,
Dans mon lit fort tranquillement.

Jamais d'une coupable audace
A ma muse je n'ai permis
Contre des personnes en place
De décocher des traits hardis.

De l'amour et de la folie
Je fais mon occupation;
Je mêle la philosophie
A leur douce distraction.

Dans une profonde ignorance
De ce qui concerne l'État,
J'impose aux amis le silence
Sur les querelles du Sénat.

Une affaire si relevée,
. . . .
N'est point du tout de mon ressort;
Je jase au risque d'avoir tort.

J'honore mon Roi, ma patrie,
Je m'en fis toujours un devoir.
Je vis à l'abri de l'envie,
Et sans redouter le pouvoir.

Je n'ai rien reçu de personne,
Et mon sort est indépendant;
Mais la loi de l'honneur m'ordonne
D'avoir des égards pour le rang.

Dans un ministre respectable,
J'adore un mérite éclatant;
Et s'il eût été moins aimable
Jamais je n'eusse, un seul instant,

Aux dépens de mon caractère,
Offert à cet homme éminent,
De l'hommage le plus sincère,
Le véritable et pur encens.

Mais rassure-toi, cher V.....,
Je jouirai d'un grand bonheur,
Si, n'habitant pas la Bastille,
Tu me renfermes dans ton cœur.

II

PIÈCES RELATIVES A L'*ENCYCLOPÉDIE*.

I

DIALOGUE ENTRE UN COLPORTEUR ET DIDEROT DANS LA BOUTIQUE D'UN LIBRAIRE SUR LE *Dictionnaire de l'Encyclopédie* [1].

LE COLPORTEUR.

J'apporte le premier volume
Du dictionnaire nouveau.
Il sort, comme on dit, de l'enclume;
On l'a fait à coups de marteau.
Son poids m'ôterait le courage
D'en être souvent le porteur.
Malheur à ce coquin d'ouvrage
S'il pèse autant à son lecteur!
Les auteurs ont sué sans doute
Les premiers en le composant.
Comme eux, je sue à grosse goutte :
Suera-t-on moins en le lisant?

DIDEROT.

Colporteur, il fait beau t'entendre
Railler ainsi mes écrits!

1. Extrait des *Pièces historiques et satiriques recueillies par le marquis de Paulmy*, vol. CXXXIII *bis*, p. 94 (Bibl. de l'Arsenal). — M. Assézat avait cité, d'après Clément, les huit premiers vers de cette pièce, dont M. Ch. Vatel nous a, depuis, signalé le texte intégral dans l'immense fatras des stromates de Paulmy.

LE COLPORTEUR.

Puisque mon métier est d'en vendre,
N'en puis-je pas marquer le prix?

LE LIBRAIRE.

Crains d'offenser par ce langage
Un écrivain de grand renom:
Monsieur a eu part à l'ouvrage.

LE COLPORTEUR.

Je le crois donc d'un certain bon.
Je connais monsieur par un livre[1]
Fort utile à lui comme à moi,
Et qui, par bonheur, nous fit vivre
Tous deux longtemps aux frais du Roi.
Je ne blâme ici que la forme
Et, par ma foi, j'en suis fâché.
Cet écrit, sans sa masse énorme,
Pourrait être un écrin caché.
Si sa taille était plus petite,
J'en répandrais incognito,
Car il a, dit-on, le mérite
De ce qu'on vend sous le manteau.
J'y voudrais pourtant une chose,
C'est qu'il eût été défendu.
Pour cela seul, sans autre cause,
Il serait alors bien vendu.
Mais, malgré ma note critique,
Il pourrait être débité.
Dans lui, l'*autorité publique*
N'est pas l'article respecté[2].

DIDEROT.

L'insolent! Je perds patience.

LE LIBRAIRE.

Eh! monsieur, un peu de douceur!
Servez-vous de votre science:
Vous êtes si bon confiseur[3]!

1. Lettre d'un aveugle qui fit mettre Diderot à Vincennes, en 1749. (*Note du temps.*)

2. L'article *Autorité* a pensé faire supprimer le dictionnaire. (*Note du temps.*)

3. Il faut voir l'article *Abricot* du dictionnaire, très-déplacé. (*Note du temps.*)

DIDEROT.

Son audace a de quoi surprendre.

LE COLPORTEUR.

Point du tout, mais je suis sans fard
Et jamais je n'ai pu comprendre
Tout ce que vous dites sur l'art [1].

DIDEROT.

Il faut enfin que je l'assomme !

LE COLPORTEUR.

Monsieur, rappelez vos vertus.
Vous vous échauffez là tout comme
S'il s'agissait du prospectus [2].

DIDEROT.

Ne puis-je le rouer à l'aise !

LE COLPORTEUR.

Pour le coup, je ne dis plus mot,
L'âme [3] chez vous est trop mauvaise :
Vous me traiteriez comme Scot [4].

1. L'article *Art*, dont l'auteur a fait parade, est presque partout inintelligible, de plus traduit mot pour mot du chancelier Bacon dans ce qu'il y a de mieux. S'il eût donné la traduction pure et simple de cet auteur, il eût été bien supérieur (*Note du temps.*)

2. Diderot eut une querelle avec le P. Berthier; il y mit beaucoup d'aigreur, et ajouta à sa mauvaise cause la honte d'être reconnu plagiaire. (*Note du temps.*)

3. L'article *Ame*, qui devait être de ceux auxquels il devait le plus s'attacher, est très-mal fait. (*Note du temps.*)

4. A l'article d'*Aristote*, il a fort maltraité Jean Duns, surnommé Scot, et ne lui a pas rendu justice. (*Note du temps.*)

III

EXTRAIT D'UN MÉMOIRE PRÉSENTÉ EN 1768 A MONSIEUR LE CHANCELIER, PAR MM***, LIBRAIRES DE PARIS, POUR OBTENIR LA PERMISSION DE FAIRE UNE NOUVELLE ÉDITION DE L'*Encyclopédie* EN FRANCE[1].

Cet extrait n'est point étranger à la cause que je viens de traiter ; il doit servir à démontrer que le public ne pouvait manquer d'être la dupe de cette entreprise, puisqu'on lui en a toujours donné une idée différente de celle qu'il devait en prendre. En plaçant ici ce morceau, je n'ai pas eu envie de faire la satire ni la critique du *Dictionnaire encyclopédique* ; j'ai voulu mettre tout le monde à portée de connaître, par le témoignage de M. Diderot, comment et par où l'*Encyclopédie* méritait en 1768 les éloges qu'il lui a prodigués en 1750. Afin qu'on puisse la comparer à tout instant au jugement que ce grand homme en porte actuellement, j'ai placé en notes les endroits du prospectus de l'*Encyclopédie* qui ont le plus de rapport avec le mémoire dont il est ici question[2]. J'entre en matière.

Les libraires qui ont présenté ce mémoire à M. le chancelier lui rendent compte des raisons qui doivent le déterminer à permettre qu'on fasse une nouvelle édition de ce dictionnaire en France. Ils répètent ce que le sieur Diderot leur a dit à ce sujet. Il faut se rappeler qu'on lit dans le prospectus que l'*Encyclopédie* n'était pas un ouvrage à faire :

« Notre dessein a été de la purger de tous les défauts inséparables d'une première tentative... de réparer les bévues, les er-

1. Les factums de Luneau de Boisjermain nous ont déjà fourni trois lettres qui y étaient enfouies. Nous en extrayons encore la conversation que voici, et celle que Luneau eut avec le philosophe lors des premiers bienfaits de Catherine. Il va sans dire que nous ne nous portons point garant de l'exactitude absolue des réflexions et jugements qu'il lui impute. Les opinions de Diderot sur son œuvre et sur ses collaborateurs sont au moins fort vraisemblables, car il se dissimulait moins que personne les imperfections d'une telle entreprise. Quant à son entretien avec Luneau dans la rue, c'est un croquis amusant qui pourrait prendre place à côté de celui de Garat.

2. Nous les supprimons.

reurs, les omissions... Pour cet effet il nous importait de bien connaître les défauts de l'*Encyclopédie*; et qui est-ce qui pouvait mieux nous en instruire que celui qui a consumé vingt-cinq ans de sa vie à cet énorme travail ? Nous l'avons vu, nous l'avons interrogé, et voici la réponse de cet homme, encore plus estimé et plus estimable par son amour pour le bien que par aucune de ses qualités personnelles:

« L'imperfection de l'*Encyclopédie*, nous a-t-il dit, a pris « sa source dans un grand nombre de causes diverses.

« On n'eut pas le temps d'être scrupuleux sur le choix des « travailleurs. Parmi quelques hommes excellents, il y en eut de « faibles, de médiocres et de tout à fait mauvais. De là cette bi-« garrure dans l'ouvrage où l'on trouve une ébauche d'écolier à « côté d'un morceau de main de maître; une sottise voisine d'une « chose sublime, une page écrite avec force, pureté, chaleur, ju-« gement, raison, élégance, au verso d'une page pauvre, mes-« quine, plate et misérable.

« Les uns, travaillant sans honoraires, par pur attachement « pour les éditeurs et par goût pour l'ouvrage, perdirent bientôt « leur première ferveur; d'autres, mal récompensés, nous en don-« nèrent, comme on dit, pour notre argent...; il y en eut qui re-« mirent toute leur besogne à des espèces de Tartares, qui s'en « chargèrent pour la moitié du prix qu'ils en avaient reçu.

« Les articles communs à différentes matières ne furent « point faits, précisément parce qu'ils devaient l'être par plu-« sieurs; on se les renvoyait l'un à l'autre. Il y eut une race dé-« testable de travailleurs qui, ne sachant rien, et qui se piquant « de savoir tout, brouillèrent tout, gâtèrent tout, mettant leur « énorme faucille dans la moisson des autres.

« *L'Encyclopédie* fut un gouffre, où ces espèces de chiffon-« niers jetèrent pêle-mêle une infinité de choses mal vues, mal « digérées, bonnes, mauvaises, détestables, vraies, fausses, « incertaines, et toujours incohérentes et disparates.

« L'art de faire des renvois suppose un jugement bien pré-« cis... L'on négligea de remplir les renvois qui appartenaient « à la partie même dont on était chargé... On trouve souvent « une réfutation à l'endroit où l'on allait chercher une preuve... « Il n'y eut aucune correspondance rigoureuse entre le discours « et les figures... Pour parer à ce défaut, on se jeta dans ces

ongues explications qui précèdent les arts dans nos volumes de planches. Combien demachines inintelligibles, faute de lettres qui en désignent les parties! La modicité des honoraires jeta les éditeurs et les travailleurs dans le découragement.

« Voilà, continua l'éditeur, les causes d'imperfections que vous avez à prévenir et les défauts que vous avez à corriger. » C'est avec cette sincérité qu'il s'est expliqué avec nous; voici es conseils qu'il nous a donnés :

« Choisissez les meilleurs esprits... fixez un temps à chaque travailleur... Si leur écriture est très-mauvaise, qu'ils fassent, eux ou vous-mêmes, la dépense d'une copie; votre édition en deviendra infiniment moins fautive, et l'on n'y trouvera pas, comme dans la précédente, des noms estropiés et des phrases tronquées qui manquent de sens.

« N'ayez qu'un éditeur, cela est essentiel... Quoique je sois peut-être, entre tant d'hommes de lettres, le meilleur éditeur que vous puissiez prendre, prenez-en un autre, parce que je suis suspect, parce que j'ai des ennemis, parce que je ne me résoudrai jamais à être ni faux ni plat, parce qu'entre la platitude et la hardiesse il y a une ligne très-étroite, sur laquelle je n'ai pas la certitude de marcher sans broncher, etc., etc. »

Après nous avoir entretenu des causes générales des défauts de l'*Encyclopédie*, il parcourut rapidement chaque partie et nous en marqua les défauts.

« Les mathématiques... ne pouvaient guère tomber en de meilleures mains qu'en celles de M. ***[1]. Cependant, j'ai souvent entendu accuser sa physique d'être un peu maigre. Ajoutez qu'il s'en est reposé pour la géométrie élémentaire et l'arithmétique sur ***[2], qui s'est débarrassé de cette tâche un peu lestement. L'histoire naturelle : il y a beaucoup à ajouter au règne végétal; la partie physique de ce règne a été fort négligée... Minéralogie et métallurgie, ces deux branches sont tout à fait défectueuses... elles demandent d'être soigneusement retouchées : M. ***[3] a fait comme tous les autres auxiliaires, il a travaillé sans plan; d'ailleurs, sans cesse occupé à réparer

1. D'Alembert.
2. L'abbé de La Chapelle.
3. Malouin.

les âneries de notre mauvais chimiste ***[1], il a été forcé à tout moment de déplacer les matières qui ne se trouvent pas où elles doivent être. La chimie est détestable... La médecine, la matière médicale et la pharmacie..., est pauvre... L'anatomie et la physiologie[2], je ne dis pas à refaire, mais à faire... La logique, la métaphysique et la morale[3], ne sont qu'un plagiat continuel de... La théologie n'est ni bien bonne, ni bien mauvaise; elle est de ***[4]. L'histoire et la mythologie... il y a quelques généralités sur l'histoire; je ne sais ni par qui ni comment elles sont faites.

« Quant à l'histoire ancienne et moderne de la philosophie, dont je me suis chargé, ce n'est pas la partie honteuse de l'*Encyclopédie*; elle est à revoir, à rectifier : petit travail... Les belles-lettres, la poésie, l'art oratoire et la critique : ces parties sont de M. ***[5] qui les a faites faiblement... La peinture, la sculpture, la gravure[6] à refaire... L'architecture[7], mauvaise et à refaire en entier... La danse[8], et tout ce qui tient au théâtre lyrique, à revoir et à compléter... La musique de ***[9], à revoir et à compléter... La géographie[10], mauvaise dans les deux premiers volumes, d'une étendue effroyable dans tous les volumes suivants, à corriger et à resserrer... Le blason[11], pauvre science, pauvrement faite; elle est aussi maigre dans le discours que bouffie dans les planches.

« La marine de M.***[12] : les planches en sont assez bonnes, le discours en est mesquin. Les arts mécaniques, à perfectionner et à compléter, surtout à rapporter le discours aux planches, ce qui n'a pas presque été fait, et à faire rentrer dans le discours les explications qui sont à la tête des planches. C'est moi

1. Venel.
2. Par le docteur Tarin.
3. Par l'abbé Yvon.
4. L'abbé Mallet.
5. Marmontel.
6. Landois.
7. Blondel.
8. Par Cahusac.
9. J.-J. Rousseau.
10. Par Bellin, Desmarest et Vaugondy
11. Par Eidous.
12. Bellin.

qui m'en suis chargé, et je sais bien ce qui reste à y faire, ce qui n'est pas petite besogne.

« Le jardinage et l'hydraulique, de feu M. ***[1], à revoir avec soin, sinon à refaire... L'horlogerie et les instruments astronomiques[2], à revoir en entier... Coupe des pierres, mesquine et de discours et de figures... quoique faite par notre dessinateur ***[3]. Voilà ce que je pense des parties principales de l'*Encyclopédie*, et ma critique est faite *sine irâ et studio quorum causas procul habeo*. J'oubliais de dire qu'il y a en tout genre au moins quatre volumes in-folio du ***[4], dont il y a très-peu de choses à conserver. Il n'en peut rester que la nomenclature... Les pêches de terre n'ont presque point été faites... » — Voilà ce que M. Diderot nous a dit.

1. D'Argenville.
2. Par J.-B. Le Roy.
3. Goussier.
4. Sans doute l'*Encyclopédie* de Chambers.

III

DIDEROT PEINT PAR SES CONTEMPORAINS.

I

I. — UN MONOLOGUE DANS LA RUE.

« — Je me trouvai[1] avec un prince russe, aussi agréable par son esprit que par la douce sensibilité de son âme. La nature ne lui a rien refusé de ce qui fait les grands hommes... J'étais vêtu, comme vous me voyez, avec un habit brun; j'avais une perruque fort simple, du linge uni, un bâton à la main... J'étais dans tout mon costume[2].

« Les gens de lettres, me dit-il, sont-ils bien récompensés en France?... — J'ai travaillé toute ma vie, j'ai fait l'*Encyclopédie* et *le Fils naturel;* je n'ai pas un sol... J'ai une fille déjà grande; elle est d'une jolie figure. Je lui ai donné des talents et les connaissances que ma fortune a pu comporter. Son âge me fait penser à l'établir. Je serai obligé de vendre ma bibliothèque pour lui faire une dot. Je me séparerai avec peine de mes livres. Il faut un état à ma fille; je sacrifierai tout pour y réussir[3].

1. C'est Diderot qui parle.

2. M. Diderot me fit ce récit d'un air fort affectueux ; il dandinait la tête tantôt sur une épaule et tantôt sur l'autre.

Je ne suis point dans l'usage de couper mes phrases par des lignes de points. Tout ce morceau est censé être de la composition de M. Diderot, c'est au moins son récit : j'ai cru pour cela devoir imiter sa manière d'écrire et mettre à toutes mes phrases des points... beaucoup de points... Le lecteur sentira mieux ce que ce savant a voulu me dire et ce que j'ai dû lui répondre. M. Diderot prétend que les points imprimés entre les phrases augmentent le volume du discours et donnent beaucoup de caractère à nos idées : voyez *le Fils naturel*, etc., etc. Si vous ôtiez les points qui coupent les parties du dialogue, vous le réduiriez à rien (L. de B.)

3. Ce savant racontait ceci d'un ton triste et langoureux. Personne n'entend mieux que lui la pantomime du récit. (L. de B.)

« Le prince russe écouta ce récit; il en fut ému... Il écrivit à l'impératrice de Russie : « Il y a en France un homme de « lettres qui a acquis beaucoup de célébrité; il est si pauvre, si « pauvre, qu'il est obligé de vendre ses livres pour marier sa « fille qui est fort jolie. » L'impératrice aime à faire le bien. Voyez la délicatesse qu'elle y met.

« Le prince russe vint un jour s'informer du prix de ma bibliothèque. Je la portai à 15,000 livres[1]. Une heure après, on m'apporta cette somme. Je me disposais à me séparer pour jamais de mes livres. « *Non*, me dit-il, *cela ne sera pas* [2]. L'impératrice, ma souveraine, vous prie d'être son bibliothécaire en France; elle souhaite même que vous acceptiez à ce titre une pension de 1,000 livres. Elle ne veut pas que vous employiez rien de cette somme à augmenter la bibliothèque qu'elle *vous confie*. » J'acceptai la pension [3].

« J'écrivis à l'impératrice de Russie une lettre de remerciement; j'en reçus de nouveaux témoignages de sa protection.

« Un an se passa... je ne fus point payé. Six mois s'écoulèrent encore... Je me crus tout à fait oublié. Enfin je reçus une lettre de l'impératrice elle-même... Elle s'excusait d'avoir oublié de me faire payer les 1,000 livres de ma pension. « Comme je ne veux pas que vous essuyiez jamais un pareil « retard, j'ai donné ordre qu'on vous les payât *cinquante années « d'avance*. » Ce sont ses paroles. On m'apporta 50,000 livres. On les mit *là, là, là*[4].

« — N'est-il pas vrai (me disiez-vous) que l'histoire n'offre aucun exemple d'une pareille munificence? — Vous avez raison; mais avouez qu'il n'y a jamais eu que vous parmi les gens de lettres qui ayez su tirer un aussi bon parti de l'affectation avec laquelle vous répétez sans cesse que vous n'avez pas un sou? —

1. M. Diderot chuchota ses mots à l'oreille, comme s'il avait craint qu'on eût entendu qu'il avait porté sa bibliothèque à un trop haut prix. (L. de B.)

2. Tout ce qui est ici en italique se prononce avec dignité. (L. de B.)

3. Ces trois paroles se disent vite et à l'oreille. Je me rappelle qu'en les proférant, M. Diderot s'élevait sur ses pieds, se penchait sur moi et me regardait d'un air fin; il appréhendait sans doute que je ne sentisse pas ce trait de caractère et qu'il avait pris la balle au bond. (L. de B.)

4. Il y a dans le fond du cabinet de M. Diderot une armoire ou bibliothèque au pied de laquelle ce savant prétend qu'on déposa l'argent. (L. de B.)

Entre nous (me disiez-vous), cela est vrai. J'ai gagné plus de 200,000 livres avec les libraires de l'Europe [1]... A propos, êtes-vous en voiture? — Oui. — Où allez-vous? — Rue Saint-Honoré. — Voulez-vous me jeter chez M. Le Pot d'Auteuil? Je vais y placer quelques rouleaux de louis dont je suis chargé [2]. — Très-volontiers. » Je vous y conduisis. En courant les rues, vous me disiez : « *L'impératrice de Russie est une grande princesse. Comme elle donne* [3] ! Mais si je n'avais pas dit que j'étais un misérable, on ne m'aurait pas payé 65,000 livres pour une bibliothèque qui valait tout au plus 2,000 écus... Les grands hommes ne font le bien que comme on a l'esprit de le leur faire faire. C'est un talent de savoir les tromper pour une si bonne fin. »

II

II. — EXTRAIT DES MÉLANGES DE D'ESCHERNY [4].

Diderot était à la tête des dîners philosophiques du baron d'Holbach, dont le baron lui-même faisait parfaitement les honneurs par son esprit, ses connaissances et ses saillies. D'Alembert présidait les dîners du mercredi de Mme Geoffrin; c'est là où je l'ai vu pour la première fois en 1762. Mme Geoffrin a marqué dans le XVIIIe siècle par sa maison qui était devenue le point de réunion des étrangers distingués et

1. Ceci se dit comme une confidence à l'oreille. (L. de B.)

2. Ce fut le jour de Saint-André, 1769, que je conduisis M. Diderot chez ce notaire. (L. de B.)

3. Il ne faut que connaître l'enthousiasme de M. Diderot pour deviner la manière dont ceci fut prononcé. (L. de B.)

4. D'Escherny était un compatriote et un disciple de Rousseau. Il a longuement conté ses promenades et ses entretiens avec Jean-Jacques au tome III de ses *Mélanges de littérature, d'histoire*, etc. Bien que ce livre ait eu deux éditions, il est devenu fort rare; c'eût été un motif suffisant pour lui emprunter les anecdotes qu'on va lire, si ce témoignage sympathique, venant d'un familier de Rousseau, n'eût pas suffi pour nous déterminer à cette citation.

de tout ce que la ville et la cour avaient de plus instruit et de plus poli, gens de lettres, philosophes, principaux artistes, grands seigneurs et leurs femmes. On ne parvient point à former une pareille réunion sans mérite, et Mme Geoffrin en avait : peu d'instruction, mais de l'esprit naturel, l'usage du monde, un genre de brusquerie qu'elle s'était fait, qui lui réussissait et lui allait à merveille; le tout couronné par une fortune considérable.

Diderot n'allait point chez Mme Geoffrin; elle craignait sa pétulance, la hardiesse de ses opinions, soutenue, quand il était monté, par une éloquence fougueuse et entraînante.

Je l'ai vu quelquefois dans d'autres circonstances avoir le sentiment de ses forces, s'exhaler sur lui-même; il était sujet alors à des boutades d'amour-propre tout à fait piquantes, parce qu'elles contrastaient avec sa bonhommie ordinaire; d'autres fois, cet amour-propre n'était que naïf, et en voici un trait : Bitaubé lui envoie un exemplaire de son *Iliade* et lui en fait hommage; Diderot, à quelques jours de là, rencontre Bitaubé, le remercie de son cadeau, et, au milieu de l'effusion de sa reconnaissance : *La plus grande marque*, lui dit-il, *que je puisse vous donner du prix que j'attache au présent que vous avez bien voulu me faire, c'est de vous envoyer votre exemplaire à Berlin, tout couvert de notes marginales de ma main.* J'ai retenu ce trait, parce qu'il se passait en présence d'un amour-propre qui n'avait ni la même naïveté, ni le même fondement, et que je jugeais d'autant plus vif qu'il n'osait se montrer. Bitaubé mourait d'envie, en me le racontant, de me dire : « Je suis tenté de lui rendre la pareille et de lui renvoyer de Berlin l'exemplaire que je tiens de lui de *la Vie de Sénèque*, avec des bordures marginales et critiques de ma façon. »

... A la manière dont, après son retour de Russie, j'ai entendu plusieurs fois Diderot chanter en poëte les vertus de Catherine, ses grandes qualités, je pense qu'il aurait fort bien traduit Homère, autant du moins que la langue française peut le permettre...

Diderot était très-reconnaissant des bontés dont l'avait honoré l'impératrice; elle formait le fond de ses récits sur la Russie, de ses observations et d'un grand nombre d'anecdotes intéressantes. Je ne les rapporterai pas, parce qu'il est possible

qu'il les ait consignés dans quelques mémoires que je ne connais pas, publiés ou inédits, car je n'ai pas lu tous les ouvrages de Diderot...

... Diderot n'a guère pu faire mention du billet assez curieux que l'impératrice écrivait à son sujet à Mme Geoffrin. En voici la teneur : « Votre Diderot est un homme bien extraordinaire; je ne me tire pas de mes entretiens avec lui sans avoir les cuisses meurtries et toutes noires; j'ai été obligé de mettre une table entre lui et moi pour me mettre, moi et mes membres, à l'abri de sa gesticulation. » Cette gesticulation était si connue qu'on l'accusait de s'emparer à table des bras de ses deux voisins, de ne cesser de parler et de n'en pas moins manger du plus grand appétit.

Pour bien connaître Diderot et le juger, il fallait le voir chez Pigalle (le Phidias des temps modernes) où, pendant plusieurs années, nous avons eu un dîner de fondation le vendredi et où, ni lui ni moi, n'avons jamais manqué ; l'abbé Raynal y venait souvent ; Cochin, La Tour y étaient assidus et plusieurs savants et artistes célèbres, chevaliers de Saint-Michel, tels que Perronet, etc. Là, Diderot était véritablement lui-même, il y était ce que la nature l'avait fait, aimable, simple et bon ; il laissait à la porte le manteau philosophique que chaque fois qu'il paraissait dans un certain monde il allait emprunter à la friperie encyclopédique. Ce sont (par la liberté dont on y jouissait) les plus agréables dîners que j'ai faits à Paris : j'y ai suivi Diderot jusqu'en 1783, que je quittai Paris, et je crois qu'il est mort l'année suivante. Tout au travers des disputes et des discussions littéraires et philosophiques il engageait avec ces artistes distingués des conversations sur les arts pleines du plus grand intérêt. Diderot, qui les avait décrits dans l'*Encyclopédie*, parlait pertinemment de tous, excepté de celui de la musique qu'il voulait cependant se piquer de connaître et à laquelle il n'entendait rien. C'était apparemment pour justifier cette prétention que je me souviens qu'il nous racontait avec complaisance la protection qu'il avait accordée à un fort bon musicien, nommé Bemetzrieder.

Ce Bemetzrieder paraît un jour chez lui (car ce qui fait honneur à Diderot, c'est qu'il lui tombait souvent des nues des gens à talent qui ne savaient que devenir à Paris et qui cher-

chaient fortune; ils s'adressaient à lui sur sa réputation de bonté et d'obligeance), ce Bemetzrieder donc, se présente à lui un jour et lui peint l'embarras où il se trouve. « Que pourrai-je entreprendre ici, monsieur? — Quels sont vos talents? — Monsieur, je sais bien le droit. — Après? — Je pourrais enseigner la géographie et l'histoire. — Cela pourrait vous mener à cinq cents livres de rente après vingt ans de travaux. — Monsieur, je possède très-bien les mathématiques élémentaires. — Même inconvénient, les choses utiles ne sont pas payées dans ce pays. — Enfin, monsieur, pour dernière ressource, je vous dirai que je touche du clavecin, que je suis ou plutôt que je serais très-fort pour l'exécution en travaillant seulement six mois et de plus que je suis très-bon harmoniste. — Eh! que ne parliez-vous? Eh bien! je vous donne la table et cinq cents livres d'appointements, pour donner des leçons régulièrement à ma fille; disposez d'ailleurs du reste de votre temps comme vous le jugerez à propos et le tout pour vous prouver que, dans ce pays, moi à la tête, nous n'avons pas le sens commun. »

« Avant que je l'oublie, il faut que je relève ici une erreur qui, à la vérité, n'est pas d'une grande importance. Dans toutes les éditions des œuvres de J.-J. Rousseau, vous trouverez que le jugement que Diderot portait de *la Nouvelle Héloïse* était contenu tout entier dans le mot *Feuillet*. Il est étonnant que personne n'ait aperçu ni relevé cette expression de *Feuillet* qui ne signifie rien; c'est *Feuillu* qu'il faut. Diderot n'a pu dire à Rousseau que comme il me l'a dit à moi (raisonnant avec lui sur le mérite de divers écrivains), *Feuillu* et non *Feuillet* qui n'a point de sens. *Feuillu*: trop verbeux. C'est comme de Linguet, à qui je trouvais de la verve et du feu dans ses premiers ouvrages : *Feu de tourbe*, me disait-il. Il avait quelquefois de ces expressions énergiques et pittoresques...

Quoique malade il ne manquait pas les vendredis et je l'ai vu arriver crachant le sang et travaillé de l'asthme. Il avait conservé à côté de sa tête sensiblement affaiblie dans ses dernières années, une grande fermeté de caractère.

« J'étais né, nous disait-il froidement, pour vivre cent ans. Les uns disent que j'ai abusé, moi, je dirai que je n'ai fait qu'user. Je ne jette point sur le passé les yeux de l'affliction. Je n'ai pas de regret, car j'ai plus vécu en cinquante ans que

ceux qui atteignent le siècle. Je me suis affranchi de la gêne, des privations, j'ai vécu pour le bonheur et je ne l'ai jamais pleinement goûté que dans les orgies que nous faisions chez Landès[1] où je jouissais avec excès de tous les plaisirs que nous y rassemblions, plaisirs des sens et plaisirs de l'esprit, dans des conversations vives, animées, avec deux ou trois de mes amis, au milieu des plus excellents vins et des plus jolies femmes. Je rentrais à nuit chez moi, à moitié ivre, je la passais entière à travailler et jamais je ne me sentais plus de verve et de facilité. « Conviens, Diderot (me disait un jour M. de Montmorin), con- « viens que tu n'es un impie que parce que tu es un libertin.— « Croyez-vous donc, monseigneur, que je le sois à propos de bottes ? »

« Il nous contait qu'il avait été voir d'Alembert vaporeux, malade et souffrant cruellement de la pierre, qu'il se dissimulait à lui-même. « D'Alembert, lui dit-il, vous ne vivez plus que « pour la douleur ; moi, je suis nul, quand vous voudrez, nous « finirons: qu'avons-nous de mieux à faire ?— Non, non, répon- « dit d'Alembert, tant que je pourrai, je vivrai. »

« ... De Grimm, dit Rousseau, nous n'en parlerons pas, tout ce que j'en dirais serait suspect, parce que c'est le seul homme que j'aie pu haïr. » Ce même Grimm, l'objet de la haine et du mépris de Rousseau, on aurait pu pour lui parodier en sens inverse le *victrix causa diis placuit, sed victa Catoni*, et dire: *Grimm eut le bonheur de réussir auprès de Catherine, d'attirer son estime, mais déplut à Jean-Jacques.* C'est à Diderot qu'il a dû sa renommée, son avancement, sa grande fortune et surtout sa bonne fortune de Russie. On sait qu'il avait été question autrefois de d'Alembert, pour être l'instituteur du grand-duc, place considérable et lucrative qu'il refusa. Mme de Ribas, favorite de l'impératrice, me contait à Pétersbourg que Diderot, à ce sujet, allait criant partout avec ce ton d'enthousiasme qu'il prenait souvent et jusque dans les appartements de l'impératrice qu'il remplissait de ses clameurs :

« D'Alembert n'était pas l'homme qu'il fallait pour cette place, ce n'est pas d'Alembert qu'il fallait appeler, c'est Grimm! c'est Grimm ! voilà le seul homme capable, c'est mon ami Grimm ! »

1. Fameux traiteur de ce temps-là. (*Note de d'Escherny.*)

IV

PRINCIPAUX ÉCRITS RELATIFS A LA PERSONNE ET AUX ŒUVRES DE DIDEROT.

I.

LIVRES ET BROCHURES.

Aux mânes de Diderot. Londres, et se trouve à Paris, chez Volland, 1788, in-18.

Cet opuscule de J.-H. Meister a été réimprimé sous le titre de : *A la mémoire de Diderot,* dans le tome II de ses *Mélanges de philosophie,* etc., Genève et Paris, 1822, 2 vol., in-8°, et sous son titre primitif au tome Ier de cette édition.

La paternité indiscutable de l'hommage de Meister a pourtant été contestée. Sur un exemplaire de l'édition originale que nous avons eu sous les yeux, une note anonyme le donnait à un M. Voury ou Goury, de Langres, attribution au moins inattendue.

Éloge philosophique de Denys (sic) *Diderot,* par Eusèbe Salverte, lu à l'Institut national, le 7 thermidor, an VIII. A Paris, chez Surosne, libraire, an IX. In-8.

Diderotiana ou *Recueil d'anecdotes, bons mots, plaisanteries, et pensées de Denis Diderot, suivi de quelques morceaux inédits de ce célèbre encyclopédiste,* par Cousin d'Avalon. A Paris, chez l'éditeur, 1810, in-18.

Nouvelle édition, Lebel et Guitel, 1811, in-18.

Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Denis Diderot, par J.-A. Naigeon, de l'Institut. A Paris, chez J.-L.-J. Brière, 1821, in-8.

Quelques exemplaires en grand papier.

Le manuscrit de ce travail, « écrit avec une emphase bien opposée

au genre biographique », disait le judicieux Barbier, qui en avait eu communication, fut acheté à la vente de Mme Dufour de Villeneuve par M. Brière. De concert avec M. Walferdin, il le publia comme complément de l'édition qu'ils venaient d'achever. Malgré les suppressions importantes que la prudence des éditeurs y avait pratiquées, le livre n'en fut pas moins dénoncé par la presse cléricale de la Restauration et, après sa saisie, valut à M. Brière 500 francs d'amende, pour outrages à la morale publique et religieuse.

Une édition, enfin complète, des *Mémoires* de Naigeon devait paraître il y a quelques années; ce projet semble abandonné.

Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Diderot, par Mme de Vandeul, sa fille. Paris, Sautelet, 1830, in-8.

La majeure partie de ce tirage fut broché en tête du tome Ier des *Mémoires, correspondances, etc., inédits*. Aussi est-il fort rare.

FR. RAUMER. *Diderot und seine Werke*. Berlin, 1843, in-4°.

Études sur la Philosophie du XVIIIe *siècle. — Diderot*, par Ernest Bersot. Paris, librairie philosophique de Ladrange, 1851, in-18.

Travail réimprimé dans les *Études sur le* XVIIIe *siècle*, de l'auteur. Paris, Aug. Durand, 1855, 2 vol. in-12.

Mémoire sur Diderot, par M. Damiron, lu à l'Académie des Sciences morales et politiques. Panckoucke, s. d., in-8, et 1852, in-8.

Réimprimé dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au* XVIIIe *siècle*, de l'auteur. Paris, Ladrange, 1858, 3 vol. in-8.

L'Esprit de Diderot. Maximes, pensées, fragments. Extraits de ses ouvrages, par Charles Joliet. Précédé de l'histoire de Diderot, par Mme de Vandeul, sa fille, et suivi des jugements portés sur Diderot par divers. Bruxelles, Méline, Cans et Cie. (Collection Hetzel), s. d. [1858], in-32.

LOUIS ASSELINE. *Diderot et le* XIXe *siècle*. Conférences de la rue de la Paix. Mars 1865. Paris, L. Marpon, 1866,

Diderot's Leben und Werke, von Karl Rosenkranz. Leipzig, F.-A. Brockhaus, 1866, 2 vol. in-8.

Conférences de la mairie du 3me arrondissement de la ville de Paris. — II. *La statue de Diderot*, par Hippolyte Stupuy. Paris, typ. Morris père et fils, 1871, in-8.

Extrait du *Recueil des conférences de la mairie du 3me arrondissement.*

Étude nouvelle sur Denis Diderot, l'encyclopédiste du XVIIIe *siècle. Extrait inédit du Grand Dictionnaire universel du* XIXe *siècle*, par Pierre Larousse. Paris, imprimerie du Grand-Dictionnaire, 1871, gr. in-8.

ALBERT COLLIGNON. *Diderot, sa vie et ses œuvres.* Paris, librairie de la Bibliothèque démocratique, 1875, in-18.

C. AVEZAC-LAVIGNE. *Diderot et la société du baron d'Holbach. Étude sur le* XVIIIe *siècle.* 1713-1784. Paris, Ernest Leroux, 1875, in-8.

Diderot et Fréron, documents sur les rivalités littéraires au XVIIIe *siècle*, publiés avec des notes par Étienne Charavay, archiviste-paléographe. A Paris, chez Alph. Lemerre, 1875, in-8.

Tirage à part de la *Revue des documents historiques.*

Les Amours de Diderot, par Maurice Tourneux. Paris, imp. A. Quantin, 1876, gr. in-8.

Extrait à 40 exemplaires sur papier teinté, et à 10 sur papier vergé, d'une partie de la notice préliminaire des *Lettres à Mlle Volland.*

II

ARTICLES OU CHAPITRES CONSACRÉS A DIDEROT.

Des hommes célèbres de France au XVIIIe *siècle et de l'état de la littérature et des arts à la même époque*, par M. Goëthe, traduit de l'allemand par MM. de Saur et de Saint-Genis. Paris, A. A. Renouard 1823, in-8.

P. 53-75, Diderot et *le Neveu de Rameau.*

Lerminier (E.) *De l'influence de la philosophie du* XVIII*e* *siècle sur la législation et la sociabilité du* XIX*e* *siècle.* Paris, 1833, in-8.

Un chapitre est consacré à Diderot.

Sainte-Beuve. *Premiers Lundis*, t. I, p. 372-383.

Deux articles sur la publication des *Mémoires, correspondances, etc.*, M. Jules Troubat, en les réimprimant, a fait remarquer que le début de ces deux articles avait été reproduit par l'auteur dans une étude postérieure : *Portraits littéraires*, t. Ier, p. 251.

Causeries du lundi, t. III, p. 293-313.

Sainte-Beuve a maintes fois parlé incidemment de la personne et des œuvres du philosophe.

Œuvres choisies de Diderot, précédées de sa vie, par F. Génin. Paris, Didot, 1847, 2 v. in-12.

La longue et parfois très-injuste notice de Génin a été réimprimée intégralement dans la *Nouvelle Biographie générale*.

Gazette de Champfleury, 1856, in-32, n° du 1er décembre.

Est-il bon? est-il méchant? Lettre à M. le ministre d'État.

M. Assézat (t. VIII, p. 138) a rappelé, d'après M. Champfleury, et en complétant sur certains points son récit, les circonstances curieuses par suite desquelles la comédie de Diderot faillit être jouée, au Théâtre-Français, sous la direction de M. Arsène Houssaye, et comment elle en fut définitivement écartée.

La *Lettre* de M. Champfleury a été réimprimée dans *le Réalisme*, Lévy, 1857, in-18.

Les Encyclopédistes, leurs travaux, leurs doctrines et leur influence, par Pascal Duprat. Paris, Librairie internationale, 1866, in-12.

Histoire des Idées morales et politiques en France au XVIII*e* *siècle*, par M. Jules Barni. Paris, Germer-Baillière, 1867, 2 v. in-12.

T. II, p. 303-388, quatre leçons professées à l'Académie de Genève sur Diderot.

Histoire de la Littérature française au XVIII*e* *siècle*, par A. Vinet. Deuxième édition. Paris, Sandoz et Fischbacher, s. d.

Tome II, p. 129-140, un chapitre sur Diderot.

Revue contemporaine, t.LV (15 et 31 janvier 1867.)

Les Précurseurs de la critique moderne. Diderot, par A. Philibert-Soupé.

Écrite à propos des travaux de MM. Rosenkranz, L. Asseline et J. Barni, cette étude, qui n'a pas été, croyons-nous, publiée en volume, n'apporte point de documents nouveaux pour la biographie du philosophe; mais elle témoigne d'une parfaite connaissance du sujet et d'un ardent esprit de justice.

Revue des cours littéraires, t. V. *La jeunesse de Diderot et de Rousseau*, par M. H. Reynald.

III

ROMANS ET PIÈCES DE THÉATRE.

GENLIS (Mme DE). *Les Dîners du baron d'Holbach, dans lesquels se trouvent rassemblés sous leurs noms une partie des gens de la cour et des littérateurs les plus remarquables du* XVIIIe *siècle*. Paris, 1822, in-8.

Diderot se trouve mis en scène, on devine aisément avec quelle partialité, dans cette insipide production.

CLAUDON (F.-T). *Le baron d'Holbach*. Paris, 1835, 2 vol. in-8.

Diderot est un des personnages de ce roman intéressant.

La fin d'un monde et du neveu de Rameau, par M. Jules Janin. Paris, Collection Hetzel, E. Dentu, libraire, 1861, in-18.

Delumone (Érasme). (Pseudonyme de M. J. Desoer). *La Veille du Déluge*. Liége, J. Desoer, 1862, in-32.

Ce roman est, paraît-il, imité de la pièce allemande que M. Brachvogel a tirée du *Neveu de Rameau*.

Le Mariage de Diderot, par Charles Joliet.

Nouvelle faisant partie des *Romans microscopiques* de l'auteur (1866, in-18), et réimprimée, en 1873, dans un journal, *le Magasin illustré*.

Une Journée de Diderot, comédie en un acte, en prose, par MM. Michel Carré et Raymond Deslandes. Paris, Michel Lévy, 1868, in-18.

Représentée au Gymnase, en 1868.

La Philosophie positive, Revue. N^os de septembre-octobre, novembre-décembre 1875.

Chez Diderot, comédie en deux actes, en vers, par M. Hippolyte Stupuy.

Il en a été fait un tirage à part à quinze exemplaires précédé de : *Un mot à propos du* Chez Diderot *de M. Stupuy*, par M. Littré.

Cette comédie, reçue à l'Odéon en février 1868 et acceptée sans difficultés par la censure impériale, fut reléguée par le théâtre même dans les cartons ; mais en 1874, au moment où M. Stupuy réclamait un dédit, l'Odéon lui offrit de mettre aussitôt sa pièce en répétition. L'auteur craignit le véto de la censure cléricale à la veille de la représentation, et se décida à faire imprimer son œuvre.

Cette pièce, qui met en scène Diderot, son frère, sa femme et sa fille, Rameau, Rousseau, d'Holbach, Naigeon, d'Alembert, Georges Le Roy, le prince Galitzin, M. de Vandeul, Mme d'Épinay et Voltaire même, a été l'objet d'une conférence de M. Eugène Noël, à Rouen (8 janvier 1877).

FIN DES APPENDICES

TABLE
GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS LES ŒUVRES DE DIDEROT.

Nota. — Les chiffres romains indiquent les volumes, les chiffres arabes les pages. — L'astérisque *, avant un article, indique que cet article provient de l'*Encyclopédie*. — Le signe ¶, appelé en typographie *patte de mouche*, a été employé pour indiquer les titres de chaque ouvrage de Diderot.

A

C

E

H

I

J

K

L

M

N

P

S

T

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE ET ANALYTIQUE.

TABLE

DU TOME VINGTIÈME.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.

II

APPENDICES.

FIN DE LA TABLE DU TOME VINGTIÈME.

PARIS. — Impr. J. CLAYE. — A. QUANTIN et Cie, rue Saint-Benoît. — [2137]

Imp. G. Cavellier, Paris. — 1-25



